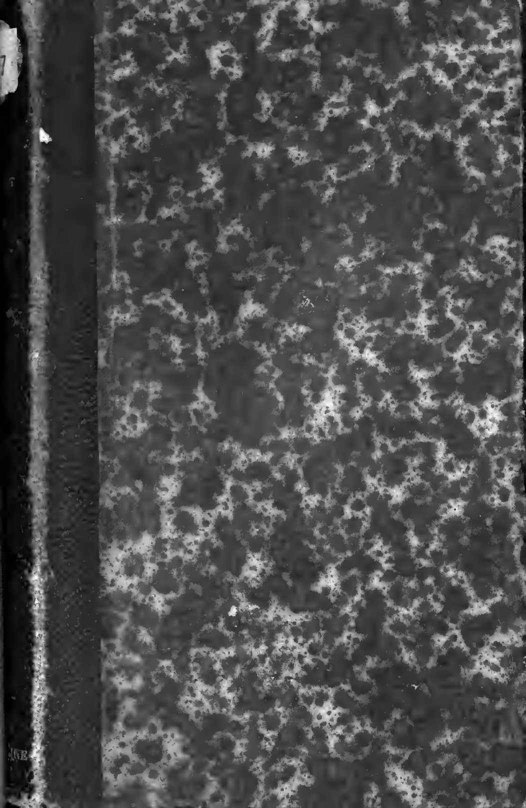
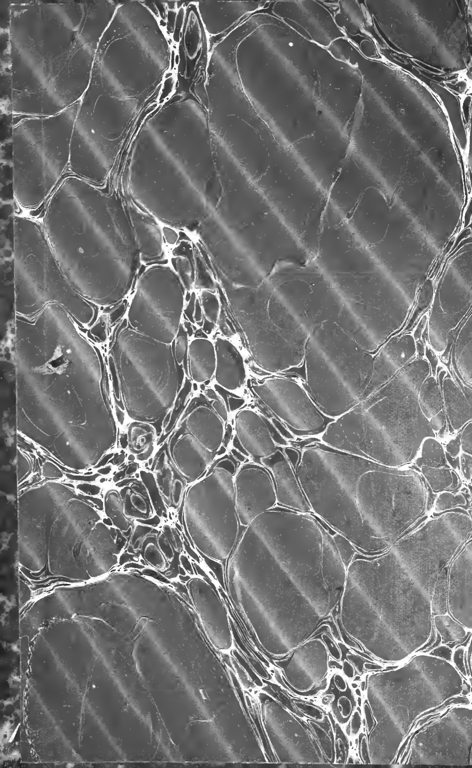
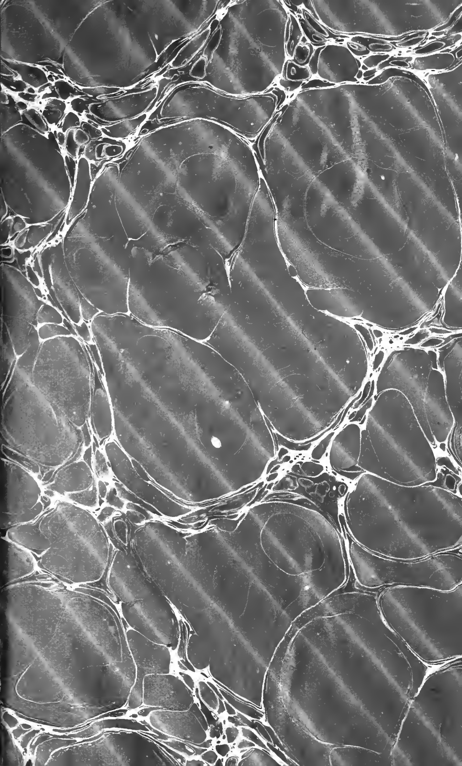






LES ALIÉNÉS

Coulommiers. — Typogr. A. MOUSSIN.

LES ALIÉNÉS

DANS LA FAMILLE ET DANS LA MAISON DE SANTÉ

ÉTUDE POUR LES GENS DU MONDE

PAR

MADAME M. RIVET

Née BRIERRE DE BOISMONT



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Place de l'École-de-Médecine, 17

MDCCCLXXV

C'est à mon père que je dédie ce livre. Il est son œuvre, en quelque sorte, puisque ce fut sous ses auspices que je fis, tout enfant, le douloureux apprentissage de l'aliénation mentale. Plus tard, grâce à ses savants et précieux enseignements, la folie n'eut plus pour moi que les mystères que Dieu garde pour lui. Si, dans ma vie un peu triste, j'ai pu utiliser au profit de quelques-uns les connaissances que j'ai acquises, loin de me plaindre du sombre horizon qui m'enveloppait déjà, je bénis la Providence de n'avoir pas fait mes jours plus radieux, comme je remercie le maître pour les leçons données, le père pour sa prévoyante tendresse.

LES ALIÉNÉS

DANS LA FAMILLE ET DANS LA MAISON DE SANTÉ

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les spécialistes dont le nom fait autorité dans la science se bornent à traiter de la folie au point de vue purement médical, mais un livre scientifique n'a d'attrait que pour les hommes du métier. J'ai pensé qu'il ne serait pas sans utilité de présenter cette question aux gens du monde sous un nouveau jour, et j'ai rassemblé dans ce but tous mes souvenirs, toutes mes observations.

La folie a cette triste propriété d'être appréciable pour tous, bien différente en cela des autres maladies qui ne relèvent absolument que du médecin et contre lesquelles la société ne saurait être utilement prémunie; il serait bon, pour l'aliénation, qu'une œuvre intime en facilitât l'étude.

Déjà, M. le Dr Tardieu, en publiant une *Étude*

médico-légale sur la folie, a su rendre agréable aux profanes la lecture de son remarquable ouvrage. Précédemment, M. le Dr Brierre de Boismont, dans l'*Histoire des hallucinations*, avait également, par une série d'observations intéressantes et savamment étudiées, facilité la lecture de son œuvre scientifique. Quelques années plus tard, dans son livre *du Suicide*, dont un grand nombre de renseignements étaient puisés dans les documents de la préfecture de police, il sut encore captiver l'intérêt. Mais, il ne faut pas s'y tromper, la lecture des œuvres médicales est pleine de dangers pour beaucoup d'individus. Les esprits faibles, les imaginations exaltées, les hypocondriaques voient se dresser devant eux le spectre évoqué par le savant pour les besoins de la science, et, que ce spectre soit celui de la folie ou de tout autre mal, les gens nerveux et impressionnables se croient hantés par lui. Il n'est pas un directeur d'asile qui n'ait reçu dans son établissement des malades chez lesquels des œuvres de ce genre avaient déterminé la folie. Aussi les médecins sont-ils les premiers à frapper d'anathème leurs propres œuvres et à en défendre la lecture à leurs clients. Un confesseur, vis-à-vis de ses pénitentes, n'apporte pas plus d'ardeur à stigmatiser Voltaire et Diderot que le médecin à frapper d'interdit tout livre de médecine dans les cas indiqués plus haut.

En publiant cette Étude, dont le caractère est loin d'avoir l'autorité d'une œuvre scientifique, je n'ai rien à redouter de ses effets sur l'esprit du lecteur. C'est donc sans crainte que je la lui livre. Si j'ouvre pour lui les portes d'une maison de santé, c'est que je veux qu'il sache qu'on a presque toujours déplacé la question à propos de la folie et des faits qui s'y rattachent; que les blâmes infligés l'ont été presque toujours à tort, et que les quelques points sur lesquels des reproches pourraient être justement adressés tant aux familles des aliénés qu'aux directeurs d'asiles n'ont jamais fait l'objet de la plus légère attaque.

Parmi les faits qui m'ont été rapportés ou dont j'ai été témoin, j'ai dû choisir ceux qui m'ont paru les plus intéressants et de nature à confirmer et à justifier mon opinion. Si, par ces notes consciencieuses, je parvenais à faire passer la conviction dans les esprits et à coopérer à une réparation bien due à ceux qui ont été l'objet de si vives attaques, mon but serait atteint; et, quel plus beau résultat pour une première œuvre offerte au public!

L'histoire de la folie, telle que je la comprends et que je la veux mettre sous les yeux du lecteur, est faite de drame et de passion. Elle devrait, pour beaucoup, s'écrire avec des larmes; pour quelques-uns, avec du sang. Ma tâche est donc délicate et

lourde tout à la fois. Délicate, parce qu'elle touche à beaucoup de misères et de deuils, et que les susceptibilités les plus ombrageuses doivent être respectées ; lourde, parce que je la veux réparatrice pour quelques-uns et juste pour tous.

Le travail que j'entreprends aujourd'hui est presqu'un hommage rendu à M. Brierre de Boismont. Je citerai son nom moins souvent que j'aimerais à le faire ; les liens qui nous unissent m'imposent une grande réserve. Qu'il me soit permis, cependant, de dire en quelques mots que, si ses confrères en France comme à l'étranger ont rendu justice à ses écrits, il faut vivre de sa vie pour savoir avec quelle conscience toute étude est entreprise par lui, quels soins minutieux il apporte dans ses recherches, et combien la modestie est grande chez cet homme puisque encore aujourd'hui, alors que la faveur publique a consacré ses travaux, il lit aux siens chaque œuvre à son début et se trouve satisfait si l'opinion même de ses enfants le rassure. A ces qualités il faut en joindre une plus rare encore, c'est un sentiment de bienveillance et de justice absolue pour tous ses confrères. L'un d'eux vient-il à produire une œuvre remarquable, il en ressent un plaisir si vrai qu'il semble qu'une partie de la gloire va rayonner sur lui. Ma tendresse filiale m'a peut-être emportée plus loin que je ne le voulais, mais on me pardonnera cet entraînement en faveur de l'in-

térêt qui se rattache toujours aux détails de la vie intime des hommes de notoriété.

Et maintenant j'aborde mon sujet, me sentant autorisée par une longue expérience ; car, dès l'âge de trois ans, j'apprenais pour ainsi dire sur le vif la différence qui existe entre un être raisonnable et celui que la folie a frappé, et j'avais à peine dix-huit ans que M. Dufaure, alors ministre de l'Intérieur, m'acceptait comme directrice d'une maison d'aliénés. De bonne heure je pris plaisir à observer la mimique des individus et à séparer les masques des visages. Une lettre, si intéressante qu'elle fût, m'attirait bien plus par la pensée cachée dans ses interlignes que par son contenu réel. Cette aptitude et cet esprit d'observation m'ont beaucoup servi dans la vie, en mûrissant avant l'âge l'expérience que je mets aujourd'hui à profit.

Mais, avant d'entrer dans le cœur de la question, je crois nécessaire de rassurer le lecteur en lui déclarant que ce travail n'a été entrepris qu'après avoir été l'objet de sérieuses réflexions. Je me suis demandé si je ne serais pas blâmée par l'opinion et accusée par elle de révéler les secrets confiés à ma loyauté. Quelques explications m'ont semblé indispensables, et j'ai la confiance qu'elles suffiront à convaincre et à rassurer les honnêtes gens. En citant des faits à l'appui de mes assertions, j'ai suivi l'exemple de tous les médecins qui ont écrit pour

la science. Les livres de médecine, les publications médicales , ne puisent-ils pas toute leur force dans les arguments fournis par l'observation, et sur quel sujet l'observation peut-elle être pratiquée, dans une maison d'aliénés, si ce n'est sur l'aliéné lui-même?

Dans un hôpital, le malade apporte à la clinique la maladie dont il est atteint, et, si le cas est de nature à servir à la science, le patient s'acquitte en quelque sorte envers elle de la santé qu'il lui doit. Si la guérison n'est pas obtenue, les efforts tentés pour le sauver n'auront pas été stériles pour tous, car l'observation, consignée dans un journal ou dans un ouvrage médical, reproduite même à l'étranger, pourra introduire des améliorations importantes dans la thérapeutique. Il est donc indispensable que les maladies, de quelque nature qu'elles soient, demeurent bien constatées pour le soulagement de l'humanité.

Dans l'aliénation mentale, les observations ont un intérêt toujours croissant car il est presque toujours nouveau. Un fou, s'il est suivi avec attention, se révélera à l'observation sous mille formes diverses. Toutes les anomalies se rencontrent dans ce cerveau lésé, et mon but, en reproduisant les faits dont j'ai été témoin, est, je le répète, d'initier les gens du monde à la connaissance de la folie. Puisque aujourd'hui la famille consent à assumer sur elle la responsabilité des actes d'un fou pour

un temps plus ou moins déterminé, il est utile qu'elle sache en présence de quelles éventualités elle va être placée.

En parcourant ces observations, elle pourra se rendre un compte exact des précautions à prendre. Est-il nécessaire d'ajouter que toutes les anecdotes, bien que rigoureusement vraies, subissant sous la plume de l'auteur des changements de nom et d'époque, l'authenticité du caractère, de l'éducation, de l'âge du malade et de la forme de la maladie est seule respectée ?

Quelques familles, je n'en saurais douter, si ce livre tombe sous leurs yeux, remarqueront dans les observations celles qui les intéressent particulièrement; mais, comme le théâtre des événements produits en dehors de la maison de santé ne sera pas le même, comme le mystère le plus grand entourera la famille du malade ainsi que le malade lui-même, elles ne pourront s'effrayer de la publicité. Les quelques cas moins déguisés se rapportent à des malades dont les accès se sont accomplis pour ainsi dire sur la voie publique et ont rendu, par conséquent, l'incognito inutile.

L'accusation de séquestration immédiate, portée sur les familles dont l'aliénation mentale vient de frapper un des membres, est loin d'être juste. Beaucoup, par tendresse, quelques-unes, par nécessité, un grand nombre, par crainte des attaques de la

presse, ne se résignent à une séparation que lorsque le séjour du malade au milieu d'elles est devenu dangereux tant pour lui que pour ceux qui l'entourent. Il résulte un préjudice considérable, pour l'aliéné, de ces atermoiements. Les retards apportés au traitement rendent la guérison sinon impossible du moins problématique.

Cet exposé général de la situation doit être compris par tout le monde. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études spéciales en aliénation pour reconnaître la justesse de ce raisonnement : toute maladie, pour être traitée avec succès, doit être prise à son début. La folie a les mêmes exigences. Pour admettre ce principe, il n'est besoin que de bonne foi et de logique. Ce qui est du ressort d'un observateur plus compétent, ce qu'il a le devoir de signaler à l'opinion publique, c'est l'inconvénient moral qu'il y a, incontestablement, à laisser vivre un aliéné parmi les siens. Outre l'honneur qu'il peut compromettre, la fortune qu'il expose, la famille qu'il opprime, son influence fatale a encore d'autres conséquences qui ne sont pas moins déplorables.

Tous ceux qui se sont occupés d'aliénation savent à quel point le fou, à quelques exceptions près, est égoïste, ingrat et lâche. Il ne doit encourir aucun blâme puisqu'il est, le plus souvent, inconscient de ses sentiments comme de ses actes. Il faut

avouer, d'autre part, à la honte de notre pauvre humanité, que nous sommes hélas incapables de sacrifices soutenus et incessants. Dieu l'a voulu ainsi, et cette lassitude dans le sentiment est une des mille bornes qu'il a placées comme barrière à notre orgueil. Cette imperfection de notre nature nous rend pénible la sollicitude dont il faut entourer le malheureux privé de sa raison, et il arrive un jour où la fatigue est telle que le parent d'un aliéné, alors qu'il s'en sépare, n'a plus que bien peu de tendresse, et que le moment est proche où il ne sentira plus pour lui qu'indifférence et dégoût. Si je pénètre ainsi dans les replis du cœur humain, c'est que, traitant la question de la folie au point de vue moral, je dois en sonder tous les abîmes, en mettre à nu toutes les plaies.

Ce serait à tort qu'un jugement sévère serait porté sur les familles des aliénés. La folie étant sans contredit de toutes les maladies la plus terrible, celle à laquelle les parents sont le moins préparés, ils souffrent parfois, pendant de longues années, des fluctuations de caractère du malade, sans soupçonner qu'ils soient aux prises avec une affection mentale. Un mari peut devenir brutal, une femme négliger son ménage et ses enfants, sans que les plus intéressés se doutent que bientôt le spectre de la folie va se dresser devant eux. Le jour où l'illusion n'est plus possible, où le médecin con-

sulté, précisant l'époque à laquelle la folie doit remonter, ne montre plus à la famille qu'un être privé de sa raison, il se produit en elle un affreux déchirement; sa tendresse redouble, car à la douleur causée par cette découverte il faut joindre le remords qui s'empare d'elle pour avoir cru le pauvre fou responsable de ses actes. Au conseil donné aux parents d'isoler le malade, ils se récrient et se refusent tout d'abord à la séparation, redoutant son ressentiment, craignant pour lui le contact des autres fous et les traitements inhumains.

C'est en vain que tout est tenté pour les rassurer à l'égard des maisons de santé dont les directeurs sont intéressés au bien-être des malades. La guerre entreprise contre ces asiles, la lecture de quelques romans dont les héros sont des victimes séquestrées par la cupidité, ont faussé leurs idées. Certains croient encore aux cellules sans lumière, aux bains et douches appliqués comme correction, à la camisole mise à tout propos et non comme mesure préservatrice.

Les habitants des provinces, isolés des grands centres, sont surtout imbus de ces erreurs, et je voudrais, à propos de ces suppositions grotesques, mais qui inquiètent les familles, donner ici quelques loyales explications.

Il est bien entendu, avant toute chose, qu'il est des soupçons par lesquels la dignité ne saurait être

atteinte, et je n'admets pas que certaines offenses puissent la blesser. Cependant ne devons-nous pas respecter les appréhensions des familles, et, nous sentant forts du devoir accompli, n'ayant à redouter aucun contrôle, pourquoi ne ferions-nous pas de notre maison, comme le voulait le sage, une maison de verre? Les êtres soupçonneux seraient ainsi rassurés.

Je crois qu'il est plusieurs manières de soigner la dignité, (que cette locution médicale me soit permise). A ceux que nous aimons, et dont nous respectons l'opinion, elle doit s'imposer d'elle-même, et, auprès d'eux, il est interdit de la défendre. Avec le vulgaire, nous devons prendre les précautions les plus minutieuses pour la préserver de tout outrage.

Dans l'intérêt du malade, cet objectif que jamais nous ne devons perdre de vue, qui doit être respecté dans son malheur comme il doit être isolé dans sa souffrance puisque c'est dans ce but qu'il nous est confié, la réserve imposée a peut-être été poussée un peu loin; et, sans qu'aucune indiscrétion soit commise, sans que des regards inconvenants par leur curiosité soient jetés sur l'aliéné, il est facile de faire le grand jour sur ces prétendues basses-fosses qui ont nom *la maison de santé*. Les parents ont peur de l'inconnu, et, nous l'avons prouvé plus haut, ils en sont encore à l'histoire du moyen âge

par rapport à nos établissements. Il semble que la civilisation n'ait pas franchi les portes de nos sombres demeures. Cette ignorance dans laquelle ils sont les rend méfiants; notre susceptibilité s'en trouve souvent froissée. Quant à moi, depuis de longues années, je me suis fait une loi de ne leur rien dissimuler. Dans un but d'humanité, on serait sans doute tenté de leur épargner des souffrances qui vont droit frapper la place où dort leur vanité. Mais, quelque humain que soit ce calcul, je le crois mauvais. En leur dissimulant certaines exigences du traitement, on n'obtient qu'une confiance relative. Si toutes les mesures leur sont connues, les exagérations dues à la tendresse et à l'imagination tombent forcément; les craintes se dissipent, et, pour ce qui nous concerne, qui oserait nier que le devoir ne soit pas plus facile à ceux qui se sentent appréciés qu'à ceux qui se sentent méconnus!

Ces digressions devaient, selon moi, trouver place dans cette étude toute morale et dont les considérations se rattachent aux parents d'aliénés, aux aliénés eux-mêmes, et à ceux qui en sont responsables aussi bien envers la famille qu'envers la société.

Je ne saurais assez insister sur ce point : qu'il ne faut pas porter un jugement sévère sur ces familles éprouvées, alors qu'épuisées et vaincues, dans cette lutte où sombrent presque toujours leurs espérances de bonheur, elles subissent cette loi fatale du dé-

tachement et consentent enfin à une séparation.

Avant d'initier le lecteur à cette série de tracasseries intimes dont l'aliéné accable ceux qui l'entourent, il est nécessaire de lui faire connaître les changements qui s'opèrent chez celui dont la maladie mentale va s'emparer.

Les médecins l'ont constaté, les facultés affectives s'altèrent, les sentiments subissent une perturbation notable. Tout ce qui n'est pas lui cesse de l'intéresser ; il ne s'inquiète pas de la fatigue des siens, jour et nuit il les réclame, et, comme il a perdu le sommeil, il n'en comprend pas la nécessité pour les autres. Certaines maladies débutent par un besoin de mouvement incessant ; il semble que le pauvre malade , dans ses courses insensées, veuille se fuir lui-même. J'en ai connu deux qui faisaient tomber d'épuisement ceux qui les accompagnaient. Les maniaques, les monomanes soumettent aux fantaisies les plus singulières ceux qui vivent avec eux, et ces derniers doivent encore se considérer comme privilégiés s'ils échappent à des dangers réels. Quelques parents m'ont confié qu'ils étaient contraints par leur malade à jeûner des jours entiers, et que la peur les obligeait à se soumettre ; d'autres, que le pauvre fou exigeait d'eux qu'ils se missent en prière et leur ordonnait de prolonger leurs oraisons une partie de la nuit. Un aliéné suicide condamne sa femme à partager le lit

conjugal et l'entretient des projets de mort qu'il forme pour lui et pour les siens. Quelques-uns couchent avec un couteau ou un pistolet sous l'oreiller, et le sang-froid et la présence d'esprit peuvent seuls sauver ceux qui les entourent. Qui oserait, après un tel exposé, faire un reproche aux familles d'isoler leur malade ! Les journaux ne nous fournissent-ils pas presque chaque jour un contingent terrible des victimes sacrifiées à la folie ?

Mais, avant d'édifier le lecteur d'une manière plus intime sur cette grave question de l'aliénation mentale considérée dans ses rapports avec la famille, j'ai pensé qu'un aperçu de la loi sur les aliénés ne serait pas sans intérêt pour lui. Cette loi, dont il est tant parlé, est-elle réellement appréciée, et les garanties qu'elle offre à la société sont-elles connues de tous ? Cette lecture n'ayant par elle-même aucun attrait, il est permis de douter qu'elle ait été faite par ceux qui sont assez heureux pour pouvoir la discuter en philanthropes et non en intéressés.

LOI DE 1838 SUR LES ALIÉNÉS

On ne saurait faire un reproche aux gens du monde d'ignorer la loi de 1838. Quoique cette législation ait été commentée et discutée par la presse, toutes ses dispositions n'ont pu être mises sous les yeux du lecteur, et le motif n'en saurait échapper à un esprit clairvoyant. Un journaliste écrit pour être lu. Or , s'il alourdissait sa prose de tout ce bagage d'une loi avec laquelle heureusement la majorité du public n'a rien à démêler, il courrait fort le risque d'être mis de côté, et plus d'un lecteur s'écrierait, en froissant son journal : « X... est bien monotone, aujourd'hui, bien inférieur à lui-même ! » Les journalistes sont trop sagaces pour commettre cette faute de toucher aux questions d'un autre ordre que celles qui doivent le plus sûrement frapper le lecteur. Et quoi de plus saisissant que cette éternelle accusation de séquestration arbi-

traire ? Tous les esprits généreux s'y laissent prendre, et l'écrivain lui-même, qui, pour faire un article à sensation, doit s'inspirer de son sujet, arrivera par son imagination et sa plume à porter la conviction dans son propre esprit.

M. le Dr Tardieu, dans son Étude médico-légale sur la folie, a reproduit, au début de son travail, le texte de cette loi protectrice. Elle est de sa part l'objet d'appréciations très-nettes et de considérations propres à rassurer l'opinion. Dans ce livre, je me bornerai à initier le lecteur aux formalités légales indispensables pour tout placement d'aliéné dans une maison de santé. Il pourra se convaincre, par cet exposé, que toutes les mesures sont prises pour éviter les erreurs qu'il redoute.

Pour qu'un aliéné soit admis dans un de nos établissements, il faut une demande du plus proche parent, demande à laquelle il est joint un certificat du médecin qui a examiné le malade et reconnu son état mental. La date du certificat ne doit jamais remonter à plus de quinze jours. Dans les vingt-quatre heures qui suivent le placement, une copie de la demande d'admission et du certificat signé du directeur et du médecin résidant est envoyée au commissaire de police du quartier et adressée par lui, avec son visa, à la préfecture de police. Quatre ou cinq jours après, le préfet envoie un médecin attaché à l'administration et dont la mission con-

siste à visiter le malade pour constater son état mental. Dans la quinzaine, à dater de son entrée, un nouveau certificat émanant du médecin de l'établissement est envoyé, par l'entremise du commissaire, à la préfecture. Est-il utile de dire que ce certificat doit mentionner les changements survenus dans l'état mental de l'aliéné ?

Toute lettre adressée par un malade à la préfecture de police, à la magistrature, doit être envoyée à son adresse. Le directeur de l'asile ne doit jamais s'écarter de cette formalité; la loi de 1838 l'y contraint.

Je prévois le soupçon qui peut se glisser dans l'esprit du lecteur, et j'y réponds. Une lettre de fou, dira-t-il, cela se supprime ! Pas si facilement que les gens du monde peuvent le croire. L'aliéné capable d'écrire à l'autorité, pour réclamer sa liberté, est en état de s'informer auprès du magistrat qui l'interroge si sa lettre est parvenue jusqu'à lui. Ceux qui n'ont pas vécu avec les fous ignorent que la plupart des monomanies dont ils sont atteints leur laissent la conscience et le souvenir de leurs actes, surtout en ce qui touche leur liberté. Un directeur, outre qu'il méconnaîtrait son devoir et manquerait à sa dignité, commettrait donc une imprudence en interceptant une correspondance d'aliéné, si insensée qu'elle soit. Tous les trois mois, le Procureur de la République inspecte les maisons de santé, visite

tous les malades, prend note de toutes les demandes qui lui sont adressées, et, si elles lui paraissent dignes d'attention, il envoie un médecin examiner de nouveau le malade. Nous ajoutons que toute réclamation au parquet motive une nouvelle visite, sans qu'il soit tenu compte de l'inspection trimestrielle. Or, en écartant toute idée bienveillante, en faisant usage du simple raisonnement, on reconnaîtra qu'une séquestration arbitraire est impraticable.

Est-il possible d'admettre : 1° Qu'une famille soit capable de commettre un pareil crime?

2° Qu'un médecin se prête à un acte aussi révoltant et y engage sa signature?

3° Qu'un directeur consente à séquestrer chez lui un individu jouissant de sa raison?

4° Que le médecin attaché à la préfecture ne tienne aucun compte du devoir qui lui incombe d'examiner le malade, et délivre un certificat constatant un état mental qu'il n'a pas constaté?

Et le magistrat, c'est-à-dire celui qui est l'objet du respect de tous, dont la présence n'est pas sans produire, même sur les honnêtes gens, une impression morale, tant la majesté de la loi est imposante, il faudrait donc aussi que celui-là fût suspect et qu'il fût accusé, lui le mandataire de la loi, d'insulter à la loi!

Quant à nous, directeurs d'asiles, on ne saurait nous accuser de complicité sans nous prêter le mo-

bile de la cupidité; et, dans ce cas, quelle somme nous sera donc comptée pour vendre ainsi notre repos, notre honneur et, si le crime est découvert, voir s'écrouler notre fortune ? Si ceux qui formulent une accusation aussi grave étaient mieux renseignés sur l'organisation de nos établissements, ils sauraient qu'un directeur est placé sous la haute surveillance d'une police implacable, celle des fous raisonnants, et que la délation est l'arme dont se servent contre lui les domestiques chassés.

L'ALIÉNÉ PEUT-IL RENTRER DANS LA VIE PRIVÉE?

J'ai dit, au commencement de ce livre, que la question est souvent déplacée à propos des accusations portées contre les familles des aliénés et les directeurs d'asile, et que, s'ils en encouraient quelques-unes, ce n'étaient pas celles qui jusqu'à ce jour avaient été formulées contre eux. Je vais montrer que ces affirmations sont le résultat d'une expérience déjà ancienne, et non le développement d'un paradoxe qui ne doit jamais trouver sa place dans l'étude d'un sujet aussi grave et aussi digne de respect que celui qui m'occupe. Il est inutile de rappeler ici toutes les raisons que j'ai données pour prouver que le placement des aliénés est presque toujours fait dans un délai trop éloigné du début de la maladie, alors que l'accusation contraire a fait l'objet de débats passionnés. Si, comme je ne

saurais en douter, mes lecteurs apportent à la lecture de ce travail la bonne foi et la sincérité que je mets à l'écrire, ils comprendront que la vérité est le seul mérite de cette Étude et que je le revendique fermement comme étant le but que je poursuis avec une ardeur bien justifiée par les attaques dont nous avons été si souvent l'objet.

Quand la famille se résout à se séparer du malade, elle ne doute pas du résultat du traitement. L'affection endormie, amoindrie même comme je n'ai pas craint de le dire plus haut, se réveille sous l'influence de la décision prise. La séparation, toujours accomplie au moyen d'un subterfuge obligé, lui cause un déchirement cruel, et la première entrevue qui suit l'admission est, le plus souvent, très-pénible. Le parent s'abuse toujours sur la gravité du mal et veut surtout nous abuser, redoutant les mesures de répression. Il cherche à nous convaincre que le médecin a exagéré la gravité de la maladie, qu'il a toujours été appelé dans les heures de crise et qu'il n'a jamais été témoin des moments de lucidité. C'est, le plus souvent, la nuit qu'un malade est assailli par des terreurs provoquées par l'hallucination et que fatalement il remplit la maison de ses cris. Le parent qui l'amène, dans la crainte que nous ne prenions contre lui les mesures de précaution indiquées en pareil cas, nous dissimule la vérité; mais le certificat du mé-

decin nous la révèle sous des termes médicaux dont le sens lui échappe. C'est donc cette pièce qui nous éclaire seule sur le caractère de la maladie que nous allons combattre.

Dans les premiers temps qui suivent le placement, les visites sont fréquentes, une correspondance active est établie entre la famille et les directeurs de maison de santé. Quand nous sommes assez heureux pour obtenir au début une amélioration dans l'état du malade, les témoignages d'affection ne se ralentissent pas car alors l'aliéné se réjouit à la vue des siens, et la question du retour au foyer se débat presque aussitôt. Mais, dans les cas, malheureusement plus fréquents, où le mal, prenant sa source dans des causes lointaines, ne nous laisse que bien peu d'espoir, non-seulement l'aliéné cesse de donner des témoignages de tendresse aux siens, mais encore il devient si indifférent que l'affection dont il est l'objet finit par l'obséder. Nous sommes témoins tous les jours d'un fait qui paraîtra étrange à ceux qui ne sont pas habitués à vivre parmi les aliénés. Telle malade reçoit la visite de son mari, de son enfant; elle lui formule un bonjour banal au milieu d'une série d'incohérences; elle examine les provisions ou les objets qui lui sont apportés, et, sans ajouter un mot, ouvre la porte, sort et retourne soit dans sa chambre, soit au jardin, sans se soucier de celui qui

est là. Les premières visites accueillies de cette sorte stupéfient les pauvres parents. Quelques-uns pleurent, se désespèrent; puis, ils s'y accoutument. Et alors qui osera lancer sur eux l'anathême pour ce détachement d'un être qui n'a plus souvent d'humain que la forme !

Certains malades font meilleur accueil aux leurs ; mais, comme avec le temps ils perdent le souvenir de l'existence passée, semblables à des écoliers, après avoir témoigné un plaisir réel à la vue d'une personne qui leur est chère, ils la laissent partir sans regrets. J'en ai entendu souvent dire à leur famille : « Il est temps que vous partiez, la cloche va sonner. » Pendant le siége de Paris, une de mes pensionnaires, qui vivait plus rapprochée de moi, rendait de véritables services à la domestique avec laquelle elle était dans les meilleurs termes. Je l'entendis plusieurs fois dire à sa sœur : « Tu as mal choisi ton jour ; nous avons aujourd'hui beaucoup d'ouvrage, va-t'en, tu gênes mon service. »

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de connaître, à l'égard de cette malade, le jugement que j'ai porté. En conscience, je suis convaincue qu'elle est plus sensée qu'il ne lui plaît de le paraître, et, dans les affaires de famille qu'elle eut à régler, ce fut l'appréciation que je dus donner à un officier ministériel sur son état. Mme F..., se dit une

misérable qui ne doit jamais jouir de la vie de famille. Cette idée, qui paraît l'obséder quand elle n'est pas seule, elle cesse d'en parler quand elle ne reçoit aucune visite. S'étant fait des amies parmi les pensionnaires, étant au mieux avec les domestiques auxquelles elle rend des services très-sérieux dans la surveillance des autres malades, elle s'est familiarisée avec cette existence. La vie monotone et presque solitaire à laquelle elle serait vouée si elle rentrait dans le monde l'effraie, et, pour ne pas débattre avec les siens la question du retour, elle laisse sciemment subsister pour eux l'idée fausse. L'état de Mme F..., pourrait être caractérisé de la sorte : la monomanie de la maison de santé.

Les exemples que nous avons sous les yeux nous font une loi de l'indulgence. Nous ressentons pour la famille de l'aliéné ce que le psychologiste éprouve pour l'humanité dont il a étudié toutes les misères. Nous ne saurions la rendre responsable de se désaffectionner du fou qui l'opprime, puisque cette lassitude dans le sentiment nous nous en rendrons coupables nous-mêmes si les circonstances nous mettent en présence des mêmes événements. Je ne m'arrogerai donc pas le droit de juger, me bornant à donner loyalement le résultat de mes impressions et de mes appréciations personnelles.

Puisque le seul reproche qui puisse être adressé aux parents s'applique à la prolongation du séjour

de l'aliéné dans la maison de santé, j'ai voulu sérieusement examiner la question. En y réfléchissant bien, et devant la conscience, ce juge auquel nous ne pouvons échapper, repoussant comme indigne toute pensée mercantile, je me suis demandé si nous ne méconnaissions pas notre devoir en n'insistant pas auprès des familles pour qu'elles reprissent près d'elles certains malades qui, à la rigueur, pourraient vivre libres tout en restant soumis à une surveillance presque constante.

J'ai établi une moyenne, et je crois être dans le vrai en disant qu'un dixième des malades pourraient être rendus à leur famille. Après un long séjour dans une maison de santé, alors que leur organisation est brisée à une vie calme et régulière, résultat de cette existence presque cloîtrée, oui, je ne crains pas de l'avouer, si les intérêts, si les passions ne venaient pas y mettre obstacle, peut-être serait-il possible de condamner la famille à accomplir ce pénible devoir. Mais serait-il juste, cependant, de tout exiger pour le fou qui n'est plus en quelque sorte que la moitié de lui-même et la plus infime, et d'immoler à son bonheur matériel toute une famille et surtout des enfants? Car, on n'y songe pas assez, les rapports entre l'enfant et le fou sont tels que ce dernier a trop souvent sur l'enfant une influence fatale. Déjà la famille doit prémunir et isoler l'enfant menacé par l'hérédité. Que

sera-ce donc si, prédisposé par les liens du sang à l'aliénation, il est condamné à vivre en contact avec elle ! Ne doit-on pas redouter l'imitation dans certaines excentricités ? Et comment admettre que la logique de l'enfant, bien que souvent très-incontestable, ne soit pas cependant sujette à errer dans ce labyrinthe de la folie où quelquefois des intelligences plus développées finissent par s'égarer ? Quel est le médecin qui n'a pas entendu un proche parent d'aliéné lui tenir ce langage : « Je fusse devenu fou et, parfois, je me posais cette question : Quel est celui de nous deux qui déraisonne ? » Si on obligeait la famille à endurer ce supplice, ne tomberait-on pas dans l'erreur de certains révolutionnaires qui, pour sauvegarder la liberté de quelques misérables, laisseraient fusiller sans pitié des milliers d'innocents et brûler des villes entières ?

Oui, l'aliéné peut, au détriment de ceux qui l'entourent, être rendu à la liberté. Mais, en ramenant la question à un point de départ moins élevé, en comptant avec les misères inhérentes aux natures vulgaires, quelle place pourra occuper au foyer celui que la famille sera déshabituée de voir s'y asseoir? Il faut l'avouer hélas, quelques-unes, mues par une basse cupidité, finissent par considérer comme leur propriété la fortune de l'aliéné, et si, au bout de quelques années, il redevenait apte à reprendre ses droits, il risquerait fort de produire

sur elles l'effet d'un revenant. J'ai souvent entendu agiter cette grande question du retour du mort, même le mieux aimé, parmi les vivants, et les conclusions générales à propos de cette hypothèse m'ont toujours semblé bien navrantes. Elles m'ont démontré que Dieu est un bien plus grand philosophe que tous ceux qui ont tant sacrifié à la philosophie, et qu'il a sagement agi en désintéressant celui qui est parti des calculs honteux de ceux qui lui survivent.

Mais toutes ces considérations qui doivent, il me semble, trouver leur place dans une étude faite au point de vue moral, ne sont d'aucune valeur dans les décisions prises par rapport aux aliénés. Ceux qui seraient capables de nourrir des sentiments aussi cupides auraient la pudeur de les dissimuler, de sorte que la seule faute qui puisse être reprochée aux familles, mais pour laquelle la société tout entière leur doit indulgence et pardon, c'est l'habitude. On s'habitue à souffrir, on s'habitue à voir souffrir, et l'indifférence naît fatalement de cette suppression de la sensibilité.

M. Albert Lemoine, dans son livre *l'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société*, a étudié cette question du fou au point de vue de la famille. Elle a été pour lui l'objet de réflexions d'un ordre très-élevé. Non-seulement M. Lemoine est un professeur de philosophie distingué, mais

c'est encore un philanthrope sérieux avec les appréciations duquel on doit compter. Cependant, qu'il me permette de le lui dire, le bien-être de l'aliéné, dont l'importance n'échappe à personne, me paraît avoir dominé trop complétement son esprit généreux. Il ne faut pas oublier que la famille aussi a bien des droits à notre sollicitude ; elle représente la société, nous lui devons donc protection car elle est l'intérêt collectif tandis que le fou n'est que l'intérêt individuel. A cette légère divergence d'opinion près je partage le sentiment de M. Lemoine, et je suis absolument avec lui lorsqu'il dit, page 497 :

« Honte sur ces familles qui, pouvant conserver « au milieu d'elles, sans dommage pour l'infortuné, « un vieillard tombé dans l'enfance ou un fils im-« bécile, lui faire goûter encore quelqu'une des « joies du foyer, ou goûter elles-mêmes l'austère « plaisir du devoir accompli, s'en débarrassent « comme d'une gêne et le confient à des soins mer-« cenaires! Pitié pour celles que la pauvreté réduit « à se séparer d'êtres chers encore et à se priver de « de les entourer jusqu'à la mort de leur dévoue-« ment et de leurs soins ! Mais quand la folie offre « quelques chances de guérison, quand le séjour « dans la famille peut être préjudiciable au malade « lui-même, il ne faut pas qu'une tendresse égoïste « ou mal entendue, en tout cas inopportune, para-« lyse la puissance déjà si bornée de la médecine.

« C'est un devoir alors de remettre le malade en « des mains étrangères, mais savantes et bienfai- « trices. D'un retard dans l'accomplissement de ce « devoir peuvent résulter ou d'affreux malheurs ou « l'incurabilité du malade ; un scrupule de cons- « cience excusable mais déraisonnable peut causer « plus tard le remords le plus légitime et le plus « cuisant. Quel repentir, quelle douleur, ne s'ap- « prête pas une mère qui, dans son aveugle ten- « dresse, éloigne des lèvres de son enfant malade « une potion amère ou de son corps un topique « douloureux, qui repousse la main violente mais « habile du chirurgien, parce qu'elle souffrirait trop « elle-même de la souffrance de son enfant. Il « meurt, le remède ne l'eût point sauvé ; mais cela « est-il bien sûr, le peut-on affirmer quand le re- « mède n'a pas été appliqué ? Peut-être aussi était- « ce la vie, et la malheureuse mère s'accuse d'avoir « mal chéri son enfant ; elle se fait responsable de « sa mort dont elle est sans doute innocente ; si « son amour avait su faire violence à elle-même et « à son cher malade, elle se fût épargné au moins « cette seconde douleur et, Dieu seul le sait, peut- « être aussi la première. »

Ces pages font honneur à celui qui les a écrites, parce qu'on sent qu'elles sont l'expression sincère d'une pensée généreuse, et, si mon livre tombe sous les yeux de M. Lemoine, il acquerra la certitude

que, sur bien des points, notre appréciation est la même au sujet de la folie et des intérêts divers qui s'agitent autour d'elle.

Le chapitre qui suit, intitulé *folie suicide et homicide*, n'est que le prélude d'une série d'observations recueillies par moi avec soin. Pour intéresser plus vivement, j'ai pris à tâche de me souvenir de tous les faits qui m'ont paru devoir frapper. Si quelques-uns, prenant leur source dans le cœur, ont été décrits avec plus d'entraînement que ceux qui se rattachent aux particularités froides de la vie, c'est à la femme qu'il faut attribuer cette préférence. C'est donc à tort que je serais soupçonnée de les avoir enrichis de détails fictifs dus à l'imagination. Porter une atteinte, si légère qu'elle soit, à la véracité de ces récits serait, il me semble, faire outrage au lecteur et me déconsidérer à mes propres yeux. Le seul mérite de ce travail est tout entier dans la sincérité avec laquelle il a été entrepris et continué. C'est le journal de toute ma vie que je livre à la publicité ; on ne s'étonnera donc pas si je tiens à le préserver à l'avance contre les soupçons qui pourraient l'atteindre.

FOLIE SUICIDE ET HOMICIDE

On rendra cette justice aux aliénistes qu'ils se sont peu émus des attaques dirigées contre eux. La raison pourrait en être que tous sont des hommes arrivés, quelques-uns à la célébrité, une grande partie d'entre eux à une certaine notoriété; les autres, par une longue suite d'années passées dans le sacerdoce médical, ne se sont pas sentis atteints, de sorte qu'ayant franchi l'âge des indignations et des révoltes ils se sont endormis sur le doux oreiller d'une conscience tranquille, et, semblables à certains habitants de Paris dont les batteries prussiennes pendant le siége ne troublaient plus les nuits, on pourrait croire qu'ils n'ont rien entendu du canon qui grondait sur leurs têtes.

Ces accusations prennent leur source dans l'ignorance des gens du monde à propos des maisons de santé, et, cependant, si la responsabilité qui in-

combe aux directeurs était plus connue, nul doute que cette profession ne fût considérée avec tout le respect qu'elle mérite. Si les angoisses que certains malades peuvent causer à ceux qui sont chargés de veiller sur eux étaient soupçonnées, il est présumable qu'un revirement s'opérerait dans l'opinion publique.

Les aliénés suicides et homicides, soumis aux hallucinations les plus étranges et parfois les plus terribles, sont sans contredit la cause de tourments incessants pour les directeurs d'asile, et il serait presque impossible, dans les cas de folie suicide, d'éviter les accidents si la plupart des fous — différents en cela de ceux qui jouissant de leur raison ont résolu d'attenter à leurs jours — n'avaient par bonheur dans l'esprit à propos de leurs projets les mêmes lacunes que dans le raisonnement. S'il n'en était pas ainsi, aujourd'hui que les mesures répressives tombent en désuétude, la surveillance deviendrait impossible. Du reste, les suicides sont devenus très-rares dans nos établissements depuis quelques années, et c'est en quelque sorte aux journalistes que les directeurs de maison de santé doivent adresser toutes leurs actions de grâces; la famille gardant son malade jusqu'au dernier moment, le suicide aujourd'hui s'accomplit au dehors, et les fous suicides qui nous sont amenés peuvent être classés dans la catégorie de ceux dont je par-

lais plus haut et chez qui l'idée dominante n'est cependant pas à l'état de fixité absolüe.

Les fous homicides sont plus rares que les fous suicides; l'idée a ordinairement chez eux moins de tenacité. Les allures du malade nous avertissent, et quand la crise doit se produire elle est généralement conjurée. Puis, le fou n'a en vue qu'un objectif, bien qu'il soit susceptible d'en changer. Les sentiments de haine qu'il nourrit contre une personne étant connus, il est possible d'éloigner de lui la victime qu'il a choisie. Quelquefois cependant le fou déjoue par sa ruse les précautions les plus minutieuses; il peut arriver aussi qu'il sache si bien gagner la confiance de ceux qui l'entourent que ceux-là ne puissent soupçonner le danger qui les menace. Parmi les différentes observations contenues dans cet ouvrage il en est une qui démontrera, mieux que toutes les théories que je pourrais exposer, jusqu'à quel point certains fous homicides savent pousser la dissimulation après avoir préalablement lutté contre les sentiments de haine et de vengeance qu'ils nourrissent contre un ennemi présumé. Cependant, je le répète, cette catégorie fait exception. Ordinairement nous sommes mis en garde par des insultes et des menaces dont nous pouvons apprécier les conséquences plus ou moins dangereuses.

DES VISITES

On a reproché beaucoup aux directeurs de maison de santé les restrictions qu'ils croient devoir conseiller à propos des visites qu'on vient rendre à leurs malades, et on en a conclu à la séquestration. Sous le prétexte de la médecine, a-t-on dit, on dissimule les mesures de rigueur employées envers les aliénés et la négligence dans les soins dont ils devraient être entourés. Les esprits généreux se sont alors indignés et ont donné gain de cause aux malintentionnés.

Je crois utile, dans l'intérêt de la vérité, d'entrer à cet égard dans quelques explications. Un malade en traitement doit être pendant quelques jours laissé aux soins du médecin et de ses infirmiers, les moyens d'action ne consistant pas seulement, comme beaucoup peuvent le croire, dans les remèdes énergiques tels que bains, douches et autres,

mais tout autant dans l'absence de toute émotion, de toute fatigue d'esprit, surtout si le malade a des intervalles lucides. Du reste, l'aliéné lui-même en a instinctivement l'intuition, puisque c'est le plus souvent le parent qu'il affectionne davantage qu'il va fatalement prendre en haine dans l'égarement de son délire. Avant de poursuivre, je désire fournir la preuve de l'effet que je signale et qui doit surprendre le lecteur peu familiarisé avec les bizarreries produites par l'aliénation.

Mme de C... fut placée, il y a de longues années, dans l'établissement de mon père. Cette dame, jeune encore, bien qu'elle fût mère de plusieurs enfants, était l'objet d'une tendresse si passionnée de la part de son mari, qu'il ne s'était résigné à la mettre dans une maison de santé qu'après plusieurs tentatives de suicide. Quelques mois après son entrée, ma mère avait si bien gagné sa confiance qu'elle l'amenait à sourire de l'insanité de ses discours, de la puérilité de ses craintes. Le mari, heureux de ce résultat, n'en demanda pas plus à la science et reprit sa femme dont il ne pouvait plus vivre séparé. Sur les recommandations qui lui furent faites de l'isoler, de continuer un traitement régulier, il crut avoir tranché toutes les difficultés en consacrant une partie de sa propriété à l'organisation d'une sorte de maison de santé. Il y fit construire un pavillon avec salle de bain, une baignoire

fermée, un appareil à douches, et y installa sa femme avec deux domestiques, après avoir poussé la précaution jusqu'à faire confectionner des camisoles de force.

Quelques mois se passèrent, pendant lesquels ma mère reçut plusieurs fois des nouvelles de Mme de C. Le mari était parfaitement heureux; la guérison de sa femme paraissait devoir couronner ses efforts. Un jour nous la vîmes arriver, et, après un court entretien, nous eûmes la certitude qu'elle était mieux, mais non guérie. Comme ma mère lui exprimait son admiration pour la touchante sollicitude dont son mari avait su l'entourer, elle fit cette réponse que nous n'oubliâmes pas : « Vous croyez que je suis reconnaissante à M. de C..., moi! Pas du tout. Que vous ayez, vous madame de Boismont, le courage d'infliger à vos pauvres malades un traitement rigoureux, rien de mieux; vous remplissez votre triste devoir. On vous les confie pour les traiter, vous devez agir dans ce but. Mais, que mon mari ait eu le courage de faire mettre, sous ses yeux, la mère de ses enfants au bain avec la douche, qu'il l'ait fait camisoler, je ne l'oublierai jamais! » Évidemment, pour tout médecin spécialiste, Mme de C... était loin d'être guérie. Sa folie n'était que transformée et avait revêtu ce caractère ingrat dont les directeurs de maison de santé ont parfois à souffrir comme les familles.

Cet exemple n'est-il pas un enseignement pour les parents qui croient à l'influence bienfaisante de leur intervention ?

Cette ingratitude du fou surprendra moins si on réfléchit, et si on se souvient. Quel est le malade non atteint de folie qui, plongé dans l'engourdissement de la souffrance, n'a pas senti diminuer ses facultés aimantes et par cela même n'a pas éprouvé une certaine fatigue des obsessions tendres de l'être le plus cher? Si donc, dans un état maladif où la raison n'est pas compromise, nous reconnaissons que la manifestation d'une tendresse expansive est presque lassante, comment admettre que le fou, dont presque toutes les facultés affectives sont déplacées, ne s'irrite pas vivement de se sentir étreint, de voir couler des larmes, et ne s'agite pas de toute cette agitation !

Si la folie chez lui éteint le sentiment, la vue des siens ne saurait lui être salutaire. Si au contraire la forme de la maladie le rend encore accessible à l'affection, les visites prématurées sont tout aussi fâcheuses ; elles l'exaltent, lui rappellent la séparation, et provoquent fatalement l'agitation. On peut être certain qu'après le départ des parents l'accès reprendra. Que d'aliénés, à la suite des visites, sont de nouveau camisolés alors qu'on avait espéré les laisser libres ! que de guérisons, un instant rêvées, ont été retardées, et même remises en

question par l'insistance des familles à voir quand même leurs malades !

En présence de semblables éventualités, n'est-il pas de notre devoir d'exposer aux parents que leurs visites entravent le traitement, que les sacrifices pécuniaires que quelques-uns s'imposent deviennent inutiles, que la folie, comme toutes les autres maladies, veut être combattue dès le principe sous peine d'offrir des difficultés impossibles à vaincre ? Si, après avoir tenu le langage que la conscience nous commande, ils insistent encore, nous les mettons en communication avec leur malade et toute la responsabilité leur incombe. Que de parents, à des arguments dictés par l'intérêt que le malade inspire, par cette sorte d'amour-propre que nous ressentons tous de mener à bien la tâche entreprise, répondent à nos sollicitations : « Je suis sûr que je lui ferai du bien, je veux le voir ; il sera si heureux ! » A des réponses de cette nature nous n'ajoutons jamais un mot, le lecteur en appréciera le motif.

Ce premier exposé a pour but de réduire à leur juste valeur les reproches qui nous sont faits dans le seul cas où nous avons l'initiative, où notre volonté est forcément en jeu dans une intention facile à comprendre.

Si j'énumérais ici tous les motifs qui, mal interprétés, semblent donner raison à l'opinion, je prolongerais indéfiniment ce chapitre. Je me conten-

terai de faire entrevoir au lecteur quelques-unes des considérations devant lesquelles nous nous trouvons placés.

Un père nous confie sa fille, un mari sa femme; ils ont souvent les plus légitimes raisons pour écarter tel parent ou tel ami; les recommandations les plus formelles nous sont faites à cet égard; nous ne devons jamais laisser communiquer avec le malade. La question paraît bien tranchée; on le croirait du moins. Ce père, ce mari sont quelquefois des êtres faibles qui veulent décliner toute initiative. Souvent aussi des intérêts sérieux ne leur permettent pas d'affirmer hautement leur autorité. Fatalement ils s'abritent derrière la nôtre, et nous sommes obligés d'assumer toute la responsabilité du refus. Nous semblons avoir tous les droits pour le motiver, puisque nous parlons au nom du malade auquel toute émotion doit être épargnée.

Si nous sommes en présence de gens bien élevés, nous pourrons les éloigner sans les blesser. Mais, si les circonstances nous mettent en rapport avec des personnes sans éducation, nous avons à déplorer des scènes regrettables pour leur violence, et nous sommes exposés à recevoir des insultes qui nous placent dans la triste nécessité de leur interdire l'entrée de la maison. On verra, par ce qui suit, que je ne raisonne pas sur des hypothèses, mais bien sur des faits.

Un mari avait placé sa femme dans mon établissement. Il attribuait à sa belle-mère une si grande influence sur elle qu'il n'hésitait pas à déclarer qu'elle avait contribué à précipiter la maladie de sa fille. Il se refusait donc à toute entrevue entre sa femme et sa belle-mère, me faisant promettre de tout prendre sur moi. Cette dame s'étant présentée pour voir la malade, ne voulut écouter aucun raisonnement. D'une éducation plus que négligée, elle m'insulta au point de m'obliger à la faire sortir — après lui avoir toutefois indiqué la marche à suivre, qui consiste à réclamer du préfet de police l'autorisation de visite que nous refusons, autorisation qu'il accorde, après examen, ou qu'il refuse en ratifiant les mesures que nous avons prises. — Au lieu de s'éloigner, elle stationna sur le trottoir et, de là, m'adressa les injures les plus grossières jusqu'au moment où, lassée, je lui fis dire que j'allais envoyer chercher le commissaire. Cette menace produisit son effet; elle quitta la place.

Parfois l'hérédité nous impose des réserves qui rendent la situation plus délicate encore. Nous sommes prévenus qu'un membre de la famille d'un malade a été atteint d'aliénation, qu'il est guéri mais que toute impression lui est funeste. Il se présente, il insiste pour voir son parent, nous ne faiblissons pas; mais que de ménagements il faut prendre dans ce cas, surtout si c'est une femme et

qu'elle soit, comme quelques-unes, sujette aux attaques de nerfs que nous ne sommes pas assez heureux pour toujours éviter.

Je crois avoir suffisamment expliqué les motifs qui justifient d'ordinaire les mesures de prudence que nous apportons dans la question des visites. Il en est un, cependant, dont il doit être parlé, si délicat qu'il soit à signaler. Le mari d'une jeune malade doit, au début de la maladie, s'imposer l'obligation de ne pas troubler le traitement que subit sa femme. Si les résultats obtenus lui permettent une entrevue, il faut que par prudence elle ait lieu devant témoins. Plus tard, si le mal menace de prendre racine, si les moyens de le combattre sont impuissants, les théories nouvelles qui tendent à apporter des modifications dans les anciennes doctrines médicales pourraient être discutées.

Dans les maladies d'un autre ordre que la folie, la cohabitation est interdite ; toute impression physique et morale étant un danger, on l'écarte avec soin. Il est donc logique d'admettre que, dans les affections qui prennent leur siége dans le cerveau, la moindre perturbation dans l'organisme n'est pas moins à redouter. Nous avons eu souvent l'occasion d'en faire l'expérience ; une malade en voie de guérison est emmenée chez elle par son mari ; il se réjouit à la pensée de la garder un jour ou deux. Il

est rare qu'il puisse la conserver le temps qu'il avait fixé. La malade nous est ramenée nerveuse, surexcitée, et a perdu en quelques heures le mieux acquis pendant les jours qui ont précédé.

Quant aux aliénés internés déjà depuis un certain temps, la vie cloîtrée à laquelle ils sont soumis me ramène à parler des théories qui ont été soutenues à ce sujet.

Une des illustrations de la médecine, tout en respectant les traditions de la routine parce qu'elles sont l'expression d'un sentiment qui satisfait la morale, poursuit avec ardeur, comme tous les hommes de la nouvelle génération, un but louable, celui d'arriver à des guérisons plus nombreuses en donnant un plus grand développement aux moyens curatifs. Je l'ai entendu émettre le doute que la vie retirée à laquelle on soumet l'aliéné, en lui interdisant les droits du mariage, pourrait bien avoir un résultat contraire à celui qu'on espère obtenir. La cohabitation, comme moyen de traitement, pourrait, disait-il, être tentée pour quelques-uns, si la question des enfants ne devait être prise en considération. Comment les livrer sans remords à une folie presque certaine dans un temps plus ou moins reculé ! En songeant à ces pauvres petits, si tristement prédestinés, on repousse ce moyen dont les conséquences seraient plus fatales qu'elles n'apporteraient d'amélioration dans l'état de l'aliéné. Sans

me permettre d'appuyer ni de contester, j'exposerai les motifs en faveur de cette opinion et ceux qui lui sont contraires.

La différence des tempéraments ne doit pas être négligée. Si une malade peut accepter une vie isolée et si, loin d'en souffrir, elle y trouve le calme et la santé, une autre ne la subira pas sans être soumise à certains phénomènes auxquels on ne saurait se tromper. Ces malades ont, comme les hystériques, des tendresses inconscientes pour les médecins qui les approchent, bien que tout en elles atteste l'honnêteté. De plus, si elles sont d'un commerce facile, bien que tourmentées et réclamant leur mari, on est presque sûr que, sous l'influence de la folie, elles ont contracté des habitudes secrètes. Si au contraire elles sont irritables, difficiles à acclimater, on peut affirmer qu'elles sont chastes.

Du reste, les aliénés qui se livrent à des habitudes solitaires sont nombreux, et cela viendrait confirmer l'opinion du savant dont j'ai parlé, si ces malades, pour la plupart incurables, n'étaient par leur démence condamnés au célibat.

Il n'en est pas moins vrai que, sur cette question de la cohabitation, la divergence qui règne dans les motifs qui lui sont favorables, comme dans ceux qui paraissent la repousser, lui donne un trop grand intérêt pour que les savants ne cherchent pas à la résoudre affirmativement ou négativement.

Si l'on réfléchit aux conséquences qu'une vie de privations a sur la santé, le caractère et les mœurs du grand nombre, on est bien près de penser qu'il y a peut-être une amélioration à apporter dans le règlement de vie des aliénés qui sont assez conscients de leur état pour ressentir l'isolement et pour en souffrir. Mais si, reposant la pensée sur des images moins sombres, on songe à la jeune veuve qui reste chaste à son foyer désert, si on considère au chevet du malade la sœur de charité dont la placidité du visage peint le calme du cœur et l'austérité des mœurs, on est amené à croire que l'aliéné doit s'habituer à la situation que la maladie lui a faite.

DES MÈRES

On sait le rôle considérable que joue l'hérédité dans la production de la folie. L'influence qu'exerce sur une jeune fille une mère impressionnable et exaltée peut avoir les conséquences les plus regrettables. Sans donner à cette question tout le développement qu'elle comporte, je soumettrai au lecteur quelques observations prises sur le vif, et je ne doute pas qu'après avoir examiné les raisons sur lesquelles je m'appuie, il ne reconnaisse avec moi que les exagérations maternelles sont un danger pour certaines organisations d'enfant; qu'elles peuvent prédisposer à la folie les natures nerveuses et inquiètes, et devenir désastreuses ou fatales pour les jeunes filles qui sont frappées par l'aliénation mentale.

Dans quelques familles le manque d'harmonie entre la mère et la fille est malheureusement incontestable, et souvent on en trouve la cause dans l'or-

ganisation de la mère dont le jugement n'est pas solidement équilibré. Si la jeune fille a dans le raisonnement la rectitude qui chez sa mère fait défaut, son caractère ne se ressentira pas des conflits de l'intérieur. Si au contraire elle est faible d'intelligence et de volonté, elle subira l'influence maternelle, et la mère et la fille, dont le point de départ sera faux au début, cotoieront la vie réelle sans pouvoir se diriger dans une autre voie que celle des hypothèses et des exagérations.

Que de mères font pour leur fille les rêves d'avenir les plus insensés, sans s'apercevoir qu'elles les conduisent fatalement au célibat par les prétentions exagérées de leur ambition et de leur folle tendresse! D'autres, tracassières dans le petit détail, déterminent chez leurs enfants de sourdes révoltes dont le résultat ne tend à rien moins qu'à tuer chez quelques-unes l'expansion et à développer chez les autres l'irritabilité nerveuse.

Les mères violentes et jalouses devraient, hélas, prendre rang dans ce triste défilé. Mais, outre qu'il me serait douloureux de dépeindre la mère de famille sous de tristes couleurs, alors qu'il me fut donné d'être si bien partagée dans mes affections filiales, je donnerais à ce chapitre une trop grande extension. Aussi me bornerai-je à esquisser à grands traits les caractères que j'ai été appelée à étudier sur le vif.

Lorsque Mlle H. fut placée dans mon établissement elle était atteinte de folie hystérique. L'exaltation de cette jeune fille était grande; elle n'eût pas plutôt franchi les portes du jardin qu'elle se déshabilla presque entièrement et se mit à chanter et à danser. Sa mère, dont l'imagination était ardente et chez qui le raisonnement était d'autant plus ébranlé qu'elle était sous une impression douloureuse, accusait la pauvre enfant de ruser et de jouer à la folle, alors que quelques secondes auparavant elle avait su se dominer et avait pu être amenée sans scandale. J'essayais en vain de lui faire comprendre qu'il se produit chez certains aliénés une détente d'autant plus manifeste que le peu de lucidité qu'ils ont conservé les a contraints à se maintenir calmes au dehors. Mais la folie arrivée au paroxysme doit fatalement éclater. Le fou exalté a besoin d'être fou, comme l'ivrogne a besoin d'étaler son ébriété. Il faut que le fou dépense cette surexcitation qui l'étouffe, et c'est souvent à cette compression obligatoire qui lui est imposée en dehors de la maison de santé qu'il faut attribuer les accidents dont la presse nous entretient journellement.

Mlle H. était souvent visitée par sa mère, bien que je redoutasse ces entrevues, dans l'intérêt de la malade. Et, en effet, elle n'avait pas plutôt embrassé sa fille qu'elle s'écriait : « mais tu es bien plus folle que lorsque je t'ai amenée ! » Puis, se

tournant vers moi, elle me disait : « Je le vois bien, ma fille est perdue, elle est votre pensionnaire pour toujours. — Mais taisez-vous donc, lui répondais-je, vous êtes bien plus malade que votre fille. — Calme-toi, ma bonne mère, reprenait la malade, le médecin a dit que je guérirai. — Ah mon Dieu, ajoutait Mme H., comment voulez-vous que je la marie? on est venu me la demander cette semaine. Oui, on est venu te demander, un parti superbe! J'ai répondu que tu étais folle à lier, dans une maison de santé. »

Je faisais alors reconduire immédiatement la malade dans sa chambre, et je menaçais la mère de la lui rendre puisqu'elle était si peu maîtresse de ses impressions. Elle me promettait d'être calme; rarement elle tenait parole. Elle en avait le désir, car elle était intelligente et bonne, mais l'imagination trahissait presque toujours sa volonté. La malade, dont l'état était intermittent, ne tardait pas à quitter l'établissement pour y être ramenée ensuite après des scènes que je devinais sans qu'elles m'eussent été racontées.

Une autre jeune fille, également hystérique, nécessitait une surveillance d'autant plus rigoureuse qu'elle paraissait jouir de sa raison. Il fallait causer avec elle pour se rendre compte de l'affaiblissement de ses facultés. La maladie l'avait atteinte plus profondément que beaucoup d'autres. Si l'apparence ne révélait rien, dans l'intimité on constatait avec

tristesse que cette jeune fille, de grande famille, était arrivée à un abrutissement moral et intellectuel presque complet. Sa pensée ne sortait pas du cercle des idées hystériques et elle avait, ainsi que la malade dont je viens de parler, le malheur d'être gardée dans la vie par une mère exaltée et absolument dépourvue du sens droit des choses. J'ai entendu cette honnête femme, distinguée, dire à sa fille : « Tu veux être une femme entretenue ; mais, ma fille, elles ne réussissent pas toutes, celles qui ont essayé de prendre cette *carrière*. Tu n'as rien de ce qu'il faut pour cela, ma fille. » Puis, intérieurement révoltée de débattre une aussi horrible question avec son enfant, elle s'écriait : « Mais, ma fille, ton père te tuerait ! ta mère mourrait de chagrin ! Vois l'état dans lequel tu nous as mis, songe à nous. Si je te fais partir d'ici, promets-moi de ne plus sortir seule, de t'habiller en honnête femme, et alors je pourrai te marier. » Chaque fois que cette dame visitait sa fille, nous assistions à des conversations de ce genre ; et aux quelques phrases que je me borne à reproduire il est facile d'apprécier l'influence que la mère et la fille avaient mutuellement l'une sur l'autre.

Une jeune personne, atteinte de monomanie raisonnante, me fut amenée par sa mère, excellente femme mais incapable de diriger sa fille dans une voie raisonnable. On en aura une idée quand on

saura que la jeune malade ayant voulu emporter la vaisselle et l'argenterie avant d'entrer dans ma maison, sa mère accéda à ce désir, et tout le temps qu'elle passa chez moi elle resta en possession de ces objets. A chaque visite de sa mère la question du départ était agitée et, dans l'intervalle d'une demi-heure, la malade avait reçu vingt fois la promesse d'une prompte sortie et la menace d'être fixée pour toujours en maison de santé.

Dans les deux premières observations on a dû remarquer que l'idée du mariage surgit aussi bien dans la pensée de la mère que dans celle de la fille. En effet, j'ai eu l'occasion de recevoir les confidences de bien des mères, et je puis affirmer que le nombre de celles qui comprennent la gravité et le danger d'une union contractée sous les tristes auspices de la folie est plus restreint qu'on ne pourrait le croire.

Presque toutes, sauf de rares exceptions, entrevoient le mariage comme une diversion heureuse et salutaire. L'enfant qui doit en être la conséquence est, dans leur imprévoyance, impitoyablement sacrifié au rétablissement de leur fille. Cette première grossesse, loin de les épouvanter, devient la base de leurs espérances. En écoutant ces mères déraisonnables à force de tendresse, on est tenté de se demander pourquoi les savants, médecins, philosophes ou philanthropes se sont si fort occupés de la

question de l'hérédité, quand la plus proche parente d'une aliénée la traite si légèrement.

Après avoir entendu les projets et les rêves formés par quelques mères, l'observateur est convaincu que c'est de bonne foi qu'elles se montrent si complétement désintéressées dans les débats qui s'agitent à propos de l'hérédité, et qui ne semblent alors se produire que pour passionner la galerie et non pour prémunir la famille et la société. Cette façon peu sérieuse d'envisager la vie et ses conséquences à propos de l'aliénation justifie les errements que j'ai signalés, dans ce chapitre, au sujet de l'éducation fausse que reçoivent malheureusement un trop grand nombre de jeunes filles.

Avant de terminer ces réflexions sur les mères, je dois rendre justice à quelques-unes dont le malheur n'avait en rien altéré le jugement. Chez celles-là le cœur, la raison, l'honneur étaient à la hauteur de leur infortune. Elles étaient d'avance résolues à détourner leur fille de toute idée de mariage, si la guérison de leur enfant n'offrait pas de réelles garanties d'avenir. Il leur eût semblé cruel de jouer la raison de l'innocent qui pouvait naître dans de telles conditions. Elles redoutaient les lassitudes et plus tard les dégoûts d'un mari qui subirait les bizarreries de l'épouse aliénée, sans avoir bénéficié de la femme raisonnable. Quant au mystère dont les mères irréfléchies songent à entourer la maladie

qui s'est manifestée chez leur fille, il ne pouvait entrer dans l'esprit de femmes d'un caractère élevé d'user de tels subterfuges. Elles acceptaient courageusement pour leur enfant les tristesses d'une vie manquée, et en adoucissaient les rigueurs par leur tendresse et leur dévouement.

Un jour, l'excellent docteur Piogey — j'ai nommé la providence des pauvres, le médecin et l'ami du monde littéraire et artistique — m'adressa une charmante jeune fille qui n'avait pour protectrice que sa sœur, mariée et mère de jeunes enfants. Il est des êtres, en ce monde, qui ont cette heureuse propriété d'appeler le bonheur sur ceux auxquels ils s'intéressent. M. Piogey est un de ceux-là. La jeune malade était sa cliente ; nous eûmes la satisfaction de la voir s'améliorer sensiblement en très-peu de jours. Pour montrer au lecteur toute l'importance qu'il faut attacher à l'influence du caractère du parent sur l'aliéné, je dirai que, sérieusement consultée sur le plus ou moins d'opportunité à laisser la convalescente quelques jours encore au milieu de nous, ou bien à consentir à une sortie immédiate, je n'hésitai pas à la rendre à sa sœur tant celle-ci me parut à la hauteur de la tâche. Je jugeai cette femme à la première entrevue. Rappelée par télégramme de l'étranger, alors qu'elle avait quelques mois auparavant laissé sa sœur en pleine santé, elle partit aussitôt, préparée à la folie

par la dépêche, mais ignorante de la forme dans laquelle elle se présentait, redoutant tout et dépassant bien certainement la réalité par ses appréhensions. Nous la vîmes très-émue; mais, quand elle fut mise en présence de la malade et qu'elle put constater que l'affection mentale était bien près de céder au traitement, elle sut être maîtresse d'elle-même.

Il est bon d'observer que, la maladie, l'amélioration, elle apprenait et constatait pour ainsi dire le tout instantanément. Elle dissimula si bien son émotion, dans la crainte de réagir sur sa sœur, que, lorsque je la lui rendis, j'obéis à cette conviction qu'elle aurait sur elle une influence utile par l'empire qu'elle savait exercer sur ses propres sensations.

DES HABITUDES PUÉRILES ET DESTRUCTRICES DES ALIÉNÉS

La similitude qui existe entre les actes de certains fous et ceux des enfants est connue de tout le monde. Il est donc inutile de développer une fois de plus cette théorie. Je veux seulement ici raconter d'une façon très-sommaire certains méfaits commis par mes malades, et qui attestent la vérité de cette ressemblance.

J'avais une chienne des Pyrénées, d'une grande valeur. Cette bête, d'une nature très-douce, ne quittait ma fille, qu'elle se croyait obligée d'accompagner partout, que pour monter faire sa ronde chez les pensionnaires qui lui gardaient fidèlement sa part de leur repas. Un jour, la chienne ne répond pas à l'appel à l'heure où nous avions coutume de la voir; on la cherche et on la retrouve dans la chambre d'une malade, mais dans quel état! La

malade l'avait tondue si complètement que de gros flocons de laine blanche formaient un véritable tapis sur le parquet. Cette malade, relativement calme et suffisamment raisonnable, n'excitait aucune méfiance de notre part, et l'idée excentrique de tondre ma chienne s'était subitement emparée d'elle. L'acte de l'enfant qui, laissé seul, détraque, brise un mouvement de pendule n'est-il pas tout semblable à celui de l'aliéné ?

A l'époque où ma maison, située place du Trône, occupait l'emplacement qui forme aujourd'hui le haut du boulevard Voltaire, j'habitais au rez-de-chaussée et, la disposition de l'appartement ne me permettant pas d'en interdire l'entrée aux malades, les objets les plus insignifiants étaient par conséquent soigneusement gardés sous clef. Cependant la femme de chambre ayant un jour oublié mon manchon sur le canapé du salon le retrouva complètement épluché d'un côté. La malade qui avait eu cette idée bizarre avait dû la mettre à exécution bien vivement car, le salon précédant nos chambres, nous y passions à chaque instant de la journée. On pensera peut-être que celle qui avait tondu le chien avait aussi tondu le manchon ; ce serait à tort. Cet acte avait été commis par une autre pensionnaire, après la visite d'un membre de sa famille qui l'avait quittée sans prévenir qu'il la laissait seule au salon. Cette même malade disait

un jour devant moi à sa fille restée un peu de temps sans la venir voir : « Je te croyais *fauteuillée* (elle voulait dire mise au fauteuil de force), camisolée chez madame Rivet : *nom de blin* ! (cette locution baroque était à tout instant son entrée en matière et la terminaison de ses speechs). Penses-y, ma pauvre fille, ton père est mort fou chez M..., ta mère mourra folle chez madame Rivet; tu es issue de fous, ma pauvre fille, crois-en ta mère, tu mourras en maison de santé, nom de blin! » Cette jeune femme fut tellement impressionnée par cette horrible prédiction que, rentrée chez elle, elle s'alita. Son mari effrayé lui défendit de revoir sa mère.

Il faut vivre constamment avec les fous pour apprendre à connaître toutes leurs ruses, et encore on peut être leur dupe, surtout quand il s'agit des mauvais tours d'écolier qu'ils sont si heureux de nous jouer et pour lesquels ils ont toute la malice de l'enfance.

Ainsi la même malade recevant des effets dans un immense panier de forme ronde, sorte de bahut en usage à la campagne, voulut le conserver chez elle, la vue de cet objet lui rappelant sa jeunesse. Le lendemain matin sa bonne ouvrant la porte de sa chambre ne la vit pas. Il était impossible d'admettre qu'elle eût fui, puisque le tour de clef avait été donné et qu'un verrou était mis au dehors; les fenêtres grillées et intactes défendaient toute sup-

position d'évasion. Et cependant il n'y avait pas trace de la malade ni sous le lit ni entre les matelats, car il est bon de dire qu'il est très-fréquent de trouver les aliénés installés de cette façon. La bonne ouvrit à tout hasard le panier; la malade y était blottie, repliée sur elle-même, et allait se trahir par le rire qui l'étouffait quand le couvercle fut levé. On peut être certain qu'elle y avait passé la nuit.

Quelquefois ces sortes d'aliénés défont les matelas, sortent la laine et se glissent dans la toile. Une de nos plus anciennes pensionnaires, morte pendant le siége, ne couchait jamais dans son lit. A peine était-elle entrée dans sa chambre qu'elle étendait à terre un matelas, vidait à la place où elle posait la tête les cailloux qu'elle avait ramassés pendant le jour et qu'elle croyait être des diamants, et passait la nuit ainsi. Elle avait quatre-vingt-cinq ans, et une santé superbe. Sa mort presque immédiate dans la maison de mon père dut être attribuée au changement de ses habitudes. Du reste, en 1838, mon père trouva dans l'établissement de la rue Neuve-Sainte-Geneviève une dame installée depuis de longues années sur la paille. Il était jeune encore, son cœur s'émut. C'est en vain qu'on lui assura que cette installation était la seule qui convînt à cette malade; il passa outre, et lui fit donner une chambre plus convenable. Elle se portait alors très-bien; peu de temps après, elle était morte.

Je ne tarirais pas si je narrais ici les mille et une inventions qui peuvent éclore dans le cerveau des aliénés. Par exemple, une mère apporte à sa fille un édredon; elle espère que la malade le conservera; elle veut réveiller en elle le sentiment du bien-être. La malade éventre l'édredon, et la bonne la retrouve littéralement enveloppée dans un nuage de duvet. On voit d'ici le tableau, et on comprend la difficulté qu'il y a à rattraper la plume qui vole dans toute la chambre.

Une malade est vêtue d'habillements neufs; souvent, une heure après, sa robe est déchirée en bandes. Elle a obéi à une voix qui lui a dit que cette robe lui porterait malheur, ou elle a senti qu'elle exhalait une odeur de cadavre ou de soufre qui était insupportable.

Je me souviens qu'un matin ma femme de chambre me pria de monter chez une de mes malades, m'assurant que j'allais rire de ce que je verrais. J'entre et j'aperçois le lit de plume converti en oreillers et traversins. Elle avait travaillé toute la nuit, sans lumière bien entendu, à tout confectionner. A mes reproches elle répondit qu'elle avait agi dans mon intérêt : un lit de plume elle n'en avait aucun besoin, et les oreillers et les traversins me seraient d'une bien plus grande utilité dans ma maison.

On se demande peut-être pourquoi nous ne pre-

nons pas les moyens d'éviter ces dégradations. Je répondrai hardiment que c'est à ces petits sacrifices, auxquels les parents doivent se soumettre puisque nous nous les imposons, qu'est dû le bonheur relatif de l'aliéné. Mais ce que nous permettons, il est impossible de le laisser faire dans les grands établissements publics dont l'ordre et l'harmonie doivent être la règle parce qu'ils sont soumis à des visites constantes, voire celles des étrangers, et qu'il y a dans ce cas, alors même qu'il s'agit du pauvre fou, l'amour-propre national à soutenir. Dans les établissements privés dont nous n'ouvrons les portes qu'à l'autorité pour y exercer sa surveillance, et à la famille pour y visiter le parent, nos malades sont à nous; ils ne sont pas les aliénés de tel département, ils n'appartiennent pas à tel établissement, il ne sont soumis à aucune expérience, à aucun essai en dehors des tentatives faites pour les guérir, ils sont directement en cause, et ne posent pas pour la science dont les résultats doivent se répercuter à l'étranger. Ils sont le malade traité par le médecin, ils ne sont pas le *sujet* de la médecine. C'est dire que moralement et matériellement nous sommes responsables de leur bien-être individuel, et que notre conscience nous commande d'y travailler sans relâche et sans souci de l'opinion. Or, il faut que les gens du monde le sachent, tout malade dont la tenue est irréprochable, dont l'appartement ne ré-

vèle en rien la démence, est plus ou moins tyrannisé — le fou étant, à très-peu d'exceptions près, malpropre et destructeur. Je n'entends pas dire que dans les établissements publics il soit maltraité, mais il est tracassé par ce contrôle apporté à tous ses actes, et par conséquent moins heureux que s'il lui est donné dans une certaine mesure de se livrer à ses fantaisies.

D'ailleurs, puisque nous convenons que les enfants et les fous ont de si grands rapprochements, pourquoi ne serions-nous pas indulgents aux méfaits de ceux dont la raison est perdue quand nous le sommes si largement à ceux chez lesquels elle n'est pas arrivée à son entier développement? Qu'il nous souvienne de nos irritations enfantines que le respect pour nos parents ne parvenait pas à dissimuler. Les recommandations qui nous étaient faites ne nous causaient-elles pas de petites colères sourdes? Si, par exemple, au moment où s'élève une construction de terre ou de neige, le jeune architecte triomphant reçoit de la voix maternelle l'ordre d'aller se laver ou changer de vêtements, souvenons-nous et nous avouerons que tout son petit être est bien près d'entrer en révolte. Et plus tard, quand jeunes filles nous faisons ce qu'il est convenu d'appeler notre entrée dans le monde, nos mères, si glorieuses de nous, ne nous causent-elles pas parfois des impatiences qui contractent nos

traits lorsque, dans leur tendresse et par cette soi qu'elles ont de nous voir les plus fêtées, elles nou répètent tout bas : « tiens-toi bien, ne t'assieds pa sur ta jupe, tu froisses ta ceinture; viens que je rattache cette épingle ; n'es-tu pas trop serrée ?... » Toutes, nous avons subi ce martyre après leque nous avions besoin que nos succès s'affirmassent pour que nos visages se détendissent complétement.

Si donc toute compression est une torture pour la jeunesse, il est indiscutable qu'elle a la même action sur l'aliéné. Pour les enfants elle est obligatoire, parce qu'elle est la base de l'éducation; mais, pour le fou qui ne peut plus progresser, à quoi bon le tourmenter quand le devoir n'y oblige pas? Et si, dans sa manie de dégrader, il ne s'en prend qu'aux choses et qu'il soit inoffensif pour lui et pour les autres, il faut faire bon marché de cet inconvénient et y remédier en ne laissant sous sa main que des objets sans valeur.

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

PREMIÈRE PARTIE

Pour procéder avec ordre, je débuterai par les souvenirs de la maison de santé de la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Il en est quelques-uns que j'eusse désiré passer sous silence parce qu'ils se rapportent à des faits où ma personnalité s'est trouvée plus directement engagée. Si, à mesure que nous avançons dans la vie, les souvenirs de jeunesse nous arrivent comme une émanation des senteurs d'autrefois, c'est à la condition que nous les recueillerons en nous ; en les répandant au dehors le parfum s'en dissipe.

J'hésitais donc à raconter certaines anecdotes qui rentrent un peu dans le domaine de la vie privée, autant pour ce motif que par un sentiment de convenance bien naturel. Cependant, il m'a semblé qu'il ne m'appartenait pas d'écarter d'un travail, qui

n'est autre qu'une étude morale, des observations dont la nature se rattache au caractère de cet essai.

La folie, il y a quelques années, effrayait davantage la société. Les parents alarmés amenaient leur malade au début de la maladie. Tous les directeurs de maison de santé pourraient attester avec moi que nous nous trouvions en présence de cas bien plus intéressants, par cela même que, le sujet étant récemment touché par l'aliénation, le mal n'avait pu encore accomplir chez lui son œuvre de dégradation.

Les jeunes filles, les jeunes gens conservaient encore, dans l'intervalle des accès, ces soins de leur personne qu'il faut plus tard prendre pour eux. La folie n'imprime réellement son cachet que lorsqu'elle se prolonge. Autrefois, le visage, les allures d'un malade, sa mise même ne le distinguaient pas des êtres raisonnables. Il en résultait que, sociable par instants, il bénéficiait de la vie de famille, et cette intimité dans laquelle il vivait contribuait, on n'en saurait douter, à hâter sa guérison.

Aujourd'hui, c'est en présence de fous la plupart incurables que nous nous trouvons placés, et la maladie a déjà fait de si cruels ravages lorsqu'ils nous sont confiés, qu'à très-peu d'exceptions près, ils réclament de nous bien plus l'hygiène propre aux aliénés que les traitements énergiques mis en usage dans la folie aiguë.

Avant de faire défiler sous les yeux du lecteur les différentes observations que j'ai recueillies dans ce travail, je dois le prévenir qu'il ne les trouvera pas rangées avec méthode sous la triste bannière de la folie qui leur est propre. En présence des maîtres qui ont écrit sur l'aliénation, j'ai pensé qu'il fallait éviter de les copier. Toute imitation aurait le tort réel d'être inférieure aux écrits d'hommes distingués vieillis dans la pratique. Je raconterai donc à bâtons rompus, au jour le jour, les anecdotes qui me sembleront dignes d'intérêt. Écrivant pour les gens du monde, je ferai en sorte que la lecture de mon livre leur soit facile ; c'est pourquoi j'éviterai la forme scientifique, préférant les initier à ces mystères du cœur humain dont nous autres femmes nous avons le secret, ce qui justifie tant soit peu notre confiance dans nos appréciations psychologiques.

Dans les faits relatifs aux aliénés et qui frappèrent jadis mon imagination, je ne peux évidemment que communiquer au lecteur mes impressions d'enfant. Il est bien entendu qu'il m'était interdit, et pour cause, de classer les différents genres de folie. Les anecdotes sont donc racontées telles qu'elles me sont restées dans l'esprit, et il est à présumer que quelques anomalies se rencontreront dans la classification des cas. Ces anomalies, j'eusse pu les corriger en m'inspirant des observations consignées

par mon père dans les registres de ce temps-là. Mais c'eût été faire, je crois, dans cette circonstance une trop grande part à la science, et imprimer à ces faits un cachet médical qu'il n'appartenait pas à un enfant de leur attribuer.

Bien qu'ils soient reproduits aujourd'hui seulement, alors que l'expérience acquise ne me permet plus d'errer, j'ai tenu à conserver aux impressions reçues au jeune âge leur caractère primitif, pensant qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur, en même temps qu'il s'initie aux mystères de la folie, de suivre l'enfant qui grandit à l'ombre d'un tel sanctuaire.

En fouillant pour ainsi dire toutes les archives du temps passé, je ne puis omettre de parler d'un aliéné que j'entrevis un jour dans une maison de santé et dont le souvenir me poursuivit longtemps; et, aujourd'hui encore, alors que le triste panorama de la folie ne cesse de passer et repasser devant moi, je reste convaincue que j'eus devant les yeux, à cette époque, une complète incarnation de ce mal mystérieux qu'on appelle l'aliénation mentale.

J'étais à peine âgée de cinq ou six ans quand je vis cet homme, de haute stature, que deux gardiens contenaient. Il venait d'être admis dans une maison de santé, et criait d'une voix puissante : « Je suis empoisonné, et ma femme a coopéré à cet empoi-

sonnement! » Ces paroles me remuèrent profondément, mais, il faut tout dire, ce verbe *coopérer* contribua pour beaucoup à frapper mon imagination d'enfant. Plus tard j'ai revu cette même face large et pleine, cette chevelure au vent chez des hommes que leurs doctrines politiques plaçaient sur un échelon supérieur. Cette organisation, je l'ai retrouvée chez des tribuns, et je croirais sans peine que cet homme que la folie venait d'atteindre avait dû commander à ses semblables. Sur la grande scène de la vie, il semblait fait pour être acteur et non spectateur. Je ne le revis plus et n'en entendis plus parler, et cette impression qu'il avait produite, si elle s'affaiblit grâce à la mobilité des idées chez l'enfant, ne s'effaça pas.

Dans une seconde circonstance, je fus très-impressionnée par les paroles d'une aliénée, déjà placée dans la maison de la rue neuve Sainte-Geneviève avant que mon père en eût pris la direction. Moins peureuse que beaucoup d'enfants, je montais un soir l'escalier sans lumière quand j'entendis une voix sépulcrale me dire : « Je demande la clef de l'âme et de la terre! Je demande... la clef de l'âme et de la terre! » Ce ne fut pas l'aliénée, m'arrêtant au passage pour me tenir un discours incohérent, qui me glaça d'effroi — j'avais déjà, hélas, fait connaissance avec l'aliénation. — Non, c'était cette clef de l'âme et de la terre qui m'était deman-

dée. Je trouvais à cette réclamation un caractère mystérieux bien fait pour épouvanter une enfant de huit à neuf ans.

Parmi les pensionnaires de l'établissement se trouvait une très-belle jeune femme. On racontait alors qu'elle était devenue folle par orgueil. Éprise de sa beauté, elle s'était crue appelée aux plus hautes destinées. La maladie n'avait été que l'exagération de ces malheureuses tendances et, dans son délire, elle ne reconnaissait à personne le droit de lui parler. Elle était, à certains jours, en proie à des fureurs qui n'étaient pas sans causer à nos parents de vives inquiétudes à propos de ma sœur et de mes frères, qui étaient de jeunes enfants. Les recommandations les plus pressantes nous étaient faites de n'aller jamais du côté où se trouvait sa chambre. Un jour, sa porte étant restée ouverte, elle descendit et rencontra dans l'escalier mon jeune frère âgé de quatre ans. L'enfant, qu'on avait habitué à redouter la belle mais dangereuse malade, devint tremblant à son approche. « Que fais-tu là, lui dit-elle? » La présence d'esprit du pauvre petit le sauva d'un danger qu'on pouvait croire certain : « Je vous regarde, madame, et je vous trouve bien belle. » Elle sourit et passa. Quand il revint vers nous, il ne pouvait plus parler tant son petit cœur battait.

J'ignore jusqu'à quel point les psychologistes ont

poussé l'observation à propos de la présence d'esprit chez les enfants, mais j'ai été, pour ma part, témoin de plusieurs cas dans lesquels les enfants les plus jeunes ont fait preuve de raisonnement. Ces réflexions paraîtront en dehors de mon sujet, mais, si ma plume et mon imagination n'avaient pas toute liberté, je ne saurais réussir à intéresser le lecteur; qu'il veuille donc consentir à me suivre avec patience dans le labyrinthe dont nous explorons ensemble les détours, et, si je l'égare quelquefois, je m'engage à le ramener au point de départ.

Et maintenant je fais suivre ces réflexions des anecdotes dont les tristes héros ont défilé devant moi, à un âge où il n'est pas fréquent d'observer la folie. Puisse le lecteur prendre à mes souvenirs un peu de l'intérêt que je trouve moi-même à les faire revivre à son intention.

Toutes les fois qu'une vision du passé, soulevant le voile de l'oubli, viendra me visiter, loin de la fuir je l'évoquerai. Les meilleures années de notre vie sont sans contredit celles du jeune âge; le bonheur que nous avons ressenti de vivre est le cantique d'actions de grâces que nous avons tous chanté à Dieu. Plus tard, quand les épreuves sont venues, quand les années et les douleurs nous ont courbés sous leur poids, nous aimons à nous rappeler ces jours bénis où nous étions bons parce que nous étions heureux.

Lorsque le temps a passé, brisant de son aile

toutes nos illusions et ne nous laissant qu'indifférence et égoïsme, nous participons bien plus des lèvres que du cœur aux chagrins de nos semblables, et, seules, les peines de ceux que nous aimons trouvent en nous un écho.

Enfant, je me rappelle avoir pleuré sur toutes les douleurs des parents de nos malades, et avoir eu sur ces derniers une action que je n'ai plus aujourd'hui. Ces malheureux avaient-ils conservé le sentiment de leur force, et ma faiblesse me protégeait-elle auprès d'eux; ou bien avais-je pour les consoler des intonations de voix que je ne retrouve plus? Je l'ignore. Peut-être, seulement, à cet âge où toute chose est un enseignement, apprenais-je à souffrir par la souffrance des autres, et, comme cette étude est celle de l'inconnu, comme elle en a toutes les séductions âpres, sans doute, à mon insu, j'y mordais avec ardeur.

L'anecdote que je vais rapporter ici date de ma jeunesse ou plutôt de mon enfance. A cette époque M. B., étranger de distinction, fut conduit dans l'établissement de mon père. Il était en proie à un délire qui ne lui laissait que de bien courtes intermittences de tranquillité. On ne pouvait sans danger s'approcher de lui, car, dans ses accès, il avait essayé plus d'une fois de frapper ses gardiens à la poitrine et au ventre. Mon père faillit même un jour être blessé de cette façon.

La femme de M. B. l'aimait si tendrement qu'elle n'avait consenti à le mettre dans une maison de santé qu'à la condition de rester auprès de lui. La camisole, que M. B. ne devait presque pas quitter, la garantissait des accidents. Le pauvre malade joignait à ses fureurs la monomanie du poison, et il était très-difficile de le faire boire et manger.

Qui pourrait nier l'influence de la forme? Malgré ses cinquante ans, la grande beauté de M. B. et son extrême distinction frappaient tous ceux qui l'approchaient. Je vois encore cet homme de haute taille, aux genoux duquel j'atteignais à peine, et je me souviens qu'il avait si grand air que je m'expliquais la tendresse de sa femme pour lui.

Père d'une nombreuse famille, M. B. malgré son triste état gardait un vague souvenir de ses enfants car il m'avait prise en affection, et sa femme m'attirait sans cesse près d'elle, espérant que je rappelais à son mari une de leurs filles. Souvent j'obtenais du malade ce qu'il eût refusé à d'autres. Il acceptait volontiers un breuvage présenté par moi; j'étais trop jeune, disait-il, pour être une empoisonneuse. Ma mémoire a gardé le souvenir de repas pour ainsi dire pris en commun. Je consentais à goûter un potage, alors que le malade y avait porté les lèvres. Toutes mes délicatesses se révolteraient aujourd'hui, et je me sentirais incapable d'en triompher. A l'âge des dévouements inconscients je sur-

montais toutes mes répugnances, et m'en trouvais dédommagée si le succès couronnait mes efforts.

M. Legrand, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, visitant un jour un malade, me surprit dans mes fonctions de sous-directrice que je prenais déjà très au sérieux. « Ma fille fait aussi du traitement moral, Monsieur le curé, lui dit mon père. » Et M. Legrand lui fit cette gracieuse réponse dont ma vanité d'enfant fut très-flattée : « Vous devez faire alors de bonnes cures, docteur. »

Pour revenir à M. B., je dirai que je l'avais très-sérieusement pris sous ma protection. Sa femme m'accablait de témoignages affectueux, et me retenait près d'elle par ces mille petites prévenances que les vraies mères de famille ont au cœur pour les enfants. La passion que j'avais pour les couteaux, les ciseaux et les petites boîtes, passion qu'elle avait découverte et qu'elle flattait, dit l'âge que j'avais aussi bien que pourrait le faire l'acte de naissance le plus authentique.

Un soir que nous étions toutes les deux auprès de son mari, elle eut besoin de s'absenter. Comme je ne courais aucun danger, puisque M. B. avait la camisole, elle le laissa à ma garde.

La camisole est une mesure préservatrice et souvent indispensable, néanmoins j'ai su si difficilement l'accepter que, même aujourd'hui, malgré les inconvénients qui résultent de trop de liberté laissée

à certains malades, le chiffre des pensionnaires qui sont camisolées chez moi est presque insignifiant.

J'ai fait cette remarque, qui a dû être faite par des autorités plus compétentes que moi, c'est que le lien n'est pas sans danger pour le malade dont le naturel est violent ; la compression l'exalte, et, à moins de se trouver en présence d'un aliéné susceptible de se tuer ou de blesser ceux qui l'approchent, il est préférable qu'il soit pendant l'accès laissé libre en cellule, sur la paille s'il déchire, sur de la literie mise à terre (sans lit de fer ni lit de bois) s'il ne s'en prend pas aux objets.

Je restai donc seule avec M. B. Je le vois encore cherchant à se débarrasser de la camisole. « Seriez-vous tranquille, lui dis-je, si je vous détachais les mains ? » Et, sur sa réponse affirmative, heureuse de faire acte d'autorité, je dénoue, avec mes dents quand les doigts s'y refusent, les cordons qui retenaient les manches. Pour me récompenser il se mit paisiblement à boire et à manger ce qui se trouvait sur la table. Quand madame B. revint, mon père la suivait. En me voyant à la merci de ce fou si redouté, il fut très-vivement impressionné et, comme tous les parents dont les enfants viennent d'échapper à un danger imminent, au lieu de se réjouir d'abord, il m'appela hors de l'appartement et me gronda très-sévèrement. M. B. dut-il sa guérison aux soins qui lui furent donnés, ou (la

science me le pardonne) Dieu prenant pitié de sa malheureuse femme voulut-il récompenser son dévouement et son amour, (j'inclinerais à le penser) ce qui est certain c'est que M. B. revint à la raison deux mois après son entrée dans notre maison.

Dans l'établissement de mon père, un ecclésiastique, atteint du délire de persécution, se refusait à toute alimentation, préférant la mort, disait-il, au poison qu'on voulait lui verser. J'avais, je m'en souviens, fait, très-peu d'années auparavant, ma première communion ; et ce prêtre frappé de folie, alors même qu'il m'était inconnu, m'impressionnait bien différemment que les autres aliénés, qui se succédaient si souvent. Je voulais qu'il fût sauvé à tout prix. J'épuisais tous les moyens de persuasion pour l'engager à boire et à manger, j'essayais de calmer ses angoisses, mais, je l'avoue, mon influence sur lui était complétement nulle. Un jour, j'accompagne mon père ; le domestique nous suit, et je veux faire prendre au malade quelques cuillerées de potage. Aussitôt il ferme les yeux et s'écrie : « *Vade retro, Satanas ! vade retro, Satanas ! vade retro, Satanas !* » Et, comme il craignait que je ne comprisse pas, il traduisait et répétait : « Retire-toi, Satan ! » Et, sans s'arrêter, il repoussait le diable qui, pour lui, s'incarnait en moi. Je lui demande pourquoi il crie ainsi, et il me fait cette réponse textuelle : « Vous êtes jeune, je suis prêtre, votre

place n'est pas ici. » Je fus blessée ; le croirait-on ? Je lui répondis, oubliant son état de maladie, que si j'étais jeune il était vieux et prêtre et que, d'ailleurs, comme malade il avait droit à ma sollicitude.

Il revint à la raison et, se rappelant cette sorte d'exorcisme, il me demandait en riant si la chrétienne lui avait pardonné la petite blessure qu'il avait faite à l'amour-propre de la jeune fille.

J'ai dit, dans un chapitre précédent, que ma vie s'était écoulée au milieu des aliénés. C'est la vérité, car mon éducation se fit dans ma famille et les heures de récréation se passaient avec celles des pensionnaires dont il n'y avait pas lieu de redouter l'obscénité du langage ou l'agitation des mouvements. Quand ma pensée se reporte vers la petite maison de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, certaines figures m'apparaissent. Est-ce un mirage de l'imagination, est-ce seulement que les souvenirs lointains se dorent de tous les rayons de soleil qui ont éclairé notre enfance ? je ne sais. Ce qui est bien certain, c'est que je ne retrouve plus dans mes pensionnaires d'aujourd'hui mes chères malades et mes compagnes d'autrefois. Que de jeux insensés ! car les extrêmes se touchent ; l'enfant et le fou se confondent ; l'un ne sait pas encore, et l'autre, hélas, a tout oublié. Rien ne me semblait étrange dans

leur conduite, et tous mes projets leur semblaient réalisables. Les lessives dans une cuvette, les dinettes, les teintures dans les encriers, les oripeaux éclatants, les maisons faites de sable et de feuillage, les plantations sans racines, nous passionnaient également. Comme les pauvres parents étaient heureux, dans leur malheur, de cette communauté de jeux ! Ils acceptaient tout. Je me rappelle qu'un jour ma sœur, qui avait cinq ans, fit tomber sous les ciseaux la splendide chevelure d'une pensionnaire que nous affectionnions beaucoup. Quand cet acte de vandalisme fut accompli, nous eûmes conscience de la faute et de la réprimande qui allait en être la conséquence. « Ne te tourmente pas, Mathilde, disait la malade, tu as bien fait, cela me gênait. » Nous fûmes grondées sévèrement, comme on pense. La sœur de la malade, dont on attendait la visite avec une certaine appréhension, pria au contraire qu'on ne nous parlât plus de cela, tant elle redoutait que notre intimité vînt à cesser.

Cette même pensionnaire, recevant un jour la visite de son frère qui résidait à l'étranger, un déjeuner avait été servi dans sa chambre pour qu'il pût vivre un moment avec elle de la vie d'autrefois. Elle voulut changer l'organisation du couvert et substituer aux verres des pots à pommade, prétendant que l'usage en était bien plus commode. Son frère cherchant à lui démontrer l'insanité de cet

arrangement : « Mon Dieu, lui dit-elle, pourquoi, mon ami, te singularises-tu ainsi ? » Pour le coup cela dépassait tout ce que ma sœur et moi pouvions rêver de fantaisiste, et je me souviens que nous quittâmes la pièce en riant aux larmes comme des enfants que nous étions. Cette chère demoiselle, qui vécut encore bien des années après mon mariage, disait un jour, alors qu'elle était fatiguée de manger du thon mariné expédié par M. Rivet : « Mon Dieu, Maria, (elle avait conservé l'habitude de m'appeler par mon nom de baptême et de me tutoyer) ton mari a assez pêché, fais-le chasser maintenant. » Elle était en proie aux hallucinations, et attribuait à telle malade ou domestique une influence mauvaise. « Débarrasse-nous de celle-là, me disait-elle ; tu es fatiguée, elle en est cause. Tu vois, moi ! elle me met des rides, elle me fait tomber les dents, elle me blanchit les cheveux. Elle en fera autant pour toi. »

Une pauvre femme, bien humble d'origine et que nous appelions pourtant *la baronne* parce que dans sa folie elle se donnait ce titre, était tout aux caprices de mes frères auxquels elle gardait les gâteaux et les bonbons que lui apportait son mari. Mais, comme tous ses actes étaient marqués au coin de la démence, elle accompagnait toujours ses dons de vieux papiers, chiffons, etc.., Un soir, l'institutrice nous avait conduits tous à confesse. Nous étions dans la chapelle du curé de Saint-

Étienne-du-Mont, ami de notre famille. L'affluence des pénitents était considérable; le recueillement de ma sœur et de mon frère commençait à leur sembler un peu long, et c'étaient de petits chuchotements, de petits rires dont nous nous sommes tous rendus coupables en pareille occasion. A un moment donné, mon frère veut montrer à ma sœur quelque chose qu'il avait dans sa poche et, tout à coup, on entend comme un bruit de perles se répandant par terre dans tous les sens. Mon frère reste une seconde interdit, puis est pris d'un fou rire; sa petite sœur l'imite; l'institutrice et moi nous avions peine à garder notre sérieux. Les pénitentes jeunes riaient; les vieilles murmuraient. M. le curé sortit du confessionnal pour connaître le motif de toutes ces agitations. En marchant, à chaque pas il faisait craquer du millet sous ses pieds. En voyant les enfants, il devina les coupables. Or, voici ce qui était arrivé : La *baronne* avait glissé dans la poche de mon frère son serre-tête rempli de millet; celui-ci, cherchant dans sa poche, en avait répandu le contenu, et cette coiffure ornée d'un chiffre grand de deux centimètres, s'étalant sur le pavé comme pièce de conviction, rendait l'incident plus burlesque. M. le curé, qui était loin d'être sévère, fit nettoyer la chapelle et tout rentra dans l'ordre. On peut s'imaginer si nos rires recommencèrent après notre sortie de l'église.

Si bons, si humains que soient les enfants, ils sont parfois cruels dans leurs jeux et dans leurs rires. « Cet âge est sans pitié. » L'histoire que je veux raconter en est une preuve.

Mon père avait, dans son établissement de la rue Sainte-Geneviève, un jeune homme doublement frappé de cécité et de paralysie générale. Cet infortuné s'était épris de moi qu'il ne voyait pas, mais de qui les autres malades lui faisaient un portrait plus ou moins fantaisiste. Les journées se passaient pour lui à demander ma main dans de longues pièces en vers de mirliton qu'il composait et qu'un autre pensionnaire, élevé aux fonctions de secrétaire, écrivait sous sa dictée. Les malades, qui s'amusaient de sa folie, lui avaient fait croire que j'étais la fiancée du général Bugeaud revenu tout exprès d'Algérie pour faire célébrer notre union. Un beau jour on lui annonce qu'à l'occasion de ma fête le général arrive et qu'à une certaine heure il doit, escorté de son état-major, venir faire sa demande officielle. M. P. se fait habiller par son domestique; je le vois encore avec son pantalon rayé rose et blanc, semblable à un store de magasin, un habit de chasse vert myrte à boutons de métal, et un grand chapeau de paille. Il se croyait superbe et irrésistible. Il demande à être introduit chez mes parents. Arrivé dans la salle à manger, avec son prétendu secrétaire et escorté de son domestique,

il se rangea contre la muraille pour laisser la place, disait-il, au général Bugeaud, car sa jalousie était tempérée par sa poltronnerie. Chaque bruit qui se produisait dans la pièce il l'attribuait, dans sa folie, aux éperons des militaires et au cliquetis de leurs armes. Ma mère reprochait à mes frères et sœur, ainsi qu'à moi, le fou rire qui s'était emparé de nous et voulait qu'on reconduisît le malade dans sa chambre ; mais il eût été très-malheureux d'être écarté de cette réunion qu'il croyait être solennelle. Il avait composé un poëme élégiaque qu'il me débita, et où Endymion immolait son amour aux pieds de Vénus en faveur du dieu Mars. Ma mère elle-même, tout en nous disant qu'il était mal de s'amuser de l'infortune, avait les traits contractés par le rire qu'elle voulait réprimer. Il questionnait sur les allées et venues; son camarade lui faisait croire que c'étaient les fleurs et les bijoux qu'on déposait dans la pièce par ordre du général. Cette représentation, gaie dans la forme et triste dans le fond, cessa enfin. M. P. fut pendant quelques jours sous l'impression de la brillante réunion dont il avait fait partie. Il croyait fermement avoir tout vu, et détaillait cette prétendue mise en scène avec une richesse d'imagination bien digne d'un pauvre exalté. J'appellerai l'attention du lecteur sur cette particularité que cet aliéné, dont la cécité était complète, percevait les objets de ses rêves, par le

seul fait de l'hallucination, absolument comme le malade qui, jouissant de la vue, est en proie à des visions qui n'existent que pour lui.

Mme de L., par son intelligence et ses mérites, avait été appelée fort jeune à un poste honorable et exceptionnel. Qu'il me soit permis de laisser ici le champ ouvert à l'imagination ; la discrétion me fait un devoir de ne pas m'expliquer davantage. La vie s'écoulait donc, pour elle, heureuse et honorée, quand elle fut mise en relation forcée avec un personnage influent sur lequel elle produisit une vive impression. Soit qu'il fût sérieusement épris, soit que les circonstances l'entraînassent dans un courant impossible à remonter, toujours est-il qu'il apporta un trouble complet dans l'existence de Mme de L. Il contraignit la pauvre femme, et cela pendant dix-sept ans, à la ruse et à la dissimulation. Ce fut en vain qu'elle se débattit, qu'elle voulut échapper à cette influence fatale : il lui fut impossible de rompre les fils de la trame qui l'enserrait. Elle se mourait, nous disait-elle plus tard, de ne pouvoir rentrer dans le droit chemin, et la peur du scandale la rivait à cet homme plus fortement que la passion elle-même. Sous l'influence de ces tortures journalières la santé de Mme de L. commençait à s'ébranler, quand elle s'aperçut qu'elle était supplantée dans le cœur de

celui qui avait troublé sa vie. — N'est-ce point là notre histoire à tous? Nous voulons bien immoler notre cœur sur l'autel du devoir, nous pouvons bien consentir à brûler nos souvenirs sur celui du repentir, mais si c'est par l'infidélité que se produit le renversement brutal de toutes nos espérances, comme un feu mal éteint notre amour se ravive, et nous jetons au vent qui les emporte nos résolutions et nos remords. — Ce fut la jalousie qui fit déborder pour Mme de L. la coupe déjà si pleine de douleurs et d'angoisses, et qui précipita le dénouement de ce drame où sombra sa raison.

Quand Mme de L. nous fut amenée, elle était en proie à une maladie mélancolique qui la poussait au suicide. Sous l'action du mal elle racontait ses chagrins à qui voulait bien recevoir ses confidences; elle les faisait même si complètes que, plus tard, quelques détails étant parvenus à la connaissance de ceux qui avaient droit sur sa personne, elle fut dirigée sur un établissement étranger pour éviter des révélations indiscrètes.

Il se glissait dans sa folie des idées d'orgueil qui ne sont pas inséparables de la forme triste pour ceux qui ont fait des études spéciales en aliénation. Ces malades croient généralement qu'ils sont plus vivement frappés que les autres, que leur cas n'a pu être observé avant eux et ne pourra plus l'être désormais. Cette dame, racontant un jour à mon

père, pour la centième fois peut-être, la cause de son mal, ajoutait : « Docteur, ma peine est grande comme le monde ! » et mon père lui fit cette réponse : « Votre orgueil n'a pas trouvé une comparaison plus grandiose, n'est-il pas vrai, autrement vous vous en fussiez servie ? » Elle sourit, car, en dehors de l'idée fixe, elle conservait toute son intelligence. « Allons, dit-elle, vous doutez de mes paroles et de mes tortures. » Ma mère l'avait prise en très-grande affection, et, quand les idées de suicide furent écartées, nous lui fûmes souvent confiées, ma sœur et moi. C'était un sûr mentor, et ses conseils étaient toujours si logiques et si élevés qu'elle avait pris sur nous une certaine influence.

Je l'ai dit dans un chapitre précédent, la forme ne saurait être dédaignée, et si quelques-uns ne veulent pas reconnaître sa puissance sur l'enfant comme sur l'homme, c'est qu'ils en sont généralement dépourvus. Je n'ai jamais, pour ma part, entendu nier l'attraction de la beauté que par des hommes ou des femmes peu doués sous ce rapport. Les qualités du cœur et de l'esprit nous attachent à la longue ; mais ce qui nous séduit, de prime abord, ce sont les avantages physiques. Mme de L. joignait à un charme infini un visage si agréable et un timbre de voix si harmonieux qu'elle captivait tous ceux qui l'approchaient. Quelques mois après son entrée, toute trace de maladie avait disparu, et sa

réserve sur ses malheurs ne pouvait être comparée qu'à ses indiscrétions premières.

Ayant quitté l'établissement, Mme de L. se trouva, par des combinaisons qui ne peuvent être exposées ici, exclusivement placée sous la dépendance de celle qui avait apporté le trouble dans son état mental. Sous cette pression morale elle retomba et nous fut ramenée. Ces alternatives d'améliorations et de rechutes se produisirent fréquemment, et il vint un moment où ceux qui avaient mission de s'occuper d'elle préférèrent l'éloigner par mesure de prudence ; et, comme je l'ai dit déjà, elle fut emmenée à l'étranger.

Encore une figure d'autrefois. Qu'elle soit la bienvenue, et que le lecteur me pardonne si, dans ce journal que j'écris pour lui et qui relate les observations que j'ai jugées devoir l'intéresser, celles qui se rattachent à la vie d'enfant et de jeune fille sont décrites avec plus de sollicitude et d'entraînement que les autres. Tous nous avons au cœur une petite dose d'égoïsme, et ces pauvres fous qui, me ramenant aux jours où la vie s'annonçait riante et heureuse, m'apportent le souvenir d'illusions hélas depuis longtemps perdues, je les remercie en les faisant passer devant les yeux du lecteur sous des couleurs moins sombres, tout en laissant subsister la vérité tout entière.

J'ai dit, en commençant cette étude, que les fous

sont généralement égoïstes, ingrats et lâches. Mais j'ai fait une réserve pour les exceptions, et celui dont je veux écrire l'histoire est un des rares aliénés qui aient conservé dans la maladie le parfum de toutes les qualités, de toutes les vertus dont Dieu les avait doués. Gentilhomme sans fortune, il avait embrassé la carrière militaire ; à trente-trois ans il avait obtenu un grade supérieur, gagné en Afrique, quand la folie, cet horrible fléau, vint s'abattre sur cette belle et poétique organisation. Cet honnête homme, pour rester le soutien de sa sœur qu'il chérissait, s'était condamné au célibat. Ses mœurs austères lui interdisaient les distractions irrégulières, si bien que cette âme accessible à la tendresse dût se replier sur elle-même, et la monotonie d'une existence aussi peu remplie l'amena à la monomanie triste, avec tendance au suicide. M. de P. fut conduit dans l'établissement de la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Comme ce malade n'avait aucune agitation, mais nécessitait seulement une surveillance de tous les instants, il vécut au milieu de nous. A toutes leurs récréations, ma sœur et mes frères, qui l'avaient promptement reconnu pour un ami avec cet instinct particulier qui distingue l'enfant, le mêlaient à tous leurs jeux. Ces plaisirs innocents, auxquels sa grande bonté le faisait s'associer, il en ressentait une influence bienfaisante. Cet homme qui avait vécu de longues années séparé de sa famille, n'ayant que la

discipline militaire et le travail pour distraction, aima de tout son cœur ces jeunes enfants qui l'avaient deviné et fut le compagnon inséparable de tous leurs plaisirs. Que de parties de marelle ils faisaient ensemble ! Je les vois encore, car mes quatorze ans me semblaient alors commander une dignité qui ne me permettait plus de prendre ma part de ces jeux enfantins. Mais je n'ai rien oublié de ces scènes du jeune âge. Ne sommes-nous pas tous ainsi ? Les faits récents peuvent s'effacer de notre mémoire, mais le moindre incident, s'il remonte à notre enfance, a toujours la fraîcheur de la fleur nouvellement cueillie.

Peu à peu, une amélioration sensible se manifesta dans l'état de M. de P. et, chaque jour, ses petits amis lui devinrent plus chers ; ils lui rendaient bien sa tendresse. Je ne puis me rappeler sans sourire le reproche amer que fit mon frère, âgé de onze ans, à ma sœur plus jeune que lui d'une année. Les enfants ont, ainsi que les fous, la manie de donner à certaines personnes des pseudonymes ridicules. Ma sœur et mon frère avaient baptisé M. de P. d'un nom qui s'écrit mais ne saurait s'expliquer; ils l'appelaient *La Fauchêne.* Un jour, j'entendis mon frère dire à ma sœur, d'un ton courroucé : « Tu m'as volé l'amour de *La Fauchêne* ! » Il s'agissait, autant que je puis m'en souvenir, d'une partie de marelle commencée sans lui.

M. de P. recouvra la santé, et bientôt il dût rejoindre son régiment. Après une courte absence nécessitée par l'organisation de sa compagnie, il revint à la maison. Déjà la gaîté avait disparu. Il resta quelques jours avec nous, reprit ses jeux et la vie de famille, et la tristesse se dissipa. Il nous quitta pourtant, mais avec de sombres pressentiments. Quelque temps après son départ, ma sœur recevait cette lettre qu'elle a précieusement conservée et qui peint mieux encore M. de P. que le portrait que j'ai tenté de faire de lui.

*** ce 6 Juin 18...

« Ma bonne petite Mathilde, je viens de débarquer à ***, et tout aussitôt je vous écris ce petit mot pour vous contraindre à me répondre et à me donner des nouvelles de vos bons parents et des vôtres. »

« Bien certainement vous n'avez jamais entendu parler de ***, et vous ne pouvez savoir où est située cette ville; figurez-vous donc qu'elle est à 300 et quelques lieues de la rue Neuve-Ste-Geneviève; cette distance de 300 lieues de ma bonne petite Mathilde me fait entrer, non pas dans une petite, mais dans une grande colère, et ne pouvant me contenir j'emploierai mes grands mots au risque même de vous faire rire; je dirai donc que je déteste à tout

jamais cette affreuse, abominable, et exécrable ville de ***, et si, en multipliant les épithètes, je pouvais combler la distance qui nous sépare, je vous assure que la chose serait bientôt faite. »

« Mais la colère, le murmure, l'impatience n'ont jamais avancé à rien; en toute chose et en toute circonstance il faut se résigner, et je le fais d'autant plus volontiers que j'espère que vous ne me ferez pas attendre longtemps une lettre de vous. Vous savez que lorsque vous achetiez du sucre d'orge ou du pain d'épice, avant d'en manger vous m'en offriez tout d'abord, et puis, comme je n'en voulais pas, vous ajoutiez tout aussitôt : « Pour me faire plaisir prenez en », et alors j'en prenais, mais pour vous faire plaisir. »

« Maintenant c'est à mon tour, et je vous dirai : « Pour me faire plaisir, écrivez-moi. »

« Voulez-vous que je vous raconte comment s'est passé mon voyage? Je pourrais bien vous dire, comme dans l'histoire du voyage dans l'Ile des Plaisirs de votre petit livre, que j'ai gravi des montagnes de sucre candi, franchi des rivières de lait sur des ponts de fromage à la crême, traversé des forêts de bois de réglisse dans une voiture d'angélique traînée par quatre gazelles, roulant sur une route pavée d'amadou pour éviter les cahots; mais vous ne me croiriez point, et vous auriez raison; cependant il est bien difficile de raconter un voyage sans mentir

un peu, aussi tout voyageur est menteur; eh bien je vais essayer de me renfermer péniblement dans la stricte vérité, et vous verrez quelle différence. »

« Je suis donc parti de Paris le lendemain de ce vilain jour où je vous ai dit adieu; j'avais pris ma place dans une énorme diligence et sur l'impériale pour avoir plus d'air et moins de poussière, mais avec l'inquiétude de savoir si l'on ne dirait pas de moi : « Degringolavit de diligentiâ in terram et fecit pouf. » Toutes les places étaient occupées sur la banquette où j'étais, de sorte que je me trouvais resserré bien à l'étroit entre le conducteur et un gros monsieur qui me gênait d'autant plus que lui se gênait très-peu. Nous sortîmes de Paris avec un grand fracas, nous arrivâmes à la gare du chemin de fer d'Orléans; là, au moyen de chaînes, de poulies, de crics, on hissa notre diligence sur un train du chemin de fer, et l'on renvoya dédaigneusement les chevaux. Nous étions ainsi six ou huit diligences à la file l'une de l'autre, et nous partîmes avec la vitesse du vent quand il souffle bien fort; après avoir roulé ainsi, nous arrivâmes à Orléans sans autre incident que celui d'avoir fait trente lieues en trois heures. A Orléans on attela de forts chevaux à notre diligence et nous partîmes pour Lyon sans plus de cérémonies, faisant route par le Bourbonnais. »

« En une nuit et deux jours nous arrivâmes à Lyon. Pendant ce trajet, beaucoup de poussière, de la fati-

gue, de la chaleur, du malaise; et puis mon voisin le gros monsieur qui, la nuit, en dormant, laissait tomber fréquemment sa lourde tête sur mon épaule endolorie, me prenant ainsi pour un oreiller; mais tous ces inconvénients n'étaient rien en comparaison du regret que j'éprouvais à la pensée que chaque coup de fouet m'éloignait de ma bonne petite Mathilde, et que de longtemps je serais privé, et bien privé de jouer avec elle. »

« J'oubliais de vous dire que, parmi les villes que j'ai traversées pour arriver à Lyon, se trouve Lapalisse, la ville du fameux Lapalisse qui n'ôtait jamais son chapeau sans se découvrir la tête, et dont la chanson est dans le petit livre qui est entre les mains de votre bonne mère; comme j'ai passé là en plein jour, j'ai regardé curieusement cette petite ville et j'ai admiré le château magnifique, quoique très-vieux, ou plutôt parce qu'il est vieux, habité autrefois par l'homme qui, un quart d'heure avant sa mort, était encore en vie; ainsi donc, tenez pour certain que non-seulement M. de Lapalisse a existé, mais que son château existe encore, qu'il est vaste et superbe, et habité en ce moment par un monsieur qui, quoique ne s'appelant plus M. de Lapalisse, n'en continue pas moins, comme lui, de se découvrir la tête en ôtant son chapeau. »

« Je vous disais donc qu'avec de la fatigue et de l'ennui j'étais arrivé à Lyon. Là je m'arrêtai pour y

coucher une nuit, afin de reprendre un peu de repos, et je me séparai avec bonheur de mes deux voisins le conducteur et le gros monsieur auquel je souhaitai bonne santé en lui faisant observer qu'il avait été pour moi un voisin très-incommode; à cela il chercha à m'expliquer longuement comme quoi il n'avait pu faire autrement, et, comme son explication devenait interminable, j'y coupai court en lui souhaitant le bonjour. »

« Après avoir couché à Lyon, j'y restai encore une demi-journée; n'ayant rien à faire, je flânai par toute la ville; il n'y a à Lyon qu'une chose digne d'être citée, ce sont les saucissons et la charcuterie qui ont une réputation européenne. Le mot saucisson me remet en tête celui que nous avons mangé ensemble au bois de Boulogne, et, malgré l'infériorité positive de sa qualité sur celui de Lyon, je le mets infiniment au-dessus de celui-ci, uniquement parce que je l'ai partagé avec ma bonne petite Mathilde dans cette journée où j'étais si heureux de la voir si joyeuse sur son âne. »

« De nouveau, et avec humeur, je repris la diligence, et je fis route sur Marseille; après avoir passé deux longs jours et deux longues nuits dans la voiture j'arrivai enfin à Marseille, dernière limite de mon voyage en France; dans ce trajet, un peu plus de chaleur, un peu plus de poussière, et partant plus de fatigue furent tout ce que j'ai recueilli

d'intéressant; aussi à peine arrivé, afin de me délasser, de me calmer et de me ranimer, je me hâtai d'aller prendre un bain; j'aurais en vérité peut-être bien fait d'y ajouter une douche (comme vous me l'aviez conseillé une fois, si vous vous le rappelez) tant le voyage m'avait fatigué et irrité. »

« A Marseille, je restai quelques jours, attendant qu'un bâtiment fît voile pour ***; ce qui arriva enfin, et je m'embarquai enchanté de quitter cette vieille ville, fondée en 600 avant ou après J.-C. par les Phocéens ou les Phéniciens; vous voyez que quand je me mets à faire des citations je ne suis pas heureux, car dans ces quelques lignes la chronologie peut comporter une erreur de 1200 ans, et l'histoire le nom d'un peuple pour un autre. Pour citer avec plus de certitude, je vous dirai, qu'en 18... Marseille est une ville où il fait au mois de mai une chaleur déjà incommode, où les maisons sont pleines de punaises, où l'on est obligé de se tenir la nuit en état de défense contre les cousins, où les habitants sont malhonnêtes et même grossiers, ne sachant que bâiller, dormir et manger de l'ail à toutes les sauces, parlant le français avec un accent qui vous écorche les oreilles, fiers et orgueilleux parce qu'ils sont riches, et que leurs gros vaisseaux apportent mollement à leur paresse de nombreuses marchandises à entreposer dans leurs vastes magasins. »

« Bref, je pris la mer, avec moins d'humeur que la diligence, et je fis route pour *** sur un bâtiment à vapeur. Le temps était magnifique, la mer très-belle; mais, quoique belle, elle était houleuse; le bâtiment se mit à danser d'une façon raisonnable; or il faut vous dire que l'effet de la danse sur mer est de produire des vomissements très-douloureux; je crois que la danse sur terre a plus d'une analogie avec l'autre, car, lorsque vous serez assez grande pour aller au bal, n'oubliez pas que, le lendemain, vous aurez fatigue, courbature et pesanteur de tête. Donc, le bâtiment dansa, la machine fuma, les passagers devinrent de plus en plus malades, et moi, qui ai le bonheur d'avoir le pied et l'estomac marins, je me promenais sur le pont, regardant fuir et diminuer la terre, tout chagriné d'aller si loin de Paris où je laissais une si bonne petite enfant que j'aime tant, et dont je vous donne à deviner le nom. »

« Quand vous serez plus grande, et que vous aurez remplacé le livre des contes de fées par d'autres qui ne les valent quelquefois pas, en lisant des descriptions sur la mer vous vous forgerez une félicité qui, comme le loup de La Fontaine, vous fera pleurer sinon de tendresse du moins d'admiration; n'ajoutez pas foi à ces descriptions, elles sont pour la plupart au delà du vrai; l'aspect de la mer est beau et bon à contempler pendant un quart d'heure,

au bout d'une heure elle devient indifférente, et au bout de quelques jours elle devient ennuyeuse comme tout ce qui se change en habitude; un marin ne pense pas plus à admirer la mer, qu'un habitant de la terre n'admire le ciel qu'il a constamment sous les yeux, quoique celui-ci soit plus étonnant que l'autre. »

« Remettant donc à plus tard le soin d'admirer la mer, savez-vous à quoi je pensais en me promenant sur le pont du bâtiment? Je vous le donnerais à deviner en cinq, en dix, en cent, que tout cela n'aboutirait qu'à vous faire donner la langue au chat. Pour ne pas vous faire chercher en vain, je vais vous le dire; je pensais aux vaisseaux des Champs-Élysées dans lesquels nous avons fait une partie ensemble, et me rappelant que ce mouvement, qui vous faisait fermer les yeux parce qu'il vous incommodait, n'était que l'ombre de celui qu'on éprouve en mer, je me disais que ce serait bien une autre affaire s'il vous fallait le supporter; car, sur mer, fermer les yeux n'aboutit à rien si ce n'est peut-être à faire ouvrir la bouche pour rejeter ce que l'estomac renvoie. »

« La journée se passa toujours avec du beau temps, et sur le soir je me mis à table pour manger avec assez d'appétit contre mon habitude, car il faut vous dire qu'en mer lorsqu'on n'est pas malade on dévore. A table, il y avait à côté de moi un

monsieur qui a égayé pendant un instant les passagers; ce monsieur, dont le ventre annonçait par son volume l'exercice d'un tout autre organe que celui de l'intelligence, ne trouvait rien de bon à dîner et rejetait avec humeur tous les plats; sa colère augmentant en raison de son appétit qu'il ne trouvait pas à satisfaire, il fit appeler le maître d'hôtel et lui commanda impérieusement de lui faire un autre dîner pour lui, ajoutant que tout était exécrable et qu'il ne voulait pas mourir de faim; le maître d'hôtel lui fit observer qu'en mer il n'en était pas comme d'un restaurant à terre, et qu'on ne pouvait faire à dîner pour chacun en particulier; le monsieur insista et se fâcha, le maître d'hôtel résista, tout le monde éclata, et le monsieur jeûna en se vengeant par quelques injures sorties de son estomac vide.

« Cette scène assez comique me remet en tête une petite histoire que j'ai lue, je ne sais plus où ni quand. La voici. Un monsieur, un anglais, dit-on, fait arrêter sa chaise de poste devant un hôtel d'un petit village; il descend et demande à déjeuner, ajoutant que l'on ait à se dépêcher parce qu'il n'a qu'une heure à s'arrêter; à cette injonction tout le monde s'empresse dans l'hôtel, en peu de temps les réchauds jettent un feu ardent, les casseroles rougissent et les mets pétillent avec fracas; bref, au bout d'une demi-heure un copieux

déjeuner est servi, et le monsieur s'assied à table. Il s'apprête à couper du pain, mais il s'aperçoit que c'est du pain tendre; un mouvement d'impatience passe sur ses traits et avec vigueur il frappe sur son verre pour appeler le garçon.

« Le garçon se présente. — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur? — Vous m'avez servi du pain frais, je n'en mange jamais, donnez-moi de suite du pain rassis. — Monsieur, je suis au désespoir, mais pour le moment nous n'avons pas de pain rassis. — Qu'on en aille chercher, reprend le monsieur. — Dans tout le village on n'en trouverait pas, répond le garçon, car les habitants n'ont que du pain bis qui ne vous conviendrait pas. — Eh bien, reprend le monsieur, avec humeur et autorité, qu'on en fasse.

« Comment trouvez-vous cela, faire du pain rassis dans une heure; la chose n'est pas facile; il y a cependant des gens dont l'exigence va jusque-là.

« Je reviens à mes moutons, ou plutôt à mon vaisseau; après avoir dîné et bien dîné, je remontai sur le pont et je fus tout étonné de voir la mer dans un calme parfait; la houle avait complétement cessé, le vaisseau filait sans faire le moindre mouvement, et le calme était si plein que, si vous aviez été là, avec moi, sur ce bâtiment, nous aurions pu facilement faire une partie de bouchon, ce qui assurément m'aurait autrement intéressé que le spec-

tacle fastidieux de la mer. Enfin la nuit arriva, et j'allai me coucher avec le projet bien arrêté de dormir; le lendemain et le surlendemain se passèrent comme le premier jour, avec beau temps et belle mer, et j'arrivai à *** où je suis et d'où je vous écris.

« Après avoir beaucoup trop longuement parlé de moi, parlons un peu de vous. Combien de fois avez-vous raisonné depuis mon départ, dites-moi ? je suis sûr que les heures de piano se succédaient sans relâche. Avant de monter en diligence, figurez-vous que j'ai rencontré M. de Guerle, qui m'a dit qu'il était impossible de venir à bout de vous rendre attentive au travail, que constamment vous regardiez les mouches voler, que votre travail fourmillait de gros contre-sens plus énormes les uns que les autres; il m'a ajouté : sur son cahier je lui mets toujours de bonnes notes parce que je ne veux pas la faire punir, mais, si cela continue, je mettrai partout : très-mal. — Alors je lui ai dit que si vous continuiez à ne pas vouloir travailler, je le priais de vouloir bien vous envoyer à *** à mon adresse, et que moi je me chargerais de vous faire travailler avec un martinet et en vous mettant au pain et à l'eau ; il ne voulait pas y consentir, mais j'insistai tellement qu'il finit par me le promettre. — Racontez-moi si, depuis mon départ, vous avez gagné au lansquenet. Quel malheur que je ne sois plus là pour faire la partie avec vous ; en faisant bourse commune nous ga-

gnions toujours parce que vous me portiez bonheur; et, regardez comme le gain rend exigeant! nous en étions venus à dédaigner les fiches et les contrats, et dans notre avidité nous ne surchargions plus nos deux jeux que de gros ronds, tant il est vrai que plus on a plus on veut avoir.

« Je m'arrête là, ma bonne petite Mathilde, attendu que j'ai une crampe atroce dans les trois doigts de la main droite qui tiennent la plume, et attendu encore que ma chandelle touchant à sa fin est sur le point de me souhaiter le bonsoir en me livrant à une obscurité désagréable ; mais avant de finir, je vous recommande de ne pas manquer de m'écrire, autrement je croirais que nous sommes encore fâchés, absolument comme dans ce jour où vous l'étiez pour tout de bon avec moi.

« Maintenant voici mes commissions dont je vous charge : embrassez bien pour moi Ernest et Gustave ; tirez les oreilles à Albert de toutes vos forces (vous entendez, de toutes vos forces) et dites-lui que, si dans la lettre que vous m'écrirez il ne met pas un mot pour moi, je le tiens pour un vilain rat. Recommandez-lui surtout de ne m'écrire ni en latin ni en grec, ce qu'il est urgent de lui dire, parce que je connais sa passion pour ces deux langues.

« Faites agréer l'expression de ma respectueuse et bien vive affection à votre bonne mère, votre bon père et votre bonne sœur, car le mot bon est insé-

parable de chacun et de tous, et n'oubliez pas de me donner de leurs nouvelles.

« Offrez mes respectueux hommages à mademoiselle votre institutrice et mes amitiés à la petite Esther.

« Adieu, ma bonne petite Mathilde, je vous embrasse comme je vous aime, de tout cœur, c'est-à-dire bien, beaucoup et toujours.

« De P... »

« P. S. En relisant ma lettre je m'aperçois qu'elle commence par cette phrase : je viens de débarquer à *** et tout aussitôt je vous écris ce *petit mot.* — Bien certainement vous allez vous écrier : il appelle cela un petit mot! Qu'est-ce donc qu'un grand mot ? Et vous ajouterez : est-il bavard, ce capitaine! Voici ma défense : quand j'ai pris la plume, mon intention était de vous écrire un petit mot, mais je suis allé au delà, entraîné par le plaisir de causer avec vous, et j'avoue que, maintenant, dans l'état où elle est, ma lettre au lieu d'être un petit mot, est composée d'une telle multitude de petits mots qu'elle peut être comparée à ce petit ruisseau qui devient gros fleuve à force de recevoir à droite et à gauche d'autres ruisseaux dans son long trajet. Maintenant voici les remèdes : Si ma lettre quoique longue vous fait plaisir, je n'ai rien à ajouter ni à retrancher. Si elle vous ennuie à cause de sa lon-

gueur, eh bien! je demande que la première fois que vous raisonnerez, au lieu de vous infliger une heure de piano on vous tienne compte de la lecture de ma lettre, et qu'elle soit considérée comme un châtiment anticipé pour une faute à venir. »

Les pressentiments que M. de P. emportait se réalisèrent. Quelques années après, je débutais dans ma carrière de directrice quand il m'arriva. Mais quels ravages! Ce n'était plus qu'un pauvre insensé dont la maladie avait fait sa proie. Cet homme si supérieur, dont le souvenir m'était resté comme celui d'une poétique individualité, qu'en avait fait la démence? un être abject qui, dans l'escalier de mon appartement, se précipitait sur les plats et en emportait le contenu à pleines mains. Cette vue me causait une peine extrême; ma sœur n'eut pas le courage de le revoir. Ma faiblesse était plus grande pour lui que pour les autres; j'avais défendu qu'on le grondât quand il dérobait quelque chose. Bientôt, cependant son état devint tel qu'il fallût le placer dans le quartier des déments. Quelque temps après, il était emmené dans un établissement du gouvernement, et je sus gré intérieurement à sa sœur de m'épargner ainsi un spectacle qui m'était pénible.

M. L. R. appartenait à une famille honorable et sur laquelle, depuis quelques années, des revers

de toute sorte ne cessaient de s'abattre. L'éducation de M. L. R. s'était faite à l'école du malheur, et si les tristesses de la famille développèrent en lui des qualités rares chez un homme aussi jeune, elles eurent cependant sur sa santé une action regrettable en privant cette riche et ardente nature de tous les plaisirs tolérés dans l'exubérance de la jeunesse. A dix-huit ans M. L. R. devint fou. Si jamais aliéné a caractérisé la folie raisonnante, ce fut bien ce malade. Les actes étaient tous marqués au coin de l'insanité la plus complète. Dans l'établissement, il était l'effroi des pensionnaires et des domestiques par les méfaits et les taquineries dont il se rendait journellement coupable. Ce jeune homme bien élevé, qui s'imposait dans la vie ordinaire une réserve extrême, qui professait pour sa mère et sa sœur un tel respect que jamais en leur présence il ne prononçait une parole un peu libre, aussitôt que la folie se déclarait, dérobait à ses parents l'argent qu'ils avaient oublié de serrer, emportait les effets pour les vendre à vil prix, s'enivrait comme un ouvrier après la paye, et chantait avec affectation, devant sa sœur, ravissante jeune fille de seize ans, les chansons de Béranger les plus risquées. A peine la porte de la maison de santé s'était-elle fermée sur lui qu'il se livrait à un exercice chorégraphique insensé, faisait la parade, chantait de toute la force de ses poumons. Lui adressait-on la parole, aussi-

tôt il répondait sensément aux questions qui lui étaient faites ; un peu de volubilité trahissait seule l'agitation par laquelle il était dominé. Cet état durait peu de temps, et il quittait l'établissement. Une année se passait sans qu'on le revît à la maison de santé. Quand il y fut ramené, en 1848, j'étais tout récemment nommée directrice de la maison. Peu de temps après son entrée, un soir que mon père, me conduisant au bal, attendait la fin de mes préparatifs, nos projets de fête furent détruits par la nouvelle que nous apporta le domestique de M. L. R. Ce dernier venait de s'évader en compagnie d'un autre jeune homme. Une double évasion est chose si exceptionnelle que nous restâmes stupéfaits, mon père et moi. Nous mîmes en campagne plusieurs domestiques, et la soirée se passa, jusqu'à une heure avancée de la nuit, sans pouvoir obtenir le moindre renseignement.

Les habitudes de la rue Neuve-Sainte-Geneviève tenaient du monastère. Chaque soir, la clef de la porte de la rue était remise à mon père. J'avais conservé cette coutume. Le matin, à cinq heures, on la jetait par la fenêtre au concierge. Je fis, le jour qui suivit l'évasion, comme à l'ordinaire. Ayant jeté la clef, je restais perdue dans mes réflexions en songeant à l'incident de la veille. Il est utile, pour ce qui va suivre, de dire que la fenêtre de ma chambre donnait au-dessus de la cour située

entre la grille d'entrée et une porte intérieure. Le domestique ouvre la première porte et, à travers la grille, nous apercevons deux hommes couchés dans la rue; ils se lèvent. Qui l'eût pensé, nous reconnaissons nos deux échappés! Je n'en pouvais croire mes yeux bien qu'ils fussent là, grelottant. J'interroge M. L. R. qui était le plus intelligent des deux et il me raconte que, le bal où je devais aller lui ayant monté la tête, il s'était subitement décidé à aller aussi danser; que, voulant procurer un instant d'agrément à son camarade, il lui avait fait la courte échelle, mais qu'il n'entrait pas dans sa pensée de me causer le moindre désagrément; qu'il n'entendait pas me susciter des ennuis avec la police, connaissant les formalités d'une maison de santé; qu'il n'avait qu'un regret, c'est que cette évasion eût été connue de moi la veille et qu'elle m'eût empêchée d'aller au bal. Quant à son ami, s'il se fût, disait-il, refusé à réintégrer la maison, il l'y eût contraint.

Qui pourrait nier la folie raisonnante, après un tel exposé? Et, cependant, malgré cette apparence de raison, l'état de M. L. R. ne pouvait laisser aucun soupçon. En tout semblable à un enfant, il avait des caprices; nous devions en satisfaire quelques-uns si nous voulions qu'il fût paisible. Il mangeait et buvait toute la journée et causait des désespoirs risibles à la surveillante à laquelle il déro-

bait le vin, le sucre, le café, le chocolat. Si, lassée, je le grondais, il en ressentait une réelle humiliation et, pour se punir, s'occupait avec les domestiques aux plus gros ouvrages. Souvent, dans ses bouderies, il s'enfermait des heures entières à la cave avec celui qui préparait le chauffage, travaillant comme si toute sa vie il eût fait le métier de scieur de bois. Quand il était moins tourmentant, il inscrivait les marchés, recevait la blanchisseuse, me rendait des services très-incontestables; mais que de chocolat et de sucre cela me coûtait!

Tous les directeurs d'asile connaissent, pour en avoir été victimes comme moi, cette catégorie d'aliénés agiles qui trompent la surveillance la mieux organisée, et, comme ils ne sont pas de ceux que l'on camisole, il en résulte qu'il est presque impossible dans nos maisons — qui ne sont pas des prisons d'État — de ne pas être exposé aux évasions des malades de ce genre.

Quand la révolution de 1848 éclata, le bruit de l'insurrection, quelques journaux qu'il était difficile de soustraire à un individu qui tenait du furet, mirent le comble à l'exaltation de M. L. R., et, trompant de nouveau la surveillance, il s'évada.

Je fis prévenir immédiatement sa famille, et nos inquiétudes furent d'autant plus vives que nous nous demandions ce qu'il allait devenir au milieu du combat qui se livrait dans la rue. La journée

ne s'était pas écoulée que je recevais une lettre que je ne possède plus, mais dont voici le sens.

« Mademoiselle, ne soyez pas inquiète. Je vous envoie ce mot pour vous donner les raisons qui m'ont décidé à quitter votre maison. Mon pays me réclame, je ne pouvais rester enfermé alors que tous les hommes de cœur doivent être dans la rue. Je suis dans le quartier, mais ne me faites pas rechercher; je ne rentrerais pas volontiers, je crois devoir vous en prévenir. »

« Agréez, mademoiselle..... »

Je fis avertir sa mère et, de concert, nous décidâmes que nous le laisserions jouer au soldat. Sa réintégration forcée dans l'établissement eût entraîné, nous n'en doutions pas, un scandale que nous voulions éviter à tout prix. Je le fis rechercher sans qu'il s'en aperçût; on vint m'apprendre qu'il pérorait rue Mouffetard, le fusil en bandoulière, et qu'il buvait avec les insurgés. Mais le combat touchait à sa fin et nous eûmes la satisfaction de le savoir sorti sain et sauf de cette escapade. Malgré les liens d'affection qui m'unissaient à sa mère et à sa sœur, je leur déclarai que je ne voulais plus M. L. R. chez moi, et elles comprirent le désir que j'avais de m'affranchir de cette perpétuelle anxiété.

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

DEUXIÈME PARTIE

Cette première partie de mon étude sur l'aliénation a assez montré au lecteur combien ma vie d'enfant a été mêlée à celle des aliénés, pour qu'il ne puisse mettre en doute la vérité des observations qui y sont consignées. Ce premier exposé lui garantissant la sincérité de toutes celles qui vont suivre, je poursuis.

Je vivais donc au milieu des malades, toutes mes récréations leur étaient consacrées, et il est certain que j'ai pu contribuer à quelques guérisons. Mon influence était d'autant plus grande que j'avais déjà en matière de folie des notions que je devais à mon père, notions qui se doublaient de l'aplomb que savent prendre les enfants quand ils possèdent des connaissances dont ils sont fiers par cela même qu'elles sont supérieures à leur âge. J'ai connu de

très-jeunes filles, vivant dans un milieu de journalistes et de diplomates, qui causaient politique bien autrement que certaines personnes prétendues sérieuses. Mais, il n'y avait pas à s'y tromper, elles étaient très-glorieuses de leur science. J'avais donc une foi très-grande en moi, et je la communiquais à ces infortunés. Que d'aliénés, en butte aux idées de persécution et d'empoisonnement, m'obéissaient mus par ce sentiment que j'étais trop jeune pour vouloir les tromper ! Grâce à cette confiance que je leur inspirais, ils ne se refusaient ni à boire ni à manger, et cette soumission, qui les faisait vivre, permettait à mon père d'obtenir des résultats heureux.

Mais les années s'ajoutaient aux années, et l'influence de la femme se substituait à celle de l'enfant. Soit que quelques-uns, sous l'empire de l'hallucination, me prissent pour celle qui leur était chère, soit qu'ils cédassent à un sentiment qui s'évanouissait presque toujours avec la dernière vision, j'obtenais de beaucoup d'entre eux ce qu'il eut fallu demander aux moyens coercitifs, et, si j'ai épargné à quelques-uns la sonde, la bouche d'argent et la camisole de force, je n'ai pas le courage de déplorer les inconvénients de cette éducation qui apprend forcément la coquetteric en révélant prématurément à la jeune fille le pouvoir de la femme.

Puisque je viens en quelque sorte de faire une

revue rétrospective, il est une réflexion du lecteur que je dois prévenir. J'ai dit, au début de ce travail, que les enfants ne subissent pas sans danger le contact des fous; ne serait-on pas en droit de me prouver, par les exemples que je viens de citer, l'inexactitude de mes affirmations dans le chapitre qui a pour but de considérer le séjour de l'aliéné chez lui comme nuisible pour les enfants! Je n'ai qu'une réponse à faire, c'est que si nous étions souvent émus des souffrances dont nous étions témoins, nous ne subissions cette impression que momentanément. Je dois rendre cette justice à nos parents, grâce à la première éducation reçue, nous étions tous de bons enfants, habitués de bonne heure à ne jamais passer près d'un malheureux sans le soulager, à ne jamais rire d'une infirmité. Que de fois je vis ma sœur, mes frères, porter en cachette leur dîner à un vieux locataire que mon père gardait sur un palier inutile à l'établissement. Que de joujoux furent jetés par les fenêtres aux enfants qu'ils trouvaient si à plaindre d'en être privés! Mais, de là à conserver les impressions longtemps, il y a une différence qui sera comprise par tout le monde. Nous n'étions pas les enfants des malades; nous les quittions de longues heures, et, soit avec nos parents, soit avec nos maîtres, nous retrouvions un raisonnement sensé et la gaîté nécessaire à notre âge. Toute la nuance est là.

Dans la famille où l'on conserve un aliéné, non-seulement son action sur l'enfant est mauvaise mais ce dernier ne cesse de la subir que pour voir autour de lui des visages désolés. Rien de pareil pour nous. Les fous gais étaient nos compagnons de plaisir; les malades tristes, des affligés que nous devions consoler.

Avant de poursuivre ce travail qui n'implique que mes observations personnelles, puisque quelques pages encore et ce sera dans mon propre établissement, sous ma seule responsabilité, qu'il sera continué, j'éprouve le besoin de rendre hommage à la mémoire de ma mère. Ce sentiment, quelque respectable qu'il soit, je me l'interdirais si son souvenir, en même temps qu'il est doux à mon cœur de le faire revivre, ne se rattachait pas intimement à la maison de santé. Loin de là, dans la tristesse de mes regrets j'ai du moins cette consolation que tous ceux qui ont approché nos établissements, médecins, magistrats, inspecteurs et parents de malades, penseront que je dis bien peu en comparaison de tout ce qu'ils savent. Cette réserve que je m'impose, je crois la devoir à la majesté de la mort. La pudeur dans les éloges est encore une marque de respect. Vivante, ma pauvre mère eût été blessée de la louange. Si donc je parle d'elle, c'est pour rappeler qu'on lui doit d'avoir apporté

une grande amélioration dans le traitement moral et physique des aliénés. En les associant à la vie de famille, en leur dévouant son existence, elle fut pour mon père un aide puissant dans le traitement des maladies mentales; et, si j'appris de ce dernier à caractériser les différentes formes de la folie, ce fut ma mère qui m'initia à cette science du cœur qu'elle possédait si complétement. Elle vécut de longues années dans ce milieu désolé de la folie, arrêtant chez quelques malades la progression du mal quand il lui était refusé de le dompter. Sa patience ne se lassant jamais, elle persista jusqu'à sa dernière heure dans ce traitement moral. La mort foudroyante qui nous l'enleva la surprit, pour ainsi dire, au milieu de ses malades.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de visiter l'intérieur d'une maison de santé, il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'avoir quelques détails sur cette réunion d'aliénés au milieu de laquelle vivait ma pauvre mère. Dans la pièce où elle les rassemblait, et qui peut en contenir une trentaine, se rencontraient tous les genres de folie, en exceptant bien entendu les fous dangereux. La surveillance rigoureuse qu'elle y exerçait lui permettait d'y réunir les hommes et les femmes. Quoique les conversations y fussent bien décousues, ce simulacre de salon adoucissait chez quelques-uns la séquestration jugée nécessaire. La confusion des

discours qui s'y débitaient faisait rêver à la tour de Babel. Les uns parlaient tout seuls et s'insurgeaient contre les réponses impertinentes qui leur étaient faites par des êtres imaginaires; les autres péroraient et prononçaient, dans leur démence, des phrases insaisissables. Une dame, qui passait toutes ses journées auprès de ma mère, et dont la situation de fortune était belle, ne cessait de gémir sur sa ruine; elle se refusait à changer de vêtements de crainte d'en trop user, sachant, disait-elle, qu'ils ne pourraient être remplacés. Une autre l'accusait de permettre aux soldats de l'empêcher de s'habiller, d'exiger qu'elle portât des vêtements d'une coupe ridicule; parfois les dits soldats lui ordonnaient de mettre sa robe sans en passer les manches, et, reprochant un jour à ma mère d'autoriser ces tracasseries, elle lui donna sur le visage un violent coup de poing. Un jeune homme menacé de démence et de paralysie lui lisait le journal, éclatant de rire à tous les sinistres qu'il y découvrait. Un áutre jouait aux dames, tout seul, une partie de la journée. Chacun de ces malades apportant là la monomanie particulière dont il est atteint, on peut se figurer quelle est l'étrange réunion que j'appelais le salon de ma mère.

Une existence telle que je viens de la décrire, fondue, pour ainsi dire, avec celle des aliénés, produit des impressions singulières. Combien de fois, pour

ma part, ai-je tenu ce langage à mes amis : « Parlez-moi raison, je vous en prie, que je sache si je suis encore capable de la distinguer de la démence ! »

J'ignore l'accueil qui sera fait à cette Étude, le journal en quelque sorte de ma vie d'enfant, de jeune fille et de femme, dans ses rapports avec la folie. Le but que je me suis proposé sera-t-il atteint? Il serait peut-être ambitieux de l'espérer. Mais, ce à quoi je tiens essentiellement, c'est que ceux qui me liront aient cette conviction qu'ils sont en face d'une œuvre sincère, loyale, dont pas une ligne n'est empreinte d'un sentiment exagéré, et dont j'ai retranché jusqu'aux expressions dont l'interprétation pourrait égarer l'opinion du lecteur. N'ayant l'intention de flatter ni de blesser personne, je me suis réservé cette satisfaction de blâmer ce qui m'a semblé blâmable, de louer ce que j'ai pu admirer. Quand je suis amenée à parler de moi, ce à quoi je suis obligée souvent puisque ce sont mes souvenirs et mes observations que je consigne dans ce travail, je fais abstraction complète de ma personnalité, et c'est sans embarras comme sans honte que je relate les faits qui sembleraient être à ma louange et ceux pour lesquels je pourrais être jugée moins favorablement. L'assertion suivante sera sans doute considérée comme trop orgueilleuse, mais ma conviction, la voici : « Le meilleur

juge de nos actes et de nos discours, c'est en nous qu'il tient ses assises ; s'il déclare que nous avons bien agi, l'arrêt porté par d'autres est de peu de valeur. » Cela posé, je puis plus librement parler d'une circonstance dans laquelle je me suis trouvée placée.

En 1849, le choléra sévissait avec intensité dans le quartier du Panthéon. Deux de mes malades furent atteints, un vieillard et une jeune femme. Je dus aider le médecin, aussi bien dans les frictions à faire que dans les autres soins à leur donner. J'éprouvai, en touchant cette chair froide et visqueuse, une sensation qui ne peut s'oublier. Mais ce qui serait méritant pour toute personne s'effrayant des épidémies ne peut l'être pour moi ; je n'ai jamais eu peur, et, à l'époque dont je parle, je défiais la mort avec cette audace qui n'appartient qu'à la jeunesse.

M'étant trouvée plusieurs fois en présence du choléra, j'ai la conviction intime que, dans un grand nombre de cas, les malades ne succombent que parce qu'ils ne sont pas assez promptement secourus. Les deux cholériques qu'il m'a été donné d'observer en 1849 ont succombé ; le premier malade fut pris la nuit ; on perdit un certain temps à allumer, à chauffer, et, malgré nos soins, nous ne le sauvâmes pas ; il est juste de dire qu'il était âgé de 73 ans. Le deuxième cas se manifesta

chez une demoiselle de trente et quelques années. Il était deux heures du matin ; je l'entendis, elle couchait au-dessus de moi. Aussitôt je me lève, épouvantée ; les gémissements du premier malade frappé du choléra me tintaient encore aux oreilles, et ne me laissaient aucun doute sur la nature du mal de la pauvre fille. Mais alors tout était préparé d'avance. Après quelques heures de soins, les yeux cessent de se creuser, la chaleur revient à la peau, la teinte violacée s'efface, et je la crois sauvée. L'attaque était en effet passée ; mais la malade fut prise, quelques jours après, de la fièvre typhoïde à laquelle elle succomba. Le troisième cas se présenta en 1863. La malade était âgée de 71 ans, mais, l'estomac et les intestins fonctionnant bien en temps ordinaire, nous la sauvâmes en précipitant, comme je l'ai déjà dit, la médication.

Ces pages, écrites avant la dernière épidémie, avaient alors une actualité qu'elles n'auront plus quand paraîtra mon livre. Que le lecteur me permette cependant de lui soumettre le résultat de l'expérience que j'ai acquise à chaque retour du choléra. Il sévissait depuis deux mois déjà; mes malades et mes infirmières avaient conservé une santé parfaite ; aucune des indispositions, avant-coureurs du fléau, ne s'était manifestée dans ma maison. J'attribue cet excellent état sanitaire aux mesures rigoureuses d'hygiène que je fis prendre

dès le début du choléra à Paris. J'ai interdit les fruits crus; la salade n'est entrée dans l'alimentation qu'une fois par semaine. Quant aux paralytiques, chez lesquelles la diarrhée est fréquemment observée, les quelques malades renfermées dans l'établissement, et qui sont atteintes de paralysie générale, ont presque toujours été nourries de panade, d'œufs et de riz.

OÙ COMMENCE LA FOLIE

Avant de mettre sous les yeux du lecteur les observations que j'ai recueillies dans un âge plus avancé, j'ai pensé qu'il n'était pas sans utilité d'appeler son attention sur quelques particularités touchant le début et la marche de la folie. La connaissance du danger qui peut nous menacer n'est-elle pas, dans certaines circonstances, un moyen pour nous de le prévenir?

Si les détails pénibles dans lesquels j'ai cru devoir entrer avaient pour résultat de sauvegarder une seule famille contre les inconvénients que je signale, je ne saurais me reprocher d'avoir porté le scalpel dans les replis les plus secrets de toutes ces misères humaines.

Chez beaucoup d'aliénés la folie est en quelque sorte l'exagération du caractère. Les philosophes ont épuisé tous les sophismes, ont creusé tous les

mystères de l'organisme pour établir la limite qui sépare la raison de la démence, sans arriver à des résultats précis. La ligne de démarcation est si faiblement indiquée chez quelques-uns, qu'il est bien difficile d'affirmer que le fou du lendemain n'était pas déjà celui de la veille.

La science médicale, en écartant le côté philosophique et sentimental pour ne s'occuper que du sujet qu'elle a mission d'examiner, a su faire la lumière sur certains cas dont la gravité ne saurait échapper à ceux qui ont traité ces questions.

Un point difficile est souvent de déterminer l'époque précise à laquelle commence l'état maladif chez les individus destinés à devenir aliénés. Sans rappeler ici des procès retentissants, je suis en mesure d'affirmer que, par un examen consciencieux et prolongé de l'état d'une aliénée placée en maison de santé il y a quelques années, par des conversations suivies avec sa famille et des rapprochements de faits et de dates, il fut possible de prouver l'oblitération des facultés de la malade à l'époque où elle avait disposé d'une partie de sa fortune au détriment de sa famille. La probité des donataires permit d'annuler l'acte sans qu'il fût nécessaire de plaider.

Cette exploration que nous faisons, avec les parents, dans le passé du malade, nous démontre trop souvent l'ancienneté d'un mal que l'on croyait ré-

cent. Aussi, ces fouilles — s'il m'est permis de me servir de cette expression — ont-elles une importance qui ne saurait être contestée. En déterminant l'époque où débuta la maladie, elles indiquent le traitement à suivre et préparent les familles aux éventualités fâcheuses; car il en est de l'aliénation comme de tout autre mal : pour en obtenir la guérison il faut agir promptement, les affections d'ancienne date n'étant susceptibles que d'amélioration.

Si cette revue rétrospective n'avait un but louable et utile, il serait en quelque sorte inhumain d'y contraindre les familles. Quoi de plus pénible, en effet, que cette obligation que nous leur imposons de se souvenir de tous les actes entachés d'insanité, accomplis par leurs malades? Ce supplice, je l'ai comparé souvent à celui que le chirurgien inflige au patient. L'humanité ne lui fait-elle pas, comme à nous, une loi d'être cruel? Qui donc alors oserait lui reprocher sa cruauté?

Dans la question qui nous occupe, tant d'intérêts divers s'agitent qu'il est indispensable de fixer, autant qu'il est au pouvoir de la science, l'époque à laquelle remonte la folie. En dehors du malade, l'objectif premier, le médecin est souvent consulté dans des cas qui, pour être d'un autre ordre, n'en sont pas moins importants : les mariages, les dispositions testamentaires, les achats, ventes.... sont autant de questions brûlantes où des intérêts sérieux

sont engagés de part et d'autre. On ne saurait donc assez le répéter à ceux qui, n'écoutant que les inspirations généreuses de leur cœur, veulent que toutes les volontés d'un mort soient respectées et que le mystère soit fait toujours auprès du pauvre fou, la science a d'autres devoirs à remplir envers la société, et le médecin comprend le sien en s'éloignant des sphères où les philosophes s'élèvent, en restant sourd, comme je l'ai dit plus haut, aux scrupules de conscience d'un grand nombre d'entre nous, pour ne voir que l'individu sur l'état duquel il doit statuer. Que personne ne s'y trompe, ce n'est pas sans émotion qu'un médecin, si éclairé qu'il soit, entre en lutte avec une opinion, surtout quand elle est, comme celle-là, faite des saintes croyances d'autrefois, en ce temps où les enfants devenus hommes étaient soumis à leurs parents comme aux plus beaux jours de leur enfance. Mais, hélas, il faut apporter des modifications à cette opinion, oserai-je dire à ce respect; et, puisque aujourd'hui les faiblesses du père de famille s'étalent au grand jour, il faut bien que la raison, prenant le pas sur le sentiment, sache substituer à la famille inconséquente des mesures protectrices.

La mission du médecin, dans les cas d'aliénation où il faut déclarer si le fou était lucide, ou s'il avait cessé de l'être alors qu'il accomplissait un acte important, est sacrée et pénible tout à la fois; sacrée,

car la valeur de ses arrêts décide de ceux que va rendre la justice; pénible, car elle froisse souvent des susceptibilités avec lesquelles nous ne pouvons, à notre honneur, rompre sans déchirement. La responsabilité qui pèse sur lui est donc incontestable, et ce n'est que parce qu'il est fort de sa science et de sa conscience qu'il se résout à l'assumer.

Je pourrais, à l'appui de ces considérations, citer ici un grand nombre d'exemples qui prouveraient que la famille, ignorante du danger, laissa souvent la folie germer parmi les siens, sans soupçonner à quelles éventualités ce mal allait la soumettre. Mais, jugeant inutile de m'arrêter sur des observations portées en partie à la connaissance du public, je dirai simplement quelques mots sur une catégorie de malades étudiés d'une façon trop sommaire par les intéressés.

Les jeunes filles subissent presque toujours, à l'époque où se fait la transition de l'enfant à la femme, à cet âge où, disent les poëtes, la chrysalide devient papillon, une crise dont les manifestations sont visibles et par conséquent faciles à étudier. Elles pleurent, elles rient à propos de tout et à propos de rien, travaillent avec ardeur pour tomber bientôt dans des lassitudes que nous ne ressentons, dans un âge plus avancé, qu'après l'épuisement des luttes morales et des ébranlements physiques. Elles sont irascibles, parfois fantasques, sujettes à des

caprices étranges de l'estomac; chez quelques-unes, le cœur et les sens se révèlent par de vives tendresses prodiguées aux animaux dont elles prennent soin; d'autres pleurent ou soupirent à la lune, aux étoiles; un grand nombre, exaltées par le côté mystique qui prête un si grand charme et une si douce poésie à notre religion, aiment Dieu comme un amant, et leur confesseur est bientôt confondu dans cette adoration, car il est le premier homme avec lequel elles sont mises en contact d'âme.

Les psychologistes, les penseurs pourront effeuiller les plus belles fleurs de leur rhétorique, sans arriver à lire dans une âme de jeune fille. L'imagination d'une enfant de seize ans, que les idées religieuses ont envahie, est un dédale dont il faut étudier les méandres à toute heure pour être sûr de ne pas s'y égarer, et l'observateur le plus expert ne peut, même après une recherche consciencieuse, en connaître tous les détours.

Cette instabilité fébrile dans le sentiment et dans l'action n'est pas de la folie, mais bien l'exubérance de la vie qui se manifeste chez toutes les jeunes filles et dont tous les parents ont été témoins. Cependant, j'ai été appelée à soigner tant de pauvres jeunes filles dont l'état mental avait pris sa source dans cette dépense de toutes les facultés de l'âme et de l'imagination, que je suis aujourd'hui intimement convaincue que les parents n'observent

pas suffisamment cette crise chez leurs enfants. Quelques-unes n'ont pas l'intelligence à la hauteur de l'exaltation, et chez celles-là le danger est imminent. Une contrariété vive, un mariage manqué, une mort à déplorer, quelques livres même lus à la dérobée, et la raison fait naufrage.

La jalousie qui se peut glisser dans un cœur d'enfant le prédisposera également à l'aliénation. Les veuves qui se remarient, les pères qui donnent à leurs enfants ce qu'ils appellent une seconde mère, doivent trembler en songeant aux conséquences qui en peuvent résulter. L'enfant pardonne difficilement à celui qui reste cet oubli de celui qui est parti, et hait d'instinct celui qui va prendre la place que la mort a faite. En grandissant, il dissimule son ressentiment, mais, il ne faut pas s'y tromper, il le nourrit, de sorte que, mal préparé aux déboires de la vie, à la première lutte qu'il aura à soutenir la raison pourra l'abandonner.

On ne saurait donc le trop répéter aux parents, un enfant doit être suivi et observé sans cesse. La solitude est le plus grand ennemi que la famille ait à combattre. L'imagination fermente dans l'isolement, et, si le vase qui la renferme est trop frêle pour la contenir, elle le brisera par la force de son ébullition.

Il est une question qui doit être touchée, bien qu'elle soit délicate et même pénible à traiter. Il me

faut entrer ici dans quelques détails à propos des habitudes secrètes communes à certains enfants mal surveillés. J'eus l'occasion de voir un enfant de quinze ans chez lequel les habitudes solitaires avaient altéré la santé, l'intelligence, et provoqué l'aliénation. Et, comme je questionnais un jour sa pauvre mère et m'étonnais que son fils fût arrivé à un tel dépérissement sans qu'on eût tenté de remédier au principe de son mal, je restai interdite... elle ne me comprenait pas. Je n'osai poursuivre, et j'appris, dans la suite, qu'elle avait été laissée dans l'ignorance de ce vice de l'enfance. La mère de famille avait assisté, inquiète mais inconsciente, au dépérissement intellectuel et physique de son enfant, sans pouvoir l'arrêter. Sans doute, dans un siècle comme le nôtre, il est respectable de voir une femme de plus de trente ans ne rien soupçonner du vice. Cependant, si la santé de l'enfant fut sacrifiée aux délicatesses de la mère, qui oserait soutenir que ce ne fut pas une grande faute du mari de les épargner à ce prix.

Personne n'ignore les inconvénients qui résultent, pour les jeunes garçons, de la vie en commun. Les pensions, les colléges sont remplis d'enfants chez lesquels on déplore ces habitudes pernicieuses. Pourtant il faut admettre que les distractions, la régularité apportée aux heures de travail, le bruit, la difficulté de s'isoler les enracinent moins profon-

dément chez l'enfant qui vit au collége que chez l'enfant qui vit seul. Le premier, en quittant la pension, perdra bientôt le défaut qu'il y avait contracté; l'enfant élevé dans la famille, dont le changement d'existence est moins sensible, alors même qu'il grandit, se corrigera plus difficilement, et la santé pourra être compromise avant que les dissipations de sa jeunesse aient eu raison de ce vice.

Certains parents ne raisonnent pas sur la différence qui existe entre la vie bruyante de la pension et celle plus calme de leur intérieur. Ayant entendu parler des habitudes contractées au collége, ils les confondent avec celles qui se produisent dans la famille, et j'ai souvent eu l'occasion d'écouter un père donner à la maladie de son enfant cette cause repoussante, sans découvrir en lui l'affliction qu'il eût dû en éprouver. Cet homme n'était pas coupable, il n'était que léger; il avait entendu vaguement parler de ce défaut pour les collégiens, il en parlait vaguement pour son enfant.

Ces quelques réflexions que ma plume se refusait à écrire m'ont cependant paru nécessaires à placer dans un travail où toutes les considérations qui se rattachent à la folie ont un intérêt direct.

Après avoir porté ces douloureux enseignements à la connaissance du lecteur, je livre à son appréciation les observations qui m'ont paru de nature à lui montrer la folie prise dans la famille et dans la

maison de santé. S'il poursuit cette lecture, il établira lui-même la différence qui existe entre les fous suicides, homicides, hystériques, hallucinés, déments et autres ; il saura ce que doit redouter la famille que l'aliénation mentale atteint dans un des siens, ce qu'elle peut affronter sans péril.

Mme de S. avait été atteinte de folie suicide à la suite de violents chagrins domestiques. Son mari, qu'elle aimait de cet amour intense que nous ressentons trop souvent pour les indifférents, lui avait donné ce triste spectacle auquel bien des femmes ont assisté, celui de la servante maîtresse. C'était en vain qu'elle avait supplié M. de S. de renvoyer cette fille, il avait résisté à ce qu'il appelait un caprice de femme jalouse, et Mme de S. n'avait plus lutté. Le chagrin s'empara d'elle et, quand elle me fut amenée, la privation de nourriture, les larmes versées avaient, si je puis ainsi m'exprimer, déplacé la douleur. Du cœur elle était montée au cerveau.

Cette intéressante jeune femme, élevée par des parents religieux, mère d'enfants en bas âge, était sans contredit sous l'empire de la maladie pour s'obstiner à chercher ainsi la mort par le refus des aliments. Ce fut en vain que nous essayâmes de tous les moyens. Je ne la quittais presque pas. Cette éternelle histoire de l'amour passionnera toujours

les femmes. Je me souviens de ses paroles quand, n'ayant plus la force de se tenir debout, on dût la mettre au lit : « Je prendrai tout ce que vous voudrez, maintenant. » Et, en effet, elle ne se refusa plus à boire. Mais le travail de destruction était sans doute accompli, car c'était à peine si quelques cuillerées de liquide pouvaient être digérées. Une de ses parentes, dont le chagrin était très-violent, m'avait priée de ne pas laisser pénétrer le mari. Cependant, quand nous vîmes que la malade était perdue, je fis comprendre à cette pauvre sœur que la malheureuse jeune femme portait toujours ses regards vers la porte quand on l'ouvrait, et que sans doute elle l'attendait. D'ailleurs, il fallait qu'elle embrassât ses enfants; nous fîmes prévenir M. de S.

Les hommes qui se laissent entraîner par des passions brutales sont parfois bêtes à force d'être lâches. Qui voudrait croire qu'il vint, et que le plus jeune de ses enfants était porté par la domestique qui causait la mort de sa mère !

J'étais jeune , mes impressions alors étaient violentes. J'arrachai l'enfant des bras de cette fille, et un murmure d'improbation, que je ne réprimai pas, prouva à M. de S. que la situation m'était connue. Quand cet homme se vit en face de cette femme qui mourait pour l'avoir trop aimé, son désespoir fut sincère; il s'agenouilla près d'elle, couvrit ses mains de pleurs et de baisers. La pauvre malade eut un

sourire de bonheur, et s'éteignit. Les enfants, hélas, jouaient à cache-cache, et jetaient de petits cris de joie.

Il y a quelques années, Mlle R. fut conduite dans mon établissement par ordre du préfet de police. Cette demoiselle était atteinte de lypémanie; à cet état s'ajoutaient des hallucinations de l'ouïe et de la vue. Pour elle, le visage d'une personne avec qui elle était quelques instants auparavant en causerie intime devenait grimaçant, et tous les signes qu'elle croyait y voir étaient interprétés comme autant de mystifications.

Quelquefois un mot dit au hasard devenait un ordre de travailler et, sous cette injonction imaginaire, elle se livrait à un exercice qu'il fallait lui interdire au point de vue de sa santé. Un jour, elle croyait avoir reçu l'ordre de brouetter toutes les ordures ou de faire le ménage; il arrivait aussi qu'il lui était commandé de ne rien faire ou de pleurer toute la journée.

Sous l'empire d'un violent chagrin d'amour, l'éternel roman du cœur, elle était allée consulter des somnambules. Ces intrigantes s'aperçurent du trouble mental qui commençait à obscurcir sa raison, et achevèrent d'y porter le désordre par des conjurations insensées. Elles l'obligeaient à brûler des trentaines de mètres de calicot, et à en semer la

cendre sur la route de celui qu'elle aimait. Souvent on lui ordonnait de former des cercles cabalistiques sur des bougies, au moyen de centaines d'épingles, et d'attendre qu'elles fussent tombées avant de se mettre au lit. Le prix de ces consultations variait entre vingt et trente francs. Or, comme Mlle R. était sans fortune, elle ne pouvait satisfaire aux exigences de ces sibylles qu'en se privant même de nourriture.

Le cerveau s'exalta, on le comprendra facilement, et, quelque temps après, elle était conduite à la Salpêtrière. Celui qu'elle avait aimé, bien qu'il se fût depuis longtemps refusé à toute entrevue et à toute correspondance, n'en servait pas moins à Mlle R. une pension qui diminuait ou augmentait selon ses besoins, et qui lui fut continuée par lui dans mon établissement. Ce personnage, qui a occupé un poste éminent, a été l'objet d'attaques très-vives de la part de la presse radicale. Je ne me fais ici l'avocat d'aucune cause, mais je suis amenée à reconnaître que bien peu d'hommes, pour un caprice de jeunesse, alors que le sentiment est si complétement éteint que tout souvenir même est une fatigue, sont susceptibles de s'imposer une charge de cette nature pendant le cours d'une existence entière. Quelque temps après son entrée, nous constations que son état s'améliorait et que les bizarreries maladives ne revenaient qu'à des in-

tervalles éloignés. Quoique née dans une sphère inférieure de la société, l'intelligence remarquable dont elle était douée la plaçait bien au-dessus de sa position. Sa conversation vive, enjouée, spirituelle quand elle n'était pas sous l'empire des hallucinations, me la firent rechercher. Elle vécut dans mon intimité, passant toutes ses journées dans mon appartement. Sa nature passionnée lui créait des besoins d'affection qui portèrent sa tendresse jusqu'à l'exaltation pour une de mes nièces que j'avais près de moi, et dont l'état de santé réclamait des précautions incessantes. Ce qu'elle eut de sollicitude, de prévenances du cœur pour la chère petite, est impossible à raconter. Ainsi que beaucoup d'enfants, ma nièce était sujette aux angines; c'était, le plus souvent, la nuit que les crises se manifestaient; Mlle R. ne voulait pas quitter le chevet de la petite malade, elle m'assistait dans tous les soins à lui prodiguer, et, grâce à la rapidité avec laquelle le mal était conjuré, nous pûmes l'enrayer chaque fois. Il en était ainsi de toutes les petites indispositions que nous avions à combattre. Non-seulement Mlle R. m'aidait avec un empressement presque fébrile, mais encore elle organisait des jeux et inventait des jouets avec cette supériorité d'intelligence qu'elle apportait dans tout. Elle composait des histoires mêlées de pantomime qui amenaient des larmes de plaisir dans les yeux de la petite

malade, et j'ai la conviction que les facultés intellectuelles, déjà très-vives chez cette enfant relativement à son jeune âge, se développèrent encore au contact de Mlle R. et d'une autre dame dont les doctrines de Fourier et les institutions phalanstériennes avaient momentanément troublé l'esprit. L'exaltation, chez cette dernière, dura peu de jours, et nous lui fîmes passer au milieu de nous le temps de sa convalescence. Cette dame, du meilleur monde, avait reçu une éducation brillante, et, sans initier bien entendu ma petite nièce aux doctrines socialistes, elle appropriait à ce jeune cerveau des récits que nous prenions tous plaisir à écouter. Nous lui entendîmes faire à la chère petite des cours de botanique avec le langage des fleurs, des cours de musique, voire même d'astronomie; tout cela à la portée de son âge. La démonstration en était si élégamment enfantine que cette élocution brillante nous tenait sous le charme. Parfois l'enfant lui disait : « Répète, je ne comprends pas » (elle avait trois ans à peine); Mme Z. recommençait son explication : « C'est bien, continue, j'ai compris, disait la petite fille. »

Qui songerait à nier l'influence que prennent sur un enfant ceux qui vivent à ses côtés? Ma chère Fernande eut le bonheur de ne voir de la folie que cette exaltation un peu fiévreuse mais qui, chez les femmes intelligentes, poétise les actes et les dis-

cours. Cette sorte d'éducation, qu'elle reçut pour ainsi dire au berceau, la prépara de bonne heure aux études sérieuses.

Cette digression m'a un peu écartée du sujet de Mlle R., mais je crois devoir prévenir le lecteur qu'il en sera ainsi chaque fois qu'il se présentera à mon esprit un fait intéressant et propre à faire apprécier les formes diverses de l'aliénation.

Mon ambition est d'arriver à faire vivre de ma vie, pour ainsi dire au jour le jour, celui qui me lira, et, s'il n'apprend pas à classer par catégories les différents genres de folie, ce qui lui est inutile, il saura au moins, si le malheur le frappait dans un des siens, ce qu'il a à redouter, ce qu'il peut conjurer et ce qu'il a à espérer.

Bien que l'enfant fût revenue à la santé, Mlle R. ne lui en témoignait pas moins de tendresse, et, quand vint le moment où je fus obligée de la rendre à ses parents, ce jour-là, Mlle R. ressentit un chagrin profond. Il lui sembla que sa vie était désormais sans but, et les idées sombres revinrent sous l'influence de la séparation. Cependant je fus assez heureuse pour qu'elle se prît d'amitié pour une de nos pensionnaires et, avec cette nouvelle occasion de se dévouer, l'amélioration se manifesta de nouveau. Nous atteignîmes ainsi 1869, époque à laquelle ma petite nièce fît sa première communion. Les derniers jours qui précédèrent la céré-

monie, Mlle R. fut en proie à une surexcitation plus marquée ; elle ne pouvait considérer sans une émotion profonde cette enfant qu'elle avait vue si souvent malade. Le jour de la cérémonie, il fut convenu qu'elle irait à l'église de très-grand matin (elle jouissait d'une liberté relative,) pour garder les places, et qu'elle ne nous quitterait pas pendant tout l'office. Exaltée par les émotions de la cérémonie, Mlle R., sans qu'on le soupçonnât, se révolta de voir madame Brierre de Boismont communier après sa petite fille, elle s'irrita de mes larmes; elle avoua, plus tard, qu'à ce moment suprême l'enfant, le prêtre, la pompe de l'office, les pleurs, les joies, il lui semblait que tout était à elle, qu'elle seule avait le droit d'être émue et d'être là. J'appris seulement longtemps après que la haine, qu'elle devait me manifester si énergiquement, avait pris racine dans son cœur au moment même où la petite communiante accomplissait le grand acte religieux.

Pendant neuf mois, sans que nous pussions soupçonner ses ressentiments, la bonté de sa nature lutta contre le désir violent de m'assassiner. Un matin de février 1870, il était sept heures, elle entre brusquement dans mon cabinet de toilette et, pâle de colère, elle me dit : « Sors de ces lieux, misérable! » Interdite, je lui demande l'explication de ces paroles. « Tais-toi, dit-elle, il y a assez long-

temps que je veux te dire ton fait; toutes mes malheureuses compagnes veulent te dire aussi que tu les voles, que tu les pilles; tu m'as pris mes diamants, misérable! et tu m'empêches de retourner avec *lui.* »

J'étais très-émue, mais je ne voulais pas qu'elle s'en aperçût : « Puisque ces dames veulent aussi me parler, il faudrait aller les chercher, chère amie. — Ne ris pas, malheureuse, reprit-elle ! » La situation ne prêtait guère à l'envie de rire ; j'essayai de raviver chez Mlle R. les affections d'autrefois : « Et ma petite nièce, lui dis-je; vous oubliez donc, chère amie, nos soins donnés en commun ! — Ne rappelle pas ces souvenirs, coquine ! » Je songeais à fuir, mais l'exiguité de la pièce dans laquelle je me trouvais ne me le permettait pas. Il m'était même impossible d'appeler à mon aide. Si je tentais d'ouvrir la croisée, l'appui étant très-bas, elle me précipitait dans la cour ; si j'essayais de lui échapper, il fallait passer si près d'elle qu'elle pouvait me saisir et m'étrangler. Je fus obligée de rester là et d'attendre que la Providence voulût bien m'envoyer du secours. Je me souvins de Mlle Bardot, la fille du prédécesseur de mon père, assassinée en 18.. par un aliéné, j'élevai mon cœur vers Dieu et je tâchai de faire bonne contenance devant ce danger imminent. J'observais ses mouvements, craignant de lui voir sortir de sa poche les ciseaux

qu'elle avait l'habitude de porter, et avec lesquels elle pouvait essayer de me crever les yeux. Mais elle n'y songeait pas, tant elle mettait d'exaltation à m'insulter. A bout d'injures, elle soulève une lourde chaise d'acajou massif pour m'en porter un coup, et, au moment où cette chaise allait retomber sur moi, le ciel permet qu'une domestique monte pour prendre un ordre, entende la voix de Mlle R., ouvre la porte, et je suis sauvée. Elle posa la chaise, et descendit en me criant : « Lâche, tu l'as échappé belle! »

Je fis conduire Mlle R. dans un pavillon éloigné de moi, avec des recommandations très-vives de ne la plus laisser passer. M. de Boismont voulait que je la fisse transférer immédiatement dans un asile du gouvernement. Je temporisai pendant un mois, ne pouvant oublier les soins dont elle avait entouré ma petite nièce et l'affection très-réelle qu'elle avait eue pour moi. Cependant, comme elle répétait chaqu ejour à la domestique : « J'ai manqué mon coup, je me suis grisée de mes paroles, ce n'est que partie remise... vous faites votre devoir en m'empêchant d'accomplir mon projet, mais vous ne réussirez pas... je tromperai votre surveillance à un moment donné... je ne suis pas pressée... mais, comme tout mon être se bouleverse quand je l'aperçois, je ne serai tranquille que lorsque je me serai baignée dans son sang ; il m'en faut un bain... » Ne triomphant pas de cette idée fixe, je la fis recevoir à Charenton.

Dans l'histoire des hallucinations, par A. Brierre de Boismont, je trouve au résumé (page 709) des hallucinations dans leurs rapports avec la médecine légale : « Les sensations douloureuses de la monomanie triste, beaucoup plus prononcées que dans les formes précédentes et qui sont surtout caractérisées par la vue de personnes faisant des grimaces, d'ennemis, par l'audition de paroles menaçantes, se formulent par des attentats nombreux contre soi et contre les autres.

« Les monomanes tristes qui se croient en butte à des complots, à des persécutions, sont excessivement dangereux. Un certain nombre de meurtres sont exclusivement commis par eux. Plusieurs fois des provocations en duel ont été les conséquences de ces erreurs de l'esprit.

« Les voix invisibles sont très-souvent les causes d'actes coupables. »

Ces appréciations, qui sont le résultat d'une longue expérience, ne résument-elles pas toutes les différentes phases de la folie traversées par Mlle R.? Il peut commettre un meurtre, dit M. Brierre de Boismont, le fou qui voit une personne lui faire des grimaces ; or cette hallucination est consignée dans le cas de Mlle R. Les monomanes tristes, en butte à des complots supposés, à des persécutions, figurent encore parmi les meurtriers ; — c'est toujours M. de Boismont qui parle — or Mlle R. croyait à

une persécution exercée par moi. Les voix invisibles, également comprises dans les motifs qui poussent les malades au crime, et dont M. de Boismont fait mention, Mlle R. les entendait. Cette malade réunissait donc toutes les conditions de folie décrites par M. de Boismont, et, en projetant de m'assassiner, elle a dû céder au désir de me punir de mes forfaits. M. Brierre de Boismont a du reste consigné ce cas dans les annales médico-psychologiques de l'époque.

Ayant reçu des enseignements si complets, on s'étonnerait à juste titre de mon imprudence si on oubliait que cette malade ne fut pas toujours aux prises avec les hallucinations, et qu'elle sut dissimuler celles qui plus tard vinrent l'obséder. Du reste, je crois l'avoir dit, nous nous familiarisons si bien avec les excentricités des malades n'offrant aucune chance de guérison, que ce n'est que lorsque la folie subit un changement notable qu'elle nous préoccupe au point de vue personnel.

M. V., dont la carrière s'ouvrait avec les plus brillantes promesses, demandait la main d'une jeune fille de famille noble, agréable de sa personne et d'une intelligence très-développée. Mlle de*** apportait à son mari, sinon une dot importante, du moins ce qu'il est convenu d'appeler de belles espérances. M. V. fut averti que la jeune fille était *un*

peu singulière. Une personne digne de foi alla même jusqu'à souligner certains bruits à propos d'un rustre du voisinage. M. V. n'attacha aucune importance à ces on-dit. La jeune fille lui plaisait, sa naissance flattait son amour-propre, il passa outre et le mariage se fit. Il pensait, non sans raison, car cela eut dû être, que cette alliance élargirait la voie qui devait le conduire aux destinées qu'il avait rêvées. Si, dans cette circonstance, l'ambition a étouffé en lui les délicates susceptibilités, qu'il lui soit beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup souffert. Accablé d'outrages comme mari, la maladie de sa femme et la bassesse de l'offense lui interdisaient même jusqu'à la plainte, car il ignorait à quel valet elle avait pu se livrer. Mme V. fut placée successivement dans différentes maisons de santé et, dans le déréglement de son imagination, elle tentait de corrompre tous ceux qui l'approchaient. On comprendra aisément que M. V., dans les intervalles de liberté dont jouissait sa femme, la rendît à sa famille. Or, qu'en résultait-il ? C'est qu'elle s'échappait, arrivait dans la ville où son mari exerçait ses fonctions, et, si elle apprenait ou soupçonnait la plus légère intrigue si cachée qu'elle fût, sans pitié pour cet homme jeune encore con-

1. Dans l'*Étude médico-légale sur la folie* publiée par M. Tardieu, l'état de Mme V. est apprécié par lui, page 171, folie hystérique.

damné au célibat et au foyer désert, elle écrivait des lettres anonymes à ceux dont il relevait. Dans ces lettres, les accusations étaient formulées de telle façon que, tombées en des mains ennemies, elles enrayèrent sa destinée. Il eut cette douleur, au moment où son talent oratoire, où sa plume d'écrivain allaient recevoir leur récompense, de voir s'écrouler toutes ses espérances d'avenir.

Mme V. fille unique, exerçait sur son père et sa mère une influence considérable. Elle avait fait passer dans leur cœur la haine dont elle poursuivait son mari, si bien qu'il n'était sorte de tracasseries blessantes dont il ne fût victime. J'ai, pour mon compte, été témoin de la parcimonie humiliante dont on usait à son égard, ne lui laissant même pas la direction de la fortune de sa femme, bien qu'aucune séparation n'eût été prononcée entre eux. M. V., si supérieur par son intelligence et sa position, en était venu à supporter avec un stoïcisme admirable les mille piqûres qui, renouvelées sans cesse, deviennent une torture réelle. Il puisait toute son indulgence dans la pitié que lui inspirait l'état mental de Mme V. Et quoi, en effet, de plus attristant que cette femme bien née, écrivant, dans le désordre de son imagination, les trois lettres suivantes dont je ne possède pas les originaux, les ayant envoyés au parquet, mais dont le sens, sinon le texte, m'est resté gravé dans la mé-

moire ? La première de ces trois lettres s'adresse à son mari, sur le conseil affectueux que je lui avais donné de le remercier d'une toilette qu'il lui avait envoyée.

« Monsieur le....

« Dans ce séjour de désolation, dans une maison « de santé où l'on est retranché du monde, où l'on « n'est plus qu'un numéro comme le forçat du « bagne, on est obligé de se soumettre; je me sou- « mets donc. Mme Rivet, votre amie, me donne le « conseil de vous remercier de la coiffure de bal « que vous m'avez envoyée. Cette coiffure est d'un « goût parfait. Du reste, cela ne saurait m'éton- « ner; vous avez assez coiffé de femmes, avec ou « sans calembour comme il vous plaira de le com- « prendre, pour choisir une parure de soirée. Si « vous regrettiez, Monsieur, cette largesse, vous « pourriez en réclamer le montant à M. le duc « de... mon père ; il est bon pour vous solder cette « facture.

« Quand un mari vit séparé de sa femme, qu'il « trouve commode de la séquestrer dans une maison « d'aliénés, elle peut demander de se séparer de « lui. Je demande ma séparation de corps.

« Je vous salue, sans estime.... »

La deuxième était écrite à M. Brierre de Boismont qui, par son âge, aurait pu être son père.

« Cher Alexandre, j'ai du chagrin, ton indifférence me tue. Je suis jeune, je t'aime, mon « Alexandre, viens dans mes bras et mes baisers et « mon amour te rendront ta jeunesse..... »

Le même jour elle glissait dans la main du médecin résidant la troisième lettre que je mets, ainsi que les deux autres, sous les yeux du lecteur.

« Cher docteur, pourquoi, ce matin, avez-vous « fait pleurer la petite folle de chez Mme Rivet? « Elle a été triste tout le jour, votre petite malade. Mon ami, ne soyez pas cruel. Vous avez « une femme jeune, un charmant enfant; je les « aime parce qu'ils sont à vous. Vous viendrez, ce « soir, consoler votre pensionnaire. C'est votre « devoir, docteur, vous êtes gentilhomme et un gentilhomme n'y faillit jamais. »

Qui d'entre nous n'a point cherché à prémunir la jeunesse, si crédule dans son inexpérience, contre l'invraisemblance des situations qui se produisent dans les romans? Nous lui avons répété cent fois que ces hasards heureux, ces rencontres fortuites, ces péripéties étranges sont dûs à l'imagination du

romancier; que, si le fait est du domaine de la vie réelle, les broderies dont il est enrichi sont autant de fictions dont il faut se méfier, sous peine de prendre un faux point de départ au début de l'existence et d'altérer ainsi la justesse du raisonnement. Et, cependant, voici un exemple qui semble renverser toutes les objections que la raison humaine élève contre les exagérations romanesques.

Bien des années se sont écoulées depuis l'entrée de Mme N. dans un de nos établissements. Si je ne désigne ici ni la maison où elle fut admise ni l'époque de cette admission, c'est que l'histoire que je vais raconter est tout entière un véritable drame dont une scène se passa accidentellement dans la maison de santé.

Mme N., par suite de chagrins de ménage, avait été atteinte de monomanie triste. Son mari l'avait-il abandonnée? ma mémoire est infidèle à ce sujet. Ce dont je me souviens c'est que, quelque temps après son entrée, une voiture s'arrêtait, au milieu de la nuit, devant la porte de la même maison de santé et y déposait une femme prise subitement de folie. Où la mettre? L'heure étant peu propice à un arrangement régulier, on se souvient que la pièce où couchait Mme N. contient deux lits, qu'une domestique y veille, et la nouvelle arrivée est placée dans cette chambre. Or quelle était cette étrangère qui allait devenir la compagne de Mme N.?

On pourrait défier qui que ce soit de deviner que l'on conduisait chez cette pauvre femme la maîtresse de son mari, devenue folle à son tour, et qui, par une fatalité cruelle, la poursuivait encore jusque dans ce triste refuge que la maladie lui imposait. Ces deux femmes se reconnurent, s'insultèrent; la nouvelle venue se mit à débiter mille injures sur son amant, et, quelque diligence que l'on fit pour lui organiser immédiatement une installation éloignée de Mme N., son apparition à une heure avancée de la nuit dans cette chambre ne s'était pas moins produite, et le hasard avait dépassé dans sa réalité les fictions les plus hardies qui puissent naître sous la plume d'un écrivain.

Parmi les observations que j'ai pu recueillir dans nos divers établissements, quelques-unes se rattachent à la jalousie. Ce sentiment, qu'il soit justifié par la conduite de celui qui l'inspire ou qu'il soit seulement le fait d'une conception délirante due à une imagination maladive, apporte une perturbation complète dans l'organisme. Ces fictions du cerveau se confondant avec les souffrances réelles de l'âme, il est bien difficile, au début de l'examen d'un malade, de reconnaître si la jalousie est une manifestation de la folie ou si elle en est, hélas, la cause déterminante.

Il y a de longues années, nous recevions dans notre établissement un homme du meilleur monde,

jeune encore et dont la folie n'était pas sans exposer non-seulement sa vie mais encore celle des siens. M. D., dont rien ne justifiait les soupçons sur sa femme, fut tout à coup en proie à des sentiments de jalousie si violents qu'ils inspirèrent des craintes sérieuses sur son état à ceux qui vivaient avec lui. C'était en vain, me disait madame D., qu'elle s'était pliée aux exigences de son mari, qu'elle avait accepté une vie de solitude absolue, constamment entourée de ses enfants. L'idée fixe chez M. D. était si persistante que les moindres paroles de sa femme étaient interprétées dans le sens qui justifiait ses défiances. Bientôt les puérilités de ces angoisses durent être considérées comme des symptômes d'aliénation, et la preuve ne tarda pas à en être donnée par une tentative de suicide à la suite de laquelle M. D. nous fut amené.

Après un examen sérieux, les médecins n'hésitèrent pas à déclarer que son état présentait les symptômes d'une paralysie générale dont la manifestation se produirait dans un temps plus ou moins rapproché. Sa femme venait souvent, mais arrivait tremblante car elle était partagée entre le désir de le voir et la crainte de se trouver exposée à des scènes douloureuses. Bien qu'elle fût accompagnée de ses enfants, M. D. ne cessait de l'accabler de questions, de lui témoigner une défiance cruelle et d'autant plus pénible qu'elle avait à la subir en présence de témoins.

L'état de M. D. ne se modifiait pas et j'en acquis un jour la triste certitude par une seconde tentative de suicide qu'il fit sous mes yeux. Mes ciseaux étaient sur la table; par un mouvement rapide il s'en empara et s'en frappa la poitrine. Ses vêtements, en amortissant le coup, empêchèrent la lame de pénétrer profondément dans les chairs, et nous en fûmes quittes, lui pour une piqûre, moi pour un saisissement bien naturel.

Cette petite saignée, si légère qu'elle fût, n'en eut pas moins un heureux effet sur le cerveau du malade. L'impression qu'il ressentit amena une réaction heureuse. Dans ses rapports avec sa femme il devint maître de lui, il se montra plus confiant et, comme la trêve apportée à son mal pouvait lui ménager quelques bonnes années de la vie de famille, il quitta l'établissement.

Les aliénistes, hélas, ne connaissent que trop cette amélioration dans l'état du paralytique; ils l'appellent le temps d'arrêt. La famille peut confondre ce mieux obtenu avec la guérison, mais cette erreur n'a qu'une durée subordonnée aux émotions que peut ressentir le malade, à la vie plus ou moins calme qui lui sera faite. La paralysie générale bien constatée ne pardonne jamais.

A ce sujet, je dois dire que les jeunes médecins, qui n'ont pas en matière d'aliénation des connaissances complètes, sont susceptibles de s'égarer dans

leurs jugements et donnent alors de fausses espérances aux familles qui les consultent, de même qu'ils peuvent porter des diagnostics qu'un traitement intelligemment compris va rendre sans valeur.

Il existe une sorte de délire qui revêt la forme de la démence paralytique, et auquel un médecin peu expérimenté doit fatalement se tromper. Si je l'osais, je conseillerais aux jeunes docteurs, qui ne peuvent encore être des juges infaillibles dans les cas d'aliénation, de ne caractériser que les formes de la folie dans lesquelles ils ne peuvent errer, telles que la folie puerpérale, la folie suicide, la folie hallucinée. Pour toutes les autres formes d'un caractère douteux, qu'ils se contentent de reconnaître l'aliénation, les faits qui la confirment, tant ceux portés à leur connaissance que ceux dont ils ont été témoins, et qu'ils ne compromettent pas leur diagnostic par des appréciations qui, soumises aux spécialistes, sont quelquefois considérées par eux comme trop péremptoires.

Si l'on voit des parents se désintéresser trop vite de ces malheureux qui les blessent dans leur amour-propre après les avoir éprouvés dans leur affection, il faut cependant s'incliner devant quelques-uns dont le caractère est digne de respect. Pour ceux-là le devoir n'est pas un mot vide de sens, ils en accomplissent toutes les exigences avec une simpli-

cité qui commande l'admiration aux témoins de leur dévouement ignoré. Ils ne font point de phrases, ces gens simples et grands ; ils ne pratiquent ni l'affectation ni la mise en scène ; ils vont droit devant eux, sans soupçonner que la vie d'abnégation qu'ils ont acceptée les place sur des hauteurs où bien peu s'élèvent. Je me plais à leur rendre ce témoignage sincère. L'étude approfondie du cœur humain cause bien des désillusions, et, quand il est donné de rencontrer quelques nobles exceptions, c'est un devoir de les signaler.

J'ouvre ici une parenthèse qui ne sera peut-être pas absolument goûtée de mes lectrices. — Les trois grands dévouements qui se sont produits autour de moi, ce n'est pas à des femmes qu'ils appartiennent. Il est à remarquer, du reste, que lorsque les hommes se prennent à être bons ils le sont d'une façon plus complète et plus naturelle que les femmes. Il y a chez ces dernières un besoin irrésistible d'attirer l'attention, et les curés de grandes paroisses connaissent si bien cette faiblesse qu'ils ont créé à leur usage des présidences et vice-présidences d'associations de charité où elles ont occasion d'étaler leur toilette et leur philanthropie. Quoi qu'il en soit, le pauvre étant soulagé, je dirai, avec un ecclésiastique de mes amis, que Dieu se sert de tous les moyens pour faire le bien, et que l'ostentation est ici réhabilitée par la bienfaisance.

Des trois parents de malades que je veux citer, le premier était marié à une femme chez laquelle la monomanie alcoolique s'était déclarée à l'âge critique. Cette habitude n'était pas chez elle un vice ordinaire, qui n'eût pas été du ressort d'une maison de santé. Son état offrait cette particularité qui distingue pour nous la folie alcoolique de l'ivresse vulgaire : elle volait et démarquait le linge qui lui tombait sous la main. Tous les malades par abus de boisson ne résistent pas au désir de s'emparer des objets qui ne leur appartiennent pas, et, quand ils n'en peuvent faire usage, ils les détériorent, les enterrent ou les font disparaître dans les cabinets d'aisance. Ceux qui jouissent d'une liberté relative, à peine hors de l'établissement où ils sont enfermés, vendent à vil prix les fruits de leurs larcins.

Cette dame, qui ne sortait qu'accompagnée de son mari, se bornait à démarquer et à dénaturer ce qui se trouvait à sa portée. Son mari, bien convaincu que l'état de sa femme ne pouvait s'améliorer, de concert avec le médecin, lui apportait lui-même sa ration de vin et d'eau-de-vie. Il est bien entendu que la quantité en était réglée de façon que sa santé n'en fût pas altérée. — Comme je n'écris pas ici pour les médecins, mais pour les gens du monde, ignorants de ces maladies, il est nécessaire qu'ils sachent qu'un fou complètement privé d'alcool, alors qu'il en a contracté l'habitude, tombe bientôt

malade; il enfle des jambes dans des proportions qui peuvent devenir dangereuses; l'eau s'infiltre dans le sang. Ce n'est donc que graduellement qu'on peut le rationner sans inconvénient pour l'équilibre de l'organisme. — Tous les soirs, M. F. venait dîner avec sa femme, un restaurateur lui apportait son repas; ce repas, sa femme le mangeait et, en échange, elle lui offrait des mets conservés dans sa chambre dont l'air n'était pas suffisamment renouvelé, malgré nos instances, et où l'odeur du tabac se mêlant aux vapeurs du vin rendait l'atmosphère écœurante. Ce malheureux homme, pour ne pas la contrarier, dînait des débris qu'elle lui servait, et, quand la brune était venue, il l'emmenait promener. Ce supplice dura des années; jamais la patience de M. F. ne se démentit. On pourrait croire que son intelligence était bornée; il n'en était rien, et sa profession exigeait de lui des facultés intellectuelles élevées. Une pareille abnégation ne peut s'expliquer que par une immense tendresse que la dégradation de Mme F. n'avait pas amoindrie, ou peut-être seulement par un sentiment si profond du devoir que bien peu de gens sont capables de l'éprouver.

L'histoire qui suit n'intéressera pas moins que la précédente; et, si ce livre tombait sous les yeux de M. X. il saurait combien son dévouement pour sa

femme nous a touchés. Mme X. avait une folie intermittente remontant à une date très-ancienne. Pendant des mois entiers elle se livrait aux actes les plus insensés, les plus révoltants; puis, quelques courtes périodes d'amélioration se manifestant, elle quittait alors l'établissement jusqu'au moment où le retour de l'exaltation nécessitait sa réintégration dans la maison de santé. Son mari venait presque tous les jours et subissait, sans murmurer, les mille bizarreries de sa femme. Elle exigeait de lui qu'il enlevât tous les vieux chiffons, les débris de toute sorte qu'elle avait ramassés dans les ordures, et le pauvre homme partait chargé de ces immondices. Souvent il arrivait qu'elle glissât dans ces colis infects un objet appartenant à la maison ou à une pensionnaire; M. X. nous le rapportait en cachette, car sa femme l'accompagnait jusqu'à la porte pour s'assurer qu'il emportait bien ce qu'elle lui avait remis. Il promenait sa malade, toutes les fois que son état le permettait, et subissait courageusement au dehors la curiosité indiscrète des passants, cette humiliation si pénible aux natures délicates et aimantes. Une des manies de Mme X. était de collectionner des boîtes de conserves vides, et mes domestiques ont été, à ce sujet, témoins des scènes les plus burlesques entre elle et son mari. Prétendant que la forme de ces boîtes était très-commode, elle exigeait qu'il en fît un usage ridicule

qu'une anglaise désignerait par le mot schocking, et M. X. avait toutes les peines du monde à se débarrasser de ses obsessions. Cette femme, dont la piété était très-grande, se livrait, dans sa folie, à des actes aussi inconvenants que répulsifs. Un jour, elle descendit, complètement nue, drapée dans un lambeau de couverture de laine, coiffée d'un vase de nuit, et, s'étant emparée d'un manche à balai, elle faisait l'exercice militaire. Elle dansait quelquefois au milieu du jardin, les jupons retroussés, et tenant les propos les plus obscènes. M. X. arrivait-il dans ces instants : « Voici Cadet, » disait-elle, et elle débitait aux autres pensionnaires un boniment grotesque sur son mari. Cette existence se prolongea bien des années ; jamais le dévouement de M. X. ne se lassa, passant de longues heures dans la maison de santé avec sa femme, et la reprenant aussitôt qu'elle pouvait être rendue à la liberté. Elle fut, dans les derniers mois de sa vie, en proie à une affection douloureuse ; comme elle était au plus mal, je la fis administrer, puis, la lucidité revenant sous l'influence de la souffrance physique, je lui proposai, la sachant très-pieuse et très-croyante, de faire usage de l'eau de Lourdes. — Vous avez la foi, lui dis-je, voulez-vous essayer de cette eau ? — Elle accepta avec ferveur et, le lendemain, elle descendait au jardin et dansait. La domestique qui la soignait, et dont les sentiments

religieux laissent à désirer, fut frappée de ce résultat ; elle crut et croit encore énergiquement à l'efficacité de ce remède. Un des siens étant tombé dangereusement malade, elle voulut en faire usage et y apporta une telle confiance que, son parent s'étant relevé un peu, elle attribua cette amélioration aux vertus de l'eau miraculeuse. Pour en revenir à Mme X., si la santé s'était raffermie, l'intelligence était toujours aussi dérangée, car nous la surprîmes, un jour, lavant sa chambre avec le reste de l'eau de Lourdes que je lui avais donnée. Quelque temps après, son agitation se calma, elle retourna chez elle, et son mari et ses enfants eurent la consolation de l'entourer à ses derniers moments.

Parmi les parents d'aliénés qui méritent d'être cités pour leur dévouement persistant, je ne veux pas omettre le père d'une jeune femme atteinte depuis plusieurs années d'une démence incurable compliquée de fureurs périodiques. Les heures de la vie de la pauvre malade sont toutes marquées par la folie. Jamais son père n'a goûté, depuis longtemps, la consolation de se sentir reconnu. A peine une observation prolongée nous autorise-t-elle à croire que la voix et le visage lui soient familiers; mais de là à éprouver un sentiment affectueux il y a un abîme que l'aliénation lui défend de combler. Il arrive, il

l'appelle; elle se lève, accepte son bras et se promène avec tranquillité sans prononcer une parole. Il la quitte et, si la domestique ne s'en empare aussitôt elle la retrouvera dans le jardin sur quelque tas de feuilles ou d'ordures. Que dans ces immondices la pauvre insensée découvre un débris infect, elle le portera aussitôt à sa bouche.

Cette promenade n'est-elle pas pour le malheureux père un douloureux calvaire. Eh bien, ce calvaire il le monte chaque semaine, la mauvaise saison ne l'arrête jamais, et il y a tant d'années qu'il en compte les stations que c'est à peine aujourd'hui s'il attire nos regards, tant est grande la puissance de l'habitude. Il faut que le travail que j'ai entrepris m'oblige à rassembler mes souvenirs et mes impressions pour que l'abnégation et le dévouement de M. O. se présentent à mon esprit et rappellent en moi l'admiration autrefois ressentie.

Mlle B. fut conduite, en 18.., dans l'établissement que je dirigeais place du Trône. J'étais prévenue que cette demoiselle, qui se croyait entourée d'ennemis et l'objet de séductions révoltantes, devait vivre dans l'isolement pour qu'elle ne crût pas à un piége tendu par sa famille si elle était exposée aux regards indiscrets. Quand elle traversa les corridors pour se rendre à son appartement elle était couverte d'un voile épais, afin que personne n'aperçût son

visage. La bonne qui la servait, seule, pénétrait chez elle. Le soir qui suivit son installation elle introduisit des chiffons dans les rainures des portes, dans le trou des serrures, et elle avoua au médecin et à moi-même que ces précautions étaient prises contre un archevêque, vieillard respectable de soixante et quelques années, qui faisait les plus honteuses tentatives pour se rendre maître de sa personne.

Jamais le procureur impérial ne put pénétrer chez elle, toutes ses visites ayant pour but, disait-elle, de s'assurer de son identité pour lui nuire. Elle ne sortait que lorsque la nuit était venue. Je lui avais donné la clef d'un jardin particulier, et j'évitais que mes parents ou mes amis s'y promenassent car elle se fût privée de sortir à la moindre rencontre. J'avais gagné toute sa confiance, et souvent elle me faisait demander pour me dénoncer sa femme de chambre qui substituait au crin de ses matelas et de ses fauteuils une préparation malsaine. C'était en vain que je lui objectais que, ne quittant son appartement que pour quelques instants, il était impossible que la bonne eût le temps de découdre et recoudre son mobilier; elle restait convaincue que la substitution s'accomplissait.

Quand nous quittâmes la place du Trône, son déménagement ne fut pas le moins important de la maison. Il ne fallut mettre aucun des objets lui ap-

partenant en contact avec ceux des pensionnaires. Je dus moi-même procéder à l'emballage, faire venir deux fiacres à la nuit et, quand toutes les autres malades furent parties, que nous ne restâmes plus que toutes les deux, les voitures s'approchèrent du perron, l'une reçut tous les colis et nous montâmes dans l'autre dont je dus baisser les stores jusqu'au pied de l'escalier de l'habitation de Saint-Mandé.

Mme de K. me fut amenée par son fils, il y a quelques années. Elle avait fait déjà un séjour prolongé dans un établissement de province. Le certificat m'était envoyé par une des notoriétés médicales, aucun doute ne m'était permis sur son état mental; et cependant la lucidité de cette dame n'était pas sans m'impressionner. « Vous assistez, madame, me disait-elle, à ce drame qui n'a rien de nouveau pour vous : un fils *coffrant* sa mère dans ce tombeau qu'on appelle une maison de santé. Quoi de plus naturel! Allez, mon fils, et que Dieu ne vous punisse pas pour le crime que vous commettez. » Comme j'étais très-émue de cet adieu dramatique, son fils me dit en me quittant : « La vraie folie de ma mère c'est sa méchanceté qui n'a d'égale que sa grande bonté d'autrefois. »

Quelques jours après son entrée, Mme de K. me racontait que, pour se venger de la décision prise par son mari de la placer dans une maison de santé,

elle avait quitté sa demeure en lui faisant cette prédiction qu'il perdrait sa fille qu'il aimait tant (cette fille était la sienne également), et que ce serait son châtiment. Cette prophétie s'étant accomplie, la santé de M. de K. en avait été si ébranlée qu'il était interdit de parler de sa femme en sa présence. Parfois il demandait si elle était bien, puis retombait à son égard dans un mutisme complet. Son affection pour elle était cependant loin d'être éteinte, nous en avions la preuve dans l'envoi qu'il lui faisait chaque année, à sa fête, d'un gâteau semblable à celui qu'ils avaient la coutume de manger ensemble ce jour-là à une époque plus heureuse.

Dans les courts instants où Mme de K. redevenait elle-même, elle s'attristait beaucoup de sa situation; elle eût voulu être assurée du pardon de son mari, et, les larmes dans les yeux, elle me disait : « Je n'étais pas ainsi autrefois, mais ne sentent-ils pas tous combien je les aime! »

Elle ne pouvait recevoir ses enfants sans se livrer à des violences telles qu'ils la quittaient désespérés. Et cependant elle les aimait tant qu'elle restait debout la nuit qui précédait leur visite. La veillée était employée par elle à préparer des surprises à ses petites filles et, en dépit de son ingratitude pour les soins dont elle était l'objet chez nous, malgré ses colères, nous nous sentions si bien en présence d'une belle intelligence et d'un grand cœur pétrifiés par un

mal sans pitié qu'elle avait conquis notre affection. Nous nous surprenions donc à guetter comme elle l'arrivée de ses enfants. A peine avaient-ils franchi le seuil de sa porte que nous entendions la voix de Mme de K. éclater en injures et en imprécations. Bientôt sa fille se voyait forcée d'envoyer au jardin ses jeunes enfants, afin qu'ils ne fussent pas plus longtemps témoins de la crise de leur grand mère. Alors Mme de K., ne se contenant plus, élevait sa béquille à la hauteur du portrait de son mari et lui adressait les anathèmes les plus formidables. Sa fille la quittait; aussitôt après elle venait à moi : « Ma bonne madame, me disait-elle, j'ai fait pleurer Marie, Marie cet ange de douceur, de bonté, de résignation ; je vais lui écrire ; » et derrière sa pauvre fille partaient des pages charmantes d'éloquente tendresse et pleines de repentir.

Souvent la crise ramenait l'idée fixe qu'elle savait dissimuler à volonté, et qui consistait à croire que l'heure où elle devait mourir et l'arme avec laquelle elle allait être frappée lui avaient été révélées. « Ma bonne madame, disait-elle, le cimeterre, le damas, le yatagan vont m'écraser à onze heures et quart..... je vous aimais, madame, restez encore un peu, soyez mon cordial moral. » Qui l'aurait regardée sans être vu, alors qu'elle était seule, eût été surpris de la voir croquant un bonbon, épluchant une orange, préparant du chocolat

à l'heure même où, selon sa folie, elle devait être frappée à mort.

Mme de K. ne faillissait pas au devoir que tout aliéné s'impose et qui consiste à nous répéter à satiété que c'est à lui que nous devons le bien-être dont nous jouissons ; à l'en croire, sans lui nous serions sans vêtements et sans abri. Le fou raisonnant diffère du dément dans la forme ; l'idée est à peu près la même. Ce dernier nous accuse de porter ses vêtements, ses bijoux, d'habiter ses appartements et de nous promener dans ses parcs. L'autre raconte à qui veut l'entendre que c'est lui qui paye nos festins et nos toilettes, et qu'il nous importe fort peu qu'ils aient, eux pauvres malades, le strict nécessaire.

On pourrait croire, aux paroles d'affection que j'ai rapportées plus haut et dont Mme de K. était prodigue à mon égard, qu'elle me ménageait davantage ; il n'en était rien. Si je recevais quelques amis influents, c'était afin d'acheter leur silence et de faire les ténèbres sur la maison de santé. Si le repas était offert à de jeunes et gais convives, les interprétations de Mme de K. n'avaient plus de limites ; j'étais certaine que le lendemain, convives et amphitryon étaient chansonnés. Il va sans dire que la visite de tout homme, parent de malade ou ami, était l'objet d'une chanson particulière. Mme de K. avait organisé une police très-active ;

elle recrutait ses agents parmi quelques aliénées susceptibles de raisonnement, et la surveillance était si rigoureusement exercée que parfois il m'est arrivé, tout en écartant la partie fantaisiste du récit, d'utiliser pour mon propre compte quelques-uns de ces renseignements. Nous avions placé près d'elle une personne de confiance dont la patience et le dévouement ne se lassaient jamais, car nous insistons sur ce point que les tracasseries sans fin d'un malade, insupportables dans un intérieur, troublent médiocrement l'organisation d'une maison de santé. On voit par là qu'en dépit de la maladie qui est le motif du placement, nous savons faire la différence entre le caractère que la maladie imprime et celui qui existait avant la lettre, ce qui explique le sentiment affectueux dont nous parlons plus haut. Dans son égoïsme Mme de K. appréciait si bien toutes les qualités de l'excellente femme qui était auprès d'elle que, lorsqu'il lui arrivait de se plaindre de son service, il me suffisait de lui proposer de la remplacer pour qu'elle me suppliât de n'en rien faire. « Que deviendrais-je, disait-elle, si j'étais privée des soins de madame Clémence! » Cela ne l'empêchait pas de l'insulter dans son mari, dans ses enfants, de lever sur elle sa béquille; et, comme je lui reprochais un jour son ingratitude envers cette bonne incomparable, elle releva ce mot et ne l'appela plus désormais que la bonne incomparable de la maison de santé de madame Rivet.

La lettre suivante permettra au lecteur d'apprécier toute la vivacité d'esprit de Mme de K.

« Chère Madame,

« Qui dirait que j'étais bien décidée à ne pas vous « écrire, à l'empressement que je mets à le faire ? « Je vous donne à peine le temps de vous recon- « naître, mais l'espoir d'une lettre de vous, c'est « bien séduisant ; comment ne pas faire un effort, « fût-il inouï, pour l'obtenir ? Comment surtout ne « pas répondre à la bonne grâce que vous avez « mise à me la promettre ? N'y a-t-il pas du gra- « cieux, même dans la condition posée !... Je se- « rais presque tentée, comme Mlle M., de croire « que le malin esprit m'a suggéré cette déplorable « pensée, mais, comme elle aussi, je crois que Dieu « se mêle un peu de tout et qu'il ne permet pas à « mon amour-propre de persister dans cette mau- « vaise résolution. J'obéis donc, non pas à la condi- « tion, mais bien au désir d'avoir de vos nouvelles « à moi adressées ; je ne veux pas qu'une fausse « honte me prive de cette faveur particulière. Je « voudrais bien aujourd'hui reverdir pour vous « comme M. Faudet, retrouver tant soit peu les « idées fraîches de ce jeune temps si loin de moi ! « Mais il ne me reste plus que les défauts de mon « âge, et je suis avant tout curieuse, très-curieuse « de l'impression que vous avez faite sur le bon

« curé sous la protection duquel vous semblez vous
« placer, quoique vous n'en admettiez pas pour vous,
« et de celle que vous avez reçue de lui ; vous va-
« t-il ? La question ne peut pas être indiscrète. Ma
« conviction est que M. le curé n'aura pas tous vos
« loisirs ; du moment que l'inauguration de Sainte-
« Adresse par A. Karr en a fait un lieu d'agrément,
« vous ne pourrez pas vous isoler, vous serez obli-
« gée de sacrifier vos goûts. Un peu de tourbillon
« ne va pas mal, lorsqu'on a des chagrins à oublier.
« Je me passerais bien volontiers dans ce moment
« de celui de Mlle R. qui bourdonne dans mes
« oreilles, j'écris près d'elle, jugez comme je suis à
« l'aise ! Je ne puis pas quitter mon fauteuil seule,
« et tous les aides me manquent à la fois..... Vous
« m'avez promis bien des détails, ma chère Madame,
« je les réclame tous, j'en suis avide, je vous de-
« mande une lettre bien longue, excusez si la mienne
« l'est autant ; je ne sais plus dire beaucoup en peu
« de mots, et puis vous savez que les sujets plai-
« sants ou sérieux me manquent entièrement ; iner-
« tie, ineptie, je ne suis guère plus que cela. Un cas
« nouveau s'est présenté chez vous aujourd'hui. Il
« y a eu bataille, mais bataille en règle, coups de
« poing, peigne et boucles d'oreilles arrachés, la
« scène était émouvante, l'orage grondait depuis le
« matin, et votre père a embrassé Mme N., Mme B.
« ne l'a pas été, enfin ce feu couvert de jalousie a

« éclaté vers une heure. Mme B. était l'agresseur,
« elle défendait la haute intelligence de son fils; ce
« ne pouvait être qu'un prétexte. Mme votre sœur a
« calmé l'irritation de ces dames, mais on craint pour
« samedi; il a été annoncé des soufflets pour samedi.
« Mme B. va former une garde pour préserver les
« jours de son fils, je ne suis pas un champion assez
« solide, je n'ai pas entendu parler de moi, je pré-
« sume que de tout ce bruit il n'en surgira rien.
« Votre petite demoiselle va bien, elle est char-
« mante, mais ses idées, qu'elle explique avec
« beaucoup de douceur et de tranquillité tout en di-
« sant qu'elle est fort méchante, sont bien peu rai-
« sonnables sur beaucoup de points de la religion;
« elle veut trop savoir. Permettez-moi de vous le
« dire, Madame, il me semble parfois vous voir en-
« nuyée de ce que vous me voyez au parloir; mais
« c'est parce que je suis égoïste que je m'y trouve
« bien quand vous y êtes. N'en souffrez pas, je vous
« en prie. Mme Dubourg est charmante, gracieuse,
« mais à peine je la connais, et je sens trop bien
« mon insuffisance pour la lui porter; le parloir
« reste vide pour moi, je ne puis aller porter ma
« tristesse et mes douleurs à cette jeune dame à
« laquelle je ne les ai jamais contées; je ne trouve-
« rais point cette main compatissante qui accepte
« la mienne avec déférence; vous savez me laisser
« avec vous, et n'être pas avec moi. J'ai toujours

« admiré Mme Dubourg, mais je la gênerais et je « serais gênée moi-même ; chaque fois que je trouverai l'occasion de lui dire un petit bonjour, ce sera « un plaisir que je ne me refuserai pas. Permettez-« moi de vous dire que je suis un peu, comme votre « demoiselle, effrayée que l'on me répète que vous « avez toujours été ma préférence. Veuillez donc « me garder le secret, ce serait peu aimable de le « faire savoir à Mme votre sœur.

« Mon Dieu, que ma lettre est longue ! Vous ne « pourrez pas arriver à la fin, c'est un peu votre « habitude ; ce qui m'en console, c'est que tout ce « verbiage entrerait grandement dans deux feuilles « de ce papier si large qui me rappelle mon jeune « temps. Il faut que je la ferme bien vite cette « lettre, je vous ferais voir que je ne suis plus sûre « de mon orthographe, surtout des doubles lettres. « Ne faites attention à rien de tout cela, je vous « en prie, n'y voyez que l'intention de vous être « agréable et le plaisir que j'ai à vous assurer de « mes sentiments d'estime et d'affection.

« ***.

« Je ne veux pas relire, chez Mme Rivet il est « permis de mal faire. »

Parmi les aliénés qui ne sont un danger ni pour eux-mêmes ni pour ceux qui les entourent il en existe cependant qu'il est impossible de conserver

dans la famille, quels que soient le dévouement et l'abnégation de cette dernière. Je veux parler des monomanes chez lesquels l'idée fixe est tellement absorbante qu'elle annihile toutes les qualités premières. Tout ce qui n'est pas eux n'a plus pour eux sa raison d'être. On ne saurait donc s'étonner que les cœurs les plus dévoués puissent à la longue se désśecher à leur contact. L'égoïsme de cette sorte de malades, prenant chaque jour de nouvelles proportions, ne justifie que trop chez leur famille ce refroidissement dans le sentiment.

L'observation de Mme L., plus que toute autre, vient confirmer l'opinion que je viens d'émettre relativement aux fous égoïstes et maniaques. Sa monomanie consistait à avoir pour les odeurs une répulsion qui allait jusqu'à l'effroi. L'odeur de la peinture surtout lui causait de vives inquiétudes et, sans qu'il y eût trace d'ouvriers dans la maison, elle me suppliait à tout propos de ne pas laisser les peintres s'approcher d'elle. Cette malade, dont le caractère était faible et l'intelligence bornée, était pour cela même sans force contre toute réaction. Son mari, jadis très-épris de sa beauté, avait dû contribuer à la prédisposer à une maladie dont la forme la ramenait toujours aux sensations qu'elle pouvait ressentir. Aussi longtemps qu'il me fût donné de l'observer, je pus constater qu'elle seule était l'objectif qu'elle ne cessait d'avoir devant les

yeux. Parfois, voulant donner à sa pensée une direction plus salutaire, je lui parlais de ses enfants, je lui montrais une de leurs lettres; « Lisez-la moi, ma mère, cela me fait trop de mal de voir leur écriture. » A peine commençais-je qu'elle m'interrompait pour me dire : « Occupez-vous de moi, ma mère, (elle m'appelait toujours ainsi, malgré ses soixante-quatorze ans) je vous en prie. » Et, comme je voulais continuer.. « Occupez-vous donc de moi, je suis très-malade ! »

Quand la raison, qui tend à réprimer aussi bien les écarts de notre imagination qu'à régler les actes de notre vie, vient à nous faire défaut, qui peut prévoir où s'arrêteront les débordements de notre esprit ? Les personnes nerveuses sont les plus éprouvées. Les nerfs, sur lesquels il n'est plus exercé de pression morale, arrivent à une sensibilité et à une irritabilité auxquelles il est bien difficile de remédier et dont les conséquences sont presque toujours fatales.

Mme L., dont la folie consistait pour ainsi dire à s'écouter vivre, arrivait à de telles exagérations, à propos surtout du goût et de l'odorat, qu'il ne fut plus possible, après quelques mois de maladie, de déposer dans sa chambre une fleur, un savon, voire même une bouteille de fleur d'oranger. « Cela me tue, » répétait-elle, et, si on essayait de lui prouver la puérilité de ses craintes, elle entrait

dans des désespoirs si profonds qu'il devenait nécessaire de les lui éviter sous peine de compromettre sa santé.

Elle avait l'habitude de prendre tous les soirs un verre d'eau sucrée à la fleur d'oranger ; il fallait que je le préparasse moi-même, dans le jardin, sous ses yeux, et qu'elle le bût également au jardin afin que l'odeur n'en arrivât pas jusqu'à sa chambre. Sa bonne ne devait jamais avoir près d'elle le moindre objet propre à la toilette, et, maintes fois, elle me conjura de lui ordonner de défaire son lit où elle avait pu, disait-elle, cacher de la pommade, peut-être du savon. Elle employait mille ruses pour fouiller les poches de cette fille, et je dus plusieurs fois changer de domestiques tant ce contrôle insensé les irritait contre la pauvre malade.

J'avais obtenu d'elle qu'elle tricotât. On eut la maladresse de lui dire que la laine avait séjourné dans ma chambre : elle la trouva dès lors imprégnée de mille odeurs, et cette laine dut passer plusieurs nuits au jardin avant d'être touchée par elle.

Bien que Mme L. ne fût nullement menaçante pour la sécurité, il eût été impossible de l'imposer éternellement aux siens. Elle leur infligeait des tortures journalières. Elle fut cependant gardée par ses enfants jusqu'au jour où ses tyrannies inconscientes altérèrent gravement la santé de l'un d'eux. Aucune domestique ne voulait demeurer auprès d'elle au

bout d'un certain temps. Or, le changement de serviteurs, dans une maison particulière, a pour l'aliéné qu'on y conserve de très-graves inconvénients.

Qui ne comprendra combien il serait utile que ces pauvres insensés eussent autour d'eux des domestiques vieillis à leur service, qui, n'ayant pas oublié que cet être privé de raison fut autrefois un maître obéi, sauraient tour à tour employer une douce autorité dans les heures de démence et reprendre l'attitude du serviteur respectueux dans les courts instants où le malade revient à lui.

Malheureusement les domestiques dévoués, transmis autrefois en héritage dans les familles, sont, à très-peu d'exceptions près, passés aujourd'hui à l'état de légende. Il en résulte que l'aliéné n'est entouré, dans sa propre maison, que de mercenaires qui le volent, s'il vit seul, ou le brusquent à la dérobée aussitôt que le contrôle de la famille cesse de s'exercer.

On serait tenté de croire que l'inférieur, obéissant à un besoin de représailles, trouve une sorte de volupté à parler à son tour avec autorité à celui auquel il eut l'habitude d'être soumis. L'aliénation mentale détruisant pour lui tout prestige du maître, il le traite en enfant, le gronde, lui dicte des ordres et, à moins d'être doué de qualités réelles ou d'une intelligence au-dessus de ses pareils, il ne sait pas allier la direction sage que les circonstances réclament au respect dû à l'infortune.

Cette question de la domesticité, à propos des aliénés, a été pour moi l'objet d'observations toutes particulières et je crois pouvoir affirmer que malheureusement, parents et directeurs d'asile sont réduits à un choix douteux alors que le service de ces malades réclamerait des infirmiers charitables et consciencieux.

Le domestique qui vient échouer dans un établissement d'aliénés, ou proposer ses services à une famille conservant un malade, est souvent un paria repoussé de toutes les conditions qu'il a voulu occuper. Son but, en choisissant ce métier, est de gagner de bons gages que son incapacité ne saurait lui assurer ailleurs. Or, si le talent est inutile pour remplir ce poste, l'abnégation serait d'un grand secours à celui qui l'occupe, car il ne faut pas oublier qu'il est soumis à une existence pénible. Il est fatalement condamné à être privé de sommeil, frappé parfois, presque séquestré comme le malade. On comprendra donc que, la plupart du temps, les instincts cupides et l'ignorance de tout service peuvent seuls lui faire accepter une semblable situation. Il nous a été donné de voir quelques belles exceptions, mais elles sont rares et tendent à confirmer la règle.

Tous ceux qui ont étudié le cœur humain reconnaîtront avec moi qu'une patience soutenue et une grande indulgence, pour tout défaut dont les con-

séquences ne sont pas absolument nuisibles, peuvent arriver à des résultats plus heureux que la sévérité. Tel domestique, insuffisant à beaucoup de points de vue, peut cependant avoir une action utile sur un aliéné et obtenir de lui ce qu'un autre ne saurait lui faire faire. Or, il y va souvent de la vie d'un malade, et la sévérité intelligemment comprise par un domestique peut avoir une valeur inappréciable. C'est parfois le triomphe de cette première lutte que nous avons à soutenir de la vie contre la mort, et le succès d'une guérison qui paraissait douteuse.

Certains fous sont rebelles aux soins d'un serviteur trop doux et obéissent comme des enfants à ceux qui savent faire la grosse voix. Il est donc indispensable, pour les parents d'aliénés comme pour les directeurs de maison de santé, d'apporter un examen sérieux dans le choix du domestique et de n'exiger de lui que les qualités essentielles à son service, sans jamais ambitionner le serviteur stylé.

Certains domestiques s'améliorent sensiblement à mesure que le service leur devient familier. Quelques-uns même s'attachent à leurs malades. Dès lors notre tâche est de beaucoup diminuée et nous n'avons plus qu'à encourager ces bonnes dispositions. Mais il y en a, hélas, et le nombre en est grand, qui, acceptant au début les exigences de la position et paraissant faire bon marché des répu-

gnances qui y sont attachées, se lassent promptement de cette vie sans distractions. L'irritation les gagne, le désir de la liberté grandit chez eux à mesure que la dépendance s'affirme et se prolonge. Dans ce cas il est important de sévir. Si, après quelques permissions données, quelques abus tolérés, le dégoût se manifeste quand même, la sécurité du malade commande le renvoi du domestique qui n'offrirait plus la garantie nécessaire.

Parmi les abus que nous devons réprimer il faut signaler la familiarité qui s'établit malheureusement entre certains malades et les domestiques qui sont affectés à leur service. Dans quelques cas il est bien difficile cependant de ne la pas tolérer. L'infériorité dans laquelle le malade se trouve placé vis-à-vis de son domestique, tant par les soins infimes que son état réclame que par la démence dont il est atteint, le fait considérer comme un enfant, et nous savons par expérience la peine que nous avons à obtenir de nos domestiques une attitude respectueuse envers nos enfants quand ces derniers sont arrivés à l'âge où la ligne de démarcation doit forcément s'établir.

Il est donc facile d'admettre que l'aliéné, faisant subir à son domestique tous les inconvénients de l'enfance, sans avoir comme la jeunesse l'avenir pour les effacer, ne soit plus considéré par lui comme un être sérieux; et, si le malade est douce-

ment traité, consciencieusement soigné, il faut que la famille sache supporter cette légère blessure faite à son amour-propre.

Mais si, dans le cas que je viens de citer, il est indispensable d'apporter une certaine indulgence, il est des malades vis-à-vis desquels la familiarité ne doit jamais être soufferte. Tout aliéné susceptible de raisonnement, dont la folie n'est que momentanée et n'oblitère pas toutes les facultés, doit être traité avec égards et considération, et tout serviteur qui parle avec autorité aux heures de la crise doit reprendre sa place à la première lueur de raison.

Les familles qui gardent près d'elles leur malade doivent user de grands ménagements lorsqu'elles ont à réprimer un excès de familiarité. J'ai été amenée à faire souvent cette remarque qu'un domestique subit avec une apparente docilité une réprimande sévère, un emportement même, alors qu'il s'agit d'une négligence dans son service ou d'une infraction à un ordre; mais, qu'une circonstance nous oblige à le replacer dans sa véritable situation et que nous le fassions froidement, en présence de témoins, il ne nous pardonnera pas de l'avoir ainsi mortifié.

Toute observation tant soit peu blessante doit donc être faite avec douceur. Le bien-être de l'aliéné en dépend, si le domestique est maintenu à

son poste. L'expérience acquise nous a prouvé que, tout changement s'effectuant au détriment du malade, il ne faut y procéder que si l'utilité en est indiscutable.

Cette digression m'a bien écartée de l'observation de Mme L. mais ces quelques pages sur les domestiques qui sont appelés, aussi bien dans les asiles que dans la famille, à jouer un rôle important auprès des malades, m'ont semblé ne pas être inutiles. J'ajouterai un mot qui complétera pour moi cette question de la domesticité. Si les familles qu'un malheur si cruel vient atteindre ne sont pas absolument obligées de calculer leurs dépenses, elles ont tout intérêt à récompenser elles-mêmes le domestique de leur malade. Si le service laisse à désirer, une légère rénumération l'améliorera ; si les soins donnés sont satisfaisants, cette manifestation de la reconnaissance ne passera pas inaperçue et le malade en bénéficiera. Les gages sont chose due ; c'est l'échange que le domestique fait avec le maître auquel il donne son travail pour cette rétribution ; c'est le marché consenti et conclu qui n'entraîne de sa part aucune reconnaissance. La gratification, c'est l'aubaine qui lui fait accepter la rigueur de son métier. Ne comblons-nous pas de nos dons la nourrice à laquelle nous avons confié notre enfant? Oublions-nous de glisser dans la main du domestique d'une pension la pièce de monnaie qui procu-

rera au cher reclus quelques soins plus attentionnés? Pourquoi serions-nous plus réservés envers celui dont le travail est plus rude? L'aliéné n'est-il pas un enfant dont le bien-être doit nous être précieux, et, si un sacrifice pécuniaire doit le lui assurer, pourrions-nous le lui marchander?

Pour ramener le lecteur à l'observation de Mme L., la pauvre femme en arriva à ne plus rien supporter sans souffrance. Tous les dimanches je la conduisais à la messe et, quand le moment de la quête approchait, elle me chargeait de jeter pour elle quelques sous dans la bourse; mais je devais les tirer de mon porte-monnaie et éviter ensuite de la toucher, car j'avais manié du cuivre. Au retour, elle ne cessait de me tourmenter pour que je me lavasse les mains, songeant au verre d'eau sucrée que j'allais préparer et qui pouvait l'empoisonner. Elle tomba malade. Je fis venir un prêtre, et ses devoirs religieux furent remplis avec une grande piété. Mais, le prêtre ayant touché son verre, bien qu'elle eût reçu la communion quelques instants auparavant elle oublia tout. « Qu'avez-vous fait, mon ami, lui dit-elle? vous avez touché mon verre, cela me tue. » Puis, m'interpellant : « Ma mère, lavez-le moi dans le jardin, vous-même, avec l'eau qui est dans ma chambre. Peut-être a-t-il quelque odeur sur lui. Mon bon ami, vous me faites bien mal, vous me faites mourir. » Il en fut ainsi jusqu'à

ses derniers moments, et la mort fut pour la pauvre dame une grande délivrance. Ses souffrances, pour avoir toutes été imaginaires, n'en furent pas moins violentes et ne cessèrent de la tourmenter sans relâche.

Il est regrettable que les personnes nerveuses, qui consentent difficilement à réprimer leurs sensations, ne puissent être témoins du spectacle que j'eus sous les yeux; il leur serait d'un grand secours. Elles acquerraient cette conviction que les nerfs auxquels il n'est opposé aucun frein sont toujours fatals à celui qui s'en rend l'esclave. L'état de Mme L. ne fut pas une conséquence de sa folie, mais cette sensibilité maladive des nerfs la détermina.

Les hystériques sont l'objet de préoccupations constantes. Sans doute la séquestration écarte forcément le danger matériel, mais elle ne saurait empêcher la manifestation d'une folie qui pervertit toutes les facultés morales.

Les habitudes solitaires, l'immoralité des discours, jusqu'aux provocations adressées aux personnes de même sexe, doivent motiver de la part des directeurs d'asile une surveillance incessante. Cependant ces actes, si repoussants qu'ils soient, sont encore les plus faciles à réprimer. Les malades qui s'en rendent involontairement coupables sont si totalement privées de raison que le directeur et les

surveillantes préposées à leur garde n'ont qu'à les observer avec attention pour éviter toute tentative regrettable. Celles qui réclament une plus grande connaissance de ces maladies, ce sont les hystériques présentant une forme raisonnante et suffisamment raisonnable; celles-là surtout, si elles sont intelligentes, emploient toutes les ruses pour déjouer les précautions des personnes qui les entourent. Elles cherchent à intéresser le médecin ou le directeur à leurs infortunes conjugales si elles sont mariées, se posant auprès de lui en femmes incomprises jusqu'alors, mais qu'un pressentiment avertit qu'elles ont enfin trouvé le cœur qui les devine. Elles pleurent et finissent toujours par se jeter dans ses bras.

Le médecin, plein de respect pour des infortunées qui dans la plénitude de leurs facultés sont de très-honnêtes femmes, se fait toujours accompagner d'une domestique pour pénétrer près d'elles. Les épanchements de cette nature, outre qu'ils excitent les malades, compromettent la dignité du médecin directeur. Il ne lui suffit pas, se sentant fort de sa conscience, de s'estimer lui-même; il faut que les pensionnaires et les infirmiers de son établissement puissent témoigner de sa réserve et de sa moralité.

L'hystérie ne se manifeste pas toujours sous la forme érotique, il est d'autres signes par lesquels

elle se révèle et qui sont d'autant plus curieux à observer qu'ils ont parfois égaré les appréciations de la justice.

Cette maladie faisant subir à l'aliéné une perturbation et une perversion totales du sens moral, modifie forcément son caractère. C'est fréquemment qu'il est donné à l'aliéniste de constater, chez une hystérique dont les sentiments étaient primitivement élevés et les habitudes de bonne compagnie, un revirement complet de ces sentiments et de ces habitudes. Tous les appétits mauvais se dévoilent; la folie dénoue brusquement les cordons du masque apposé par l'éducation. C'est ainsi qu'une femme du monde deviendra sensuelle, s'enivrera volontiers, et recherchera de préférence la société des gens grossiers. Son verbe s'élèvera et les notes sortiront de son gosier rauques ou aiguës; quant au rire, il est à lui seul toute une révélation.

A ce triste exposé je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que la plus honnête femme, sous l'action de ce mal terrible, prend facilement toutes les attitudes d'une viveuse éhontée.

La forme calomniatrice se rencontre aussi chez l'hystérique encore maîtresse de ses sens. N'étant pas arrivée à la période où la dégradation la rend oublieuse de toute pudeur, elle traduit les instincts refoulés, les avances méconnues, par une irritation constante. Ce sentiment mauvais, mais naturel, qui

porte tout être qui se croit dédaigné à haïr celui qui blesse sa vanité, elle l'exagère dans la maladie et, prenant pour du dédain le respect que son malheur inspire, elle cherche à venger l'insulte faite à ses charmes.

Si les magistrats savaient combien de lettres de récriminations sortant des maisons de santé leur sont adressées uniquement parce que les directeurs se sont refusés à comprendre ou ont repoussé les avances de certaines malades, ils n'y attacheraient qu'une valeur relative.

J'ai eu chez moi une aliénée placée par un ami. Cette malade joignait à une monomanie furieuse, dont les manifestations se produisaient la nuit, une tendance à l'hystérie. Mais avec le jour les terreurs s'enfuyaient et la raison reprenait le dessus, si bien que sa tenue envers le médecin n'avait jamais fait soupçonner à ce dernier qu'elle lui gardât rancune de son attitude respectueuse. Or elle échafauda tout un plan de calomnies, conçu avec une telle apparence de raisonnement que son ami y crut et manifesta au docteur son indignation dans des termes blessants. Ce docteur était étranger, et, bien qu'il accomplît consciencieusement son devoir, sa répulsion pour les aliénés était si grande qu'aussitôt son service terminé il s'enfermait dans son cabinet pour échapper à leur obsession. Profondément ému de ces soupçons, il oublia qu'ils émanaient

d'une aliénée et voulut l'attaquer devant les tribunaux ainsi que la personne qui avait reçu ses plaintes.

J'eus grand'peine à le convaincre du ridicule et de l'impossibilité d'un tel procès, mais l'indignation qu'il ressentit et manifesta si bruyamment eut cet avantage de rendre la confiance à l'ami de la malade. Celui-ci fit des excuses complètes, et tout rentra dans l'ordre.

Plus tard je recevais une dame précédemment placée dans un grand établissement à l'usage des personnes raisonnables et âgées. A la suite d'une opération douloureuse, elle avait été atteinte d'un dérangement mental. Sa folie consistait à croire que le directeur, bien qu'il fût très-jeune encore, était violemment épris d'elle. Toutes ses démarches dans l'établissement étaient interprétées par cette dame dans le sens qui satisfaisait à la fois sa vanité et son cœur. Bientôt, il ne put lui adresser la plus simple question sur sa santé sans qu'elle y vît une preuve d'amour incontestable.

Cette aberration commençait à devenir pénible pour la dignité du directeur, car elle avait l'inconvénient d'attirer sur lui l'attention des autres pensionnaires et de compromettre ainsi la gravité de son mandat.

Il crut, en cessant toute visite à la malade, qu'il parviendrait à calmer sa monomanie. Il n'en fut

rien. Elle pensa que cette conduite lui était commandée par la prudence, et elle lui adressa des lettres conçues dans cet esprit.

Cependant la réserve du directeur, qu'elle croyait temporaire, se prolongeant, une irritation sourde s'empara d'elle. Elle écrivit au directeur de l'Assistance publique des dénonciations sur lui qui revêtirent toutes les formes; il fut appelé à l'administration générale, et les explications qu'il fournit édifièrent suffisamment sur la valeur des calomnies de la malade. Il fut convenu qu'elle serait dirigée sur un établissement d'aliénés, mais qu'on ajournerait encore son transfert. La situation devenant intolérable, il obtint sa sortie de l'établissement.

Quelques jours après son entrée chez moi, elle était convaincue qu'elle était le jouet d'une machination qu'il avait conçue pour déjouer les soupçons, mais qu'il l'aimait toujours. Pour le punir de la séparation qu'il lui avait imposée, elle était résolue, disait-elle, à procéder par le silence. Elle ne doutait pas de l'efficacité de cette mesure rigoureuse pour l'amener à une franche déclaration.

Je crois avoir suffisamment prouvé, par les deux exemples précédents, l'existence de cette forme de l'hystérie caractérisée par la folie calomniatrice.

Si l'excès de travail, si l'abus des plaisirs peuvent

amener la folie, les épreuves de la vie ont aussi la triste prérogative d'en développer les germes chez celui qu'elles ont trop souvent accablé. Pour ce dernier, qui oserait affirmer qu'elle ne soit pas un bienfait? N'est-elle pas l'oubli? La coupe d'amertume à laquelle il a bu longtemps sans jamais l'épuiser devait fatalement empoisonner sa vie. Mais Dieu l'a pris en pitié, il n'y boira plus, ou, si désormais elle approche de ses lèvres, elle n'aura plus pour lui rien d'amer. La démence a accompli son œuvre, et le dernier sanglot d'une raison expirante s'est perdu dans le premier hoquet de la folie.

Un drame touchant dont le dernier acte se joua sur cette triste scène qui a nom une maison de santé, après plus de vingt ans, est encore présent à ma mémoire. De braves ouvriers, heureux par le travail, vivaient avec leur fille unique âgée de dix-huit ans. Elle était la bénédiction de leur foyer, cette enfant. Triste revirement des choses d'ici-bas, elle devait être plus tard pour l'un d'eux l'ange exterminateur! Elle fut recherchée par un homme d'une condition supérieure à la sienne. C'est une histoire malheureusement trop fréquente, celle des séductions où la vanité se fait la complice de l'amour. Dire que la jeune fille fut flattée de la recherche dont elle était l'objet, c'est raconter qu'elle fut séduite.

Les parents n'eurent aucun soupçon car cet

homme, ayant pris un appartement dans la maison qu'ils habitaient, parvint à lier connaissance avec ces gens honnêtes et naïfs. Il était seul; ils eurent pitié de son isolement et l'acceptèrent comme pensionnaire à leur table sans trouver rien d'étrange à cette confraternité un peu en dehors des usages ordinaires.

Mais un jour vint où la jeune fille ne put plus se dissimuler l'horreur de sa situation; elle était enceinte, et fit à sa mère l'aveu de sa faute. La surprise, la douleur de la pauvre femme furent d'autant plus poignantes qu'elle dût se condamner à dissimuler ses angoisses à son mari dont le courroux eût été redoutable.

Soit que l'amour rendît au séducteur l'éloignement difficile, soit qu'il fût impossible de l'écarter sans éveiller les soupçons du chef de la famille, soit enfin que la malheureuse mère manquât, dans son affliction, de l'énergie nécessaire, ou que l'amant de sa fille eût fait des promesses que la séparation eût compromises, toujours est-il qu'il demeura leur pensionnaire comme par le passé.

Le terme de la grossesse approchant, un voyage fut arrangé entre la mère et la fille. Il est facile de tromper celui dont on a toute la confiance. Le père aida à leurs préparatifs de départ, puis elles revinrent. Mais un nouveau malheur vint compliquer la situation; l'amant tomba malade et mou-

rut. La jeune fille dut refouler ses larmes, et, en secret avec sa mère, travailler pour élever l'enfant.

Dans un intérieur d'ouvrier, fût-il aisé comme l'était ce ménage, il est impossible de songer à détourner chaque mois trente ou quarante francs. Les pauvres femmes travaillèrent donc en prenant sur leur sommeil. A cette fatigue s'ajoutait, pour la mère, la douleur de voir pleurer sa fille quand elle n'était plus sous les yeux de son père. Elle avait aimé son séducteur, reçu des promesses de mariage auxquelles elle pouvait croire, puisque la mort semblait seule l'en avoir dégagé. Ils vécurent tous les trois ainsi pendant plusieurs mois, l'un dans l'ignorance, les autres dans le refoulement de leurs larmes; puis on remarqua de la tristesse chez la mère, cette tristesse s'accrut et aboutit à la folie aiguë avec tendance au suicide.

Quand elle nous fut amenée, nous n'eûmes aucun doute sur sa fin prochaine, bien que les motifs de la maladie nous eussent été cachés. J'appris plus tard que la malheureuse jeune fille était la cause involontaire de la maladie et de la mort de sa mère.

Pour que l'aliéné intéresse le lecteur au point de vue individuel, il faut que, même dans son aberration, il lui reste encore quelque chose de l'être

raisonnable, qu'au milieu des paroles et des actes les plus insensés on puisse sentir une âme, reconnaître une intelligence. C'est alors qu'il devient pour le psychologiste le sujet d'une étude dont l'attraction ne saurait être mise en doute, car c'est le problème, toujours posé jamais résolu, de la limite qui sépare la raison de la folie. C'est l'inconnu où nous nous perdons comme dans les ténèbres, c'est l'infini où l'homme s'arrête, où Dieu commence.

Le fou peu doué sous le rapport intellectuel, privé des bienfaits de l'éducation, n'offre qu'un intérêt très-secondaire. On compatit à ses malheurs, mais il ne saurait s'emparer ni de l'attention ni de la curiosité.

Cependant, puisque j'ai pris l'engagement d'écrire pour les gens du monde, de n'omettre aucun des faits relatifs aux aliénés et susceptibles d'intérêt, je consignerai dans les trois courtes observations suivantes certains traits de leur démence en quelque sorte pris au vol et qui prouvent, mieux que toutes les théories, à quel degré s'élèvent les conceptions délirantes d'un fou.

Mme A. jeune encore, ayant perdu son père et, peu de temps après, son mari, fut atteinte d'aliénation mentale. Elle était convaincue que son mari et son père vivaient toujours, mais qu'ils étaient

torturés par un travail anatomique auquel on se livrait sur leurs intestins. Admise dans mon établissement, ce fut moi qu'elle accusa de se livrer à ce labeur. Aux époques mensuelles elle remplissait la maison de ses cris et de ses injures, brisait les vitres et la vaisselle jusqu'au moment où l'émission sanguine cessait de se produire.

Mme B., en proie aux hallucinations les plus bizarres, m'accusait d'avoir ouvert dans les caves de mon établissement des maisons de tolérance. « Ce n'est pas pour cela, mademoiselle Pernelle, que je vous ai élevée, me disait-elle; j'ai assez dépensé d'argent pour votre éducation; n'avez-vous pas honte de faire un pareil commerce et de porter, en ma présence, mes dentelles et mes cachemires pendant que j'ai sur le dos une robe d'indienne! » Cette mercuriale débitée, elle se calmait jusqu'au moment où le prétendu vacarme des bacchanales souterraines se faisait de nouveau entendre à elle.

Mme M. atteinte de monomanie triste, se refusait le plus souvent à quitter son lit, bien que sa santé n'exigeât pas ce repos absolu. Cependant, comme elle ne manifestait, malgré cet état de lypémanie, aucune tendance au suicide, nous évitions de la tourmenter, ne la forçant pas à se lever chaque jour. Ses discours et ses actes étaient tous

incohérents. On jugera de l'insanité de ces derniers par celui que je relate ici. La domestique qui prenait soin d'elle, entrant un jour dans sa chambre, est suffoquée par l'odeur nauséabonde qui s'en échappe. « Qu'avez-vous fait, dit-elle? — Rien, ma bonne Clémence, répond la malade. » La domestique procède à une inspection qui n'amène aucune découverte. « Voyons, dit-elle, où avez-vous bien pu cacher cela? » Mme M. reste muette. Le lit, les meubles paraissent intacts. Enfin, sur l'insistance de la bonne, elle avoue qu'après avoir satisfait un besoin naturel, une voix lui a ordonné de tout réintégrer et qu'elle lui a obéi.

Je me souviens d'avoir quelquefois, dans mon enfance, entr'ouvert la porte de la chambre d'une malade. Deux fois par semaine, plusieurs domestiques devaient procéder à sa toilette; à leur approche elle poussait des cris affreux, en les appelant femmes dénaturées. Or, voici la cause de ce désespoir : elle se croyait environnée de ses enfants, et accusait ces femmes de venir les lui arracher. Le lecteur sera curieux, sans doute, de savoir sous quelle forme l'insensée présentait sa famille imaginaire; c'était un résidu d'aliments hachés, ou plutôt mâchés, mêlés à des lambeaux de linge qu'elle avait déchiquetés. Renfermant cette préparation dans un chiffon, elle en faisait des espèces de sau-

cisses, jusqu'à douze ou quinze, et s'en ceignait les reins, bien convaincue que ces débris infects étaient autant d'enfants. On comprend aisément l'effroi qui s'emparait de la pauvre insensée en voyant approcher celles qu'elle considérait comme des bourreaux. Ses entrailles maternelles étaient aussi profondément remuées que s'il se fût agi de véritables enfants.

J'avais dans mon établissement une dame du meilleur monde, dont l'esprit se manifestait même dans ses actes les plus insensés. Et, pourtant, quel triste état que celui de cette malheureuse femme! Elle crachait sans cesse sur les murs, sur les visiteurs, sur elle-même. J'étais sûre d'être malade chaque fois que j'entrais chez elle, et pourtant j'y allais souvent en dehors de la visite générale, tant était grand le charme de son esprit naturel. Elle mettait de la coquetterie, si je puis m'exprimer ainsi, à attirer l'attention des personnes qui passaient devant sa porte. Habitant le rez-de-chaussée, elle agaçait, soit par un sobriquet dont elle affublait telle malade, ou telle domestique, ou moi-même, soit en mimant les ridicules qu'elle avait surpris chez ses compagnes. Elle contrefaisait les animaux. Aussitôt qu'on la regardait, elle fermait les yeux, tirait la langue, faisait mille singeries, puis partait d'un éclat de rire, et, adoptant un mot mal-

propre, jamais obscène, elle le répétait à satiété; tout à coup elle interrompait cette pantomime insensée, pour faire une remarque pleine de finesse. A mon grand regret, j'étais obligée de lui faire mettre la camisole, autrement elle se déchirait le visage, les bras, les mains, s'arrachait les cheveux et réduisait ses vêtements en charpie. Il fallait deux domestiques pour la promener, sans quoi elle eut été capable de marcher aussi bien sur la tête que sur les pieds; prise ainsi par les deux bras, elle frétillait comme une anguille. Souvent elle m'appelait, toujours d'un nom grotesque : « Non, vous crachez trop, lui disais-je. — Allons, bégueule, entre, on ne crachera pas. » Je m'approchais. « Allons, embrasse-moi, péronnelle. — Non, vous êtes trop sale. — Bête, embrasse-moi sur le front. » Et je lui cédais, tant elle mettait d'entrain et de gaîté à débiter ses sottises. Pendant les quelques minutes que je restais près d'elle, qui le croirait? fidèle à sa promesse elle ne crachait pas.

Elle tomba malade et, si peu attachée que fût la camisole, il était cependant indispensable de la lui conserver pour la maintenir au lit. Je lui témoignais, un matin, la peine que j'avais de la voir ainsi; elle me répondit : « C'est incommode, tu as raison, mais on s'y accoutume. Du reste, tu sais ce que c'est, ajouta-t-elle, tu y as passé; non, je me trompe, tu y passeras. » J'avoue que je me deman-

dai pendant quelques jours si cette pauvre malade était douée pour moi de seconde vue; mais, comme je songeai qu'elle avait également parlé au passé, cette impression s'effaça.

Qui pourrait expliquer l'attraction que possédait Mme O., dans un état bien fait pour inspirer le dégoût? Eh bien, il n'en est pas moins vrai qu'elle avait su se faire aimer de tout le monde. Un des médecins de Saint-Mandé, le docteur Foucher, fit chez moi l'intérim d'un mois. Je saisis avec plaisir cette occasion qui s'offre à moi de dire tout le bien que je pense de lui. Il apporta, dans ses visites aux malades âgées, un dévouement qu'il poussa jusqu'à la charité, et fit preuve, vis-à-vis des jeunes femmes, d'une réserve très-grande et très-digne. Du reste, cet examen approfondi de la folie l'impressionnait vivement; il lui répugnait de constater cette dégradation chez les femmes atteintes d'hystérie, et il m'avouait qu'il perdrait à ce contact sa jeunesse et qu'il y laisserait ses illusions. Mme O. l'appelait son fils, exigeait qu'il l'embrassât, tout en lui débitant mille propos insensés. Il s'était attaché à la pauvre folle, et, quand ses visites à la maison de santé cessèrent, il déposa quelquefois chez la concierge des fruits et des gâteaux à son intention.

Mlle N. a fait des études qui ont surmené son in-

telligence. La lecture des livres de médecine a également contribué à troubler son cerveau et, malgré sa jeunesse, elle est aujourd'hui frappée de démence, alors que ce mal incurable n'atteint généralement que les personnes âgées. La folie de Mlle N. subit de nombreuses variations. Après s'être crue Ève la première femme, et nous avoir raconté, dans un langage élégant et imagé, les splendeurs du paradis terrestre à la création duquel elle a assisté, elle est devenue la femme de Don Pedro et s'est refusée longtemps à recevoir sa famille qu'elle disait être composée d'intrigants de bas étage, audacieux jusqu'à l'insolence pour oser se faire passer, l'une pour sa mère, l'autre pour sa sœur, etc. Cette idée n'a pas eu de consistance et, par une réminiscence des lectures d'autrefois, la métempsycose l'a occupée pendant plusieurs mois. Elle ne voulait pas manger d'œufs, dans la crainte d'être changée en poule après sa mort. Elle ne prenait d'aucune sorte de viandes, pour ne pas être soumise à l'humiliation de passer dans le corps d'une vache ou d'un mouton, et, aussi longtemps que se prolongea cette monomanie, nous dûmes la nourrir de légumes et de fruits.

Aujourd'hui cette idée ne subsiste plus. Elle croit être Dieu, et, le soleil étant son œuvre, il nous faut user d'autorité pour l'empêcher de le fixer; elle s'emporte, et nous insulte pour oser nier sa puis-

sance. « Le soleil créé par moi, dit-elle, ne saurait fatiguer mes regards de son éclat ; mon essence ressemble-t-elle à la vôtre, vils humains, et est-ce parce que je daigne vous laisser vous mouvoir autour de moi que vous poussez l'arrogance jusqu'à m'intimer des ordres? » Elle croit avoir fait la guerre aux Prussiens et, seule, à la tête de ses armées de ciel, de terre et de mer, elle a arrêté la marche de l'ennemi. Elle écrit des lettres où toutes ces conceptions délirantes se font voir dans un style presque inintelligible. M. le docteur Tardieu, ayant fait suivre de plusieurs fac-simile d'aliénés son étude sur la folie, a jugé les écrits de Mlle N. dignes de figurer dans sa collection. Depuis quelque temps, elle a apprivoisé des oies qui l'entourent une partie de la journée. L'une cherche familièrement dans ses poches, deux autres s'appuient sur ses épaules, jouant dans ses cheveux, car elle est presque constamment assise dans l'herbe, débitant à ces bêtes de longues tirades qu'elles semblent écouter. Cette bonne harmonie régnant entre la pauvre insensée et les trois volatiles a souvent excité la curiosité des visiteurs.

Un soir, une voiture s'arrêtait à ma porte. Il en descendait une ravissante jeune fille que sa mère en larmes venait confier à nos soins. Un accès d'aliénation mentale s'était produit à la suite d'une grande déception.

Il me faudrait ici emprunter une plume plus habile que la mienne pour décrire cette femme enchanteresse. Je n'ai jamais rencontré une créature aussi complétement douée. La beauté du visage, la majesté de la démarche, la grâce des mouvements, le charme de la voix, l'élévation des sentiments, rien ne lui avait été refusé. Il semblait que Dieu se fût complu à faire cette femme si belle, et qu'effrayé ensuite de la splendeur de son œuvre il eût voulu la réduire à néant en la frappant de folie. Le chêne que la foudre renverse n'est pas plus mortellement atteint que ne l'est une belle organisation quand la démence s'en empare.

Cependant le délire de Mlle B. fut passager, et le charme même dont il fut empreint le mettait en harmonie avec les séductions de la jeune malade. Sauf quelques crises de désespoir pendant lesquelles elle appelait sa mère, elle s'absorbait tout entière dans la contemplation des étoiles dont la marche, établissant avec elle une correspondance mystérieuse, lui révélait les joies et les tristesses dont serait semée sa vie. Elle suivait avec angoisse le vol des papillons, et n'était rassurée qu'après les avoir vus se poser sur la fleur. Un insecte était pour elle l'objet d'une sollicitude passionnée. Elle eût voulu savoir si tous ces petits êtres crées par Dieu étaient heureux dans les sphères où ils se reposaient de la vie errante qu'ils mènent parmi nous.

Ces troubles du cerveau ne se prolongèrent pas, et nous eûmes la joie de constater bientôt une amélioration sensible. Cependant, il ne fallait pas s'y tromper, elle n'était pas guérie. La pauvre enfant avait si bien conscience de son état qu'elle nous priait d'engager sa mère à la laisser encore avec nous, redoutant les tracasseries de l'existence intime et les agitations de la vie parisienne. Malheureusement Mme B., inintelligente dans sa tendresse, ne voulut rien entendre. La séparation lui était pénible, elle mit un terme à la séparation. Peu de jours après avoir quitté ma maison Mlle B. avait une rechute, nous l'apprîmes quelques années plus tard. Sa mère, comme elle me l'avoua depuis, s'imaginant qu'on ne guérissait pas à Saint-Mandé puisque sa fille en était partie malade encore, l'avait conduite dans un autre établissement. Ce ne fut qu'au bout de trois ans que sur ses instances la malade me fut ramenée. Mais quels ravages affreux la folie avait accomplis ! Hélas, elle était bien sa proie, et le cachet de la démence était partout empreint sur ses traits.

En considérant cette belle jeune fille dégradée par l'aliénation je songeais que la société s'était émue de la peine infâmante qu'on infligeait autrefois aux grands criminels, et je pensais que la folie imprimait à l'aliéné un stigmate plus effroyable encore, car le criminel affranchi pouvait cacher sa

honte. Mais le fou, c'est sur son visage, dans son regard, dans son sourire qu'il porte les traces de sa dégradation, et il ne saurait échapper ni à l'œil bienveillant d'un cœur compatissant ni à celui de l'indiscret toujours si féroce dans sa curiosité.

Mlle B., ramenée chez moi d'après un désir qui tenait de la monomanie, fut calme pendant deux ou trois jours. Je m'y attendais, car chez certains aliénés tout changement amène un temps d'arrêt dans l'ordre des crises. Le fou, content ou étourdi de ne plus vivre dans le même milieu, cédant peut-être à une sorte de crainte devant des visages qui lui sont inconnus ou dont il a été longtemps éloigné, reste dans l'expectative. C'est alors qu'il doit être surveillé, car tout directeur d'établissement le sait, la première crise sera d'autant plus intense qu'elle a été arrêtée dans sa marche périodique.

Mlle B. suivit les tristes errements qui nous sont familiers, et le premier accès ne fut que le prélude de tous ceux qui se succédèrent. Les crises de la pauvre malade étaient d'autant plus violentes qu'elles étaient toutes le résultat d'horribles hallucinations qui ne se présentaient que la nuit. Elle voyait des démons s'agiter autour d'elle, se précipiter sur sa couche. Elle avait alors à subir les outrages de chacun d'eux. Parfois le Christ lui-même succédait aux démons, et, dans le paroxysme de la folie, elle proférait des blasphèmes et des imprécations dont

nous étions impressionnés bien qu'ils fussent arrachés à la démence.

Quelquefois elle se voyait environnée de squelettes, de têtes de mort, et la peur lui faisait pousser des cris affreux. J'avais fait pratiquer une ouverture grillée à sa porte afin qu'on pût placer une veilleuse vis à vis, espérant par ce moyen rendre ses terreurs moins vives. Mais, hélas, la lumière projetait des ombres, et je n'étais arrivée à aucun résultat. J'avais souvent tenté de faire coucher une domestique près d'elle; mais aucune n'avait voulu recommencer l'épreuve et, en effet, celle qui se dévouait ainsi pouvait être tuée car la malade, dans l'hallucination, ne reconnaissait plus la voix qui lui parlait.

Dans la journée, les terreurs s'enfuyaient pour faire place à des actes d'une insanité repoussante. Elle se débarbouillait avec le contenu d'un vase consacré à un tout autre usage. Un matin je la vis descendre toute maculée de sang; je crus à un accident. Il n'en était rien; se trouvant à l'époque mensuelle, elle s'était tatoué le visage et les mains. On lui avait ordonné l'huile de foie de morue; quand la domestique la lui faisait prendre, plus vive que cette dernière elle s'empara plus d'une fois de la cuillère pour en répandre le contenu sur ses cheveux. Elle mit en pièces trois ou quatre mobiliers, et jamais je ne la vis un jour entier dans un costume complet.

Tout avait sombré dans cet immense naufrage de la raison. De la dignité, de la beauté, de la douceur de cette jeune fille il ne restait plus rien. Elle était devenue fourbe, car lorsqu'elle nous suppliait de lui pardonner tous ses méfaits sa mère devait, quelques instants après, entendre le récit fantastique des tortures auxquelles nous la soumettions. Son appétit était extraordinaire et, quoique la bonne n'oubliât jamais de la servir très-copieusement, elle dérobait souvent une partie du dessert de ses compagnes. Elle ne s'en plaignait pas moins de manquer de nourriture. A peine sa mère était-elle partie qu'elle nous demandait pardon, en affirmant qu'elle ignorait pourquoi elle avait parlé ainsi.

Elle eut, pendant un temps, une réminiscence de la première période de sa folie. Elle prit le mouvement des pendules pour des âmes dont elle ne voyait pas les corps, mais dont l'existence cependant n'était pas douteuse pour elle. Elle entendait leurs gémissements et les attribuait à la diète à laquelle on les soumettait. Un matin, je m'aperçus que toutes les pendules du rez-de-chaussée étaient arrêtées. Ne comprenant rien à cette entente, j'examine les mouvements et je constate qu'ils sont remplis de boulettes de viande et de mie de pain. Il n'y avait pas à en douter, Mlle B. avait passé par là; aussi lui demandai-je pourquoi elle avait ainsi détérioré toutes mes pendules. Elle m'assura que toutes

ces pauvres petites âmes criaient la faim, qu'elle les avait entendues lui demander à manger et qu'elle s'était empressée de réparer leurs forces affaiblies.

Je donnerais une trop grande extension à cette observation si je consignais ici tous les actes et discours de Mlle B. Aussi longtemps qu'elle resta chez moi les mêmes accès se reproduisirent. A la mort de sa mère elle fut conduite dans un établissement à l'étranger, sa famille n'habitant pas la France.

La folie de Mlle S. était caractérisée par une monomanie suicide qui nécessitait une surveillance rigoureuse. Au bout de quelques mois cependant l'idée fixe perdit de son intensité, mais l'aberration se manifesta sous une autre forme. Mlle S. crut et croit encore être atteinte d'une maladie honteuse dont les ravages sont si effrayants qu'ils déforment ses traits, aplatissent son crâne et détruisent sa santé. Intelligente, s'exprimant bien, elle m'intéressait plus particulièrement. Voulant la rassurer sur cette prétendue maladie, je fis venir un médecin étranger à l'établissement pour l'examiner. Il fut constaté qu'elle n'était pas malade, mais elle ne voulut pas ajouter foi à sa parole et crut à une entente entre nous. Ses amis, dans l'espoir de la convaincre, firent ce que j'avais déjà fait; un autre médecin fut appelé. Cette seconde consultation confirma la première sans que l'incrédulité de Mlle S.

fût ébranlée. Son irritation contre moi ne connut plus de bornes. « Vous êtes une misérable, me disait-elle, le malheur fondra sur vous ; pour le prix d'une pension, vous consentez à laisser tomber une pauvre femme en cet état! Lorsque je vous suppliais, il y a quelque temps, de me laisser aller à l'Ourcine, je pouvais encore être sauvée. Maintenant il est trop tard, le mal est invétéré, il me ronge. Vous êtes une infâme, soyez maudite ! »

Un soir, il était neuf heures, les vidangeurs étaient occupés au pavillon qu'elle habite. Les domestiques gardaient les issues, mais sans s'inquiéter particulièrement de Mlle S. qui, depuis longtemps qu'elle est dans la maison, n'avait jamais fait de tentative d'évasion. Les prérogatives accoutumées lui avaient donc été laissées, son âge offrant du reste toutes les garanties de moralité désirables. J'avais permis que la porte de sa chambre restât ouverte un peu plus tard que celle des autres malades. La pensée de fuir traversa son cerveau. Elle saisit le moment où les ouvriers et les domestiques étaient à souper et, profitant de l'obscurité, elle s'échappa. Quand on courut après elle elle avait trop d'avance, et il ne fut pas possible de la rattraper. J'envoyai un exprès, la nuit même, chez la personne qui l'avait placée chez moi, afin qu'elle la recueillît dans le cas où elle irait frapper à sa porte. Le lendemain matin nouvelles recherches toujours

infructueuses. J'allais me rendre moi-même à la préfecture de police, quand m'arriva cette carte postale mise à la première heure :

Madame,

« La personne absente se rendra chez vous ce soir « ou demain, elle vous prie de l'excuser; elle n'a « nullement l'intention de déserter, mais le désir « de régler quelques affaires seulement.

« Elle espère que, vous rassurant, vous ne lui « ferez pas expier sa faute. »

Il est important de faire remarquer que ce procédé, si parfait de convenance, vient d'une malade qui me considère habituellement comme une ennemie.

Quelques heures après la carte, je recevais de la personne chez qui elle s'était refugiée un télégramme avec prière de l'envoyer prendre. Lorsque Mlle S. me fut ramenée, comme j'avais promis le secret sur le télégramme, elle crut à mon initiative dans cette démarche, et me fit sur mon manque de confiance en elle des reproches qui me touchèrent tant elle y mit de bonne foi. « J'ai si bien compris que vous deviez être tourmentée, me disait-elle, que je suis allée, au petit jour, rue Jean-Jacques-Rousseau pour vous lancer cette carte-poste. J'y ai mis toute la convenance possible; vous eussiez dû avoir confiance en moi. J'aurais été heureuse de

rentrer de moi-même ; c'eût été vous prouver que j'étais conséquente avec mon procédé du matin. »

Cette évasion, accomplie la nuit, qu'elle se reprocha à peine partie, ainsi qu'elle me l'a avoué depuis, a opéré une réaction heureuse dans son esprit. Elle n'est pas guérie, il s'en faut de beaucoup, mais son état est sensiblement amélioré. L'idée fausse subsiste, mais les obsessions d'autrefois ne la torturent plus ; si bien que j'ai résolu de tenter l'épreuve d'une demi-liberté, l'habitude que nous avons des malades nous permettant de connaître celles dont les promesses doivent être prises au sérieux.

Après en avoir conféré avec la personne qui a placé chez moi Mlle S., il a été décidé que nous lui accorderions quelques heures de sortie. Peut-être la foi que nous avons en sa parole, alors qu'elle se croit par son triste état amoindrie dans l'opinion , amènera-t-elle sinon une complète guérison du moins une amélioration sérieuse. Les épreuves ont été tentées, elles ont complètement réussi ; et il est présumable que d'ici à très-peu de temps la sortie de Mlle S. pourra être définitive.

Mme E. s'était mariée à l'âge de seize ans, ignorante comme il convient de l'être pour toute jeune fille bien élevée. Sa mère fut assez imprudente pour ne pas oser préparer son enfant aux obligations du ma-

riage. La jeune femme fut si fort impressionnée que son mari lui devint un objet d'effroi. Elle ne put jamais se résigner aux exigences de la vie conjugale et, après deux grossesses, elle devint folle. La réaction s'opéra sous l'empire de l'hallucination, et Mme E. fut atteinte de folie hystérique. Son idée fixe consistait à croire que, depuis les derniers témoignages d'amour que lui avait donnés son mari, elle portait en elle le honteux fardeau d'un corps étranger dont la décomposition allait infailliblement la gagner. Elle affirmait avoir obtenu du Saint-Père l'indulgence plénière pour elle et celui qui la délivrerait. Elle suppliait mon mari, qu'elle croyait délégué à cette intention, de la sauver, lui assurant que dans un cas semblable il n'y avait pas faute et qu'il était certain de ne pas pécher.

Parmi les aliénés qui sont entrés dans mon établissement, Mlle V. présente à l'observation un exemple qui, en même temps qu'il devra surprendre le lecteur, fournira à la science un cas de pathologie curieux à étudier. A l'entrée de cette malade j'avais été mise en garde contre les pensées de destruction dont elle était obsédée, et cependant la douleur de sa mère en se séparant d'elle était si poignante que j'acquiesçai à la prière qu'elle me fit de garder son enfant plus particulièrement avec nous. Or, quelque rigoureuse que soit la surveil-

lance exercée, si un fou suicide jouit de libertés relatives, on peut être certain qu'à un moment donné il déjouera toutes les précautions prises. Nous faillîmes en faire la triste expérience à propos de cette malade.

Mlle V. était surveillée la nuit par une domestique qui partageait sa chambre. Cette fille, un matin, la croyant bien endormie, descend pour un instant sans fermer la porte à double tour. La malade, qui sans doute avait simulé le sommeil, vêtue seulement d'un jupon, ses vêtements laissés dans la chambre l'attestaient, se glisse sans bruit dans l'escalier, n'est rencontrée par personne attendu qu'il n'était pas six heures, et parvient à s'évader. Ce n'est qu'à l'alarme jetée par la domestique, qui en remontant n'a plus trouvé sa malade, que nous apprenons sa disparition. A peine si nous avons pu songer aux moyens qu'elle a dû employer, qu'un coup de sonnette timide est entendu, et toute la maison en émoi s'écrie : la voilà! — En effet c'était elle, ruisselante d'eau, grelottante; et aux questions répétées que dans mon trouble je lui faisais elle répondit : « J'ai passé par la porte de la rue laissée tout contre par la concierge qui balayait le devant de la maison, et j'ai pu m'effacer de manière à n'en être pas aperçue. Résolue à mourir, j'ai couru tout d'une haleine jusqu'au lac Daumesnil et je m'y suis jetée. Une fois dans l'eau j'ai songé à vous, aux en-

nuis que vous alliez avoir par rapport à moi; je n'ai pas voulu vous susciter de peine, je me suis raccrochée à une branche d'arbre et me voici; ne m'en veuillez pas. » Il est à présumer que la pauvre enfant, sous l'action de l'eau froide, recouvra momentanément la raison, et que je dus son retour à l'instinct de la conservation autant qu'à ses scrupules.

Une dame fort âgée entra dans mon établissement. Sa position de fortune avait permis qu'elle y fût placée dans des conditions exceptionnelles. Elle habitait une chambre communiquant avec mon appartement. Une demoiselle de compagnie et une femme de chambre étaient exclusivement attachées à sa personne. Cette dame, atteinte de démence sénile, conservait malgré cet état un certain raisonnement. Elle répondait aux questions sensément, avec ironie même, et ses réparties étaient si promptes qu'il était facile de juger qu'elle avait eu cet esprit charmant qui séduit d'autant plus qu'il est primesautier. Toutes ses actions étaient insensées, mais elle les justifiait toujours par le mobile qu'elle leur prêtait. C'est ainsi que, possédant dans son lit un appareil nécessité par l'affaiblissement de l'âge et par l'état de démence, elle se refusait à se laisser placer sur une *chaise*. « Je l'ai payé 35 francs, s..., cet appareil, disait-elle (cette femme bien élevée jurait comme un véritable troupier); ouvre mon lit, que je fasse dedans. »

Souvent j'étais appelée par les personnes de son service auxquelles elle refusait d'obéir, et, une nuit, ayant réussi à la faire asseoir sur un certain siége (j'agissais avec elle comme avec un petit enfant) : « Es-tu bête, dit-elle, tu crois que tu vas me donner envie si je ne l'ai pas! » Il en était de tout ainsi. Un jour, dans une de ses promenades qu'elle faisait en voiture, elle fut prise d'un accès de fureur et, saisissant le chapeau, le chignon et les boucles de la jeune fille qui l'accompagnait, elle lança le tout par la portière. « Comme vous êtes méchante! lui dit cette demoiselle. — Avec ça, répondit-elle, que je t'ai fait mal, s...! Tu diras peut-être que je t'ai tiré les cheveux; est-ce qu'ils sont à toi?... Je t'en achèterai d'autres. »

Par ce contact de toutes les heures j'en étais venue à voir bien plus en elle une vieille grand-mère qu'une aliénée. J'étais parvenue à avoir sur elle un peu plus d'influence que les autres personnes. Pourtant, quand il n'entrait pas dans son caprice de céder, elle avait la malice de sembler ne pas me reconnaître, et si je lui reprochais d'être ainsi avec moi : « Toi, s..., me disait-elle, toi, madame Rivet que j'aime tant! La bonne plaisanterie! Allez, madame, je ne sais pas qui vous êtes. » Puis, s'adressant à sa bonne : « Chassez cette femme qui se dit madame Rivet! »

Dans le cours de son séjour chez moi elle eut

deux idées fixes qui ne la quittèrent pas. L'une consistait à se croire ruinée; elle me suppliait toute la journée de lui permettre d'emporter un lit, une paillasse et un matelas, et, comme elle avait une grande tendresse pour ma petite nièce, elle n'admettait pas dans sa démence qu'elle dût s'en séparer. Elle se croyait obligée de faire partager sa pauvreté à cette enfant, de sorte qu'elle ne cessait de me réclamer les objets de première nécessité indispensables à l'installation qu'elle devait faire, réduite comme elle était à deux cents francs de rente. Ce fut la seule préoccupation dont elle entretint les magistrats chargés de procéder à son interdiction.

La seconde monomanie avait trait au curé de Charenton. Dans une promenade qu'elle avait faite de ce côté, elle avait eu occasion de le rencontrer. Pourquoi cet ecclésiastique l'avait-il tant frappée? c'est ce que la folie ne put nous révéler, mais ce que l'existence de Mme P. expliquait. Toute sa vie s'était écoulée en bonnes œuvres, et prêtres et religieuses connaissaient bien le chemin de sa maison. Il était donc à présumer qu'un vague souvenir des temps passés était venu à l'esprit de Mme P. au moment où elle avait aperçu M. le curé de Charenton. Elle croyait qu'il mettait au monde tous les jours une dizaine de petits chats-tigres, et qu'il l'obligeait à les recueillir soit dans son lit soit dans

son ciel-de-lit. Cette pauvre femme, persuadée que ces animaux vivaient ainsi rapprochés d'elle, était en proie à des terreurs bien justifiées par cette horrible hallucination.

Grâce à cette mobilité d'idées particulière aux aliénés comme aux enfants, elle passait instantanément d'une monomanie à l'autre pour revenir ensuite à l'idée fixe. Par une réminiscence sans doute des œuvres de Balzac, elle avait baptisé mon mari du nom de Vautrin; et, à chaque instant, elle entrait dans sa chambre et lui tenait les discours les moins suivis.

Un de ses neveux, à l'occasion du premier de l'an, était venu la visiter. Elle avait manifesté le désir que j'assistasse à l'entretien. Tout à coup, elle se met à mes genoux et me supplie d'épouser ce jeune homme. « Faites son bonheur, ma bonne madame Rivet, me disait-elle; Émile vous aime, il vous rendra heureuse. » Puis, à lui : « Mon ami, promets-moi que tu seras son mari; jurez-moi tous les deux que vous vous marierez; moi j'épouserai Vautrin. » Bien que cette proposition nous fût faite par une aliénée, nous n'en étions pas moins tous les deux interdits, et je ne voudrais pas jurer qu'au milieu du rire qui nous gagnait nous n'eussions pas un peu de rougeur au visage.

Malgré tout, l'idée fixe du curé de Charenton la dominait toujours. Un matin, les cloches sonnaient

à toute volée; elle entra dans la pièce où j'étais : « Entendez-vous les cloches? me dit-elle, elles sonnent la délivrance du curé de Charenton. » Et, comme je me permettais de lui poser quelques questions qui lui semblaient indiscrètes, elle se fâcha et me dit : « Veux-tu te taire, s...! » Parfois, s'adressant à un de nos amis, riche propriétaire de Saint-Mandé, elle le priait de s'occuper activement de lui chercher deux ou trois enfants à garder en sevrage; elle n'exigeait que six francs par mois, disait-elle, mais ces petits suppléments étaient indispensables à ajouter à ses deux cents francs de rente.

Jusqu'à ses derniers moments elle fut soumise aux mêmes hallucinations : la ruine et les chats-tigres. Elle conserva également jusqu'à la fin l'habitude de jurer, et, presque en exhalant le dernier soupir, comme le médecin essayait encore de lui mouiller les lèvres, elle expira en murmurant : « S....! »

Si la folie, comme je l'ai dit dans un autre chapitre, n'est chez beaucoup d'aliénés que l'exagération du caractère premier, chez quelques-uns cependant elle vient renverser toutes les théories tendant à expliquer la prédisposition de certaines organisations à l'aliénation mentale.

Un de nos amis avait été le modèle des étudiants,

l'exemple du quartier latin, grand travailleur, sans pour cela mépriser les plaisirs de son âge, ce qu'il était nécessaire de mentionner pour prouver que la détente morale avait lieu. Ses dépenses étaient réglées comme l'était l'agencement de sa vie. Il passa brillamment ses examens et, à peine son diplôme obtenu, se maria richement en province. Très-peu d'années s'écoulaient qu'il jouissait déjà de la réputation. L'éloignement ayant interrompu nos relations, quel ne fut pas notre douloureux étonnement quand nous apprîmes qu'il venait d'être transféré à Paris dans une maison de santé, et qu'il offrait tous les signes de la paralysie générale à ses débuts! Nous allâmes à l'établissement et nous obtînmes la permission de voir le malade. A peine nous eut-il aperçus qu'il vint à moi et, me saisissant dans ses bras, il s'écria : « Ah, te voilà, Maria! quel bonheur de te voir! Comment vont nos enfants? » La question fut posée si vivement, l'acte si promptement accompli qu'il me fut impossible d'éviter ses témoignages d'expansion. Quelque habituée que je sois aux excentricités des fous, je restai un moment interdite. Le directeur ne pouvait-il pas croire qu'il assistait au dernier acte d'un drame dont le dénouement avait lieu dans sa maison de santé, théâtre imprévu, subi mais non choisi. Cette crainte, on le comprendra, fut de bien courte durée. Aux discours incohérents du malade il était facile de se rendre

compte que sa pensée confuse allait de sa femme à ses enfants pour remonter ensuite à d'anciens souvenirs, et qu'il mêlait le tout. D'ailleurs la folie n'est-elle pas le rêve ? Qui d'entre nous n'a pas fait dans le sommeil les associations d'idées les plus insensées avec les anomalies les plus étranges.

Je connais une personne, jouissant de toutes ses facultés, qui, en songe, organisa une conspiration politique, et il lui semblait dans le sommeil l'avoir conçue avec une puissance de moyens indiscutable. Pour correspondre avec son parti, elle me racontait que la combinaison suivante remplaçait les chiffres en usage pour les dépêches politiques : Il se jouait à Paris une partie de loto, et les boules sorties étaient envoyées au souverain qu'elle voulait rétablir et qui s'embarquait alors à la Véra-Cruz pour marcher sur Paris. On se demande avec un certain effroi quelle différence existe entre le rêve de l'être raisonnable dans le sommeil et le rêve que fait tout éveillé l'aliéné paralytique.

Pour revenir au pauvre malade que nous visitâmes plusieurs fois, j'appelle l'attention sur ce fait que rien ne pouvait faire pressentir l'aliénation mentale. Ce jeune homme d'une nature calme, n'avait fait aucun excès, et pourtant il ne fut pas plus épargné par la folie que ceux qui y paraissent prédisposés. Il est une remarque que j'ai eu l'occasion de faire : C'est que nous autres direc-

teurs de maison de santé, qu'on pourrait croire endurcis quand il s'agit d'aliénation mentale, nous sommes tout aussi impressionnés que les gens du monde quand nous nous trouvons directement ou indirectement intéressés dans cette grande question. Nous avons au début toutes les mêmes appréhensions qu'eux, nous tombons dans les mêmes errements, et ce n'est que le raisonnement et l'expérience acquise qui nous font reconnaître que la forme du traitement doit être pour celui qui ne nous est pas étranger la même que pour l'aliéné confié à nos soins.

Mme X., placée chez moi pour une exaltation déterminée par une grave et longue maladie, fut pendant quelque temps sous l'empire d'idées si bizarres et conçut des projets si vastes et si insensés que, plusieurs fois, j'essayai de les noter sans y réussir tant elle mettait de volubilité à les débiter. Elle croyait posséder des millions et les distribuait avec une générosité qui n'était que l'exagération de son caractère dans l'état normal. Désirant consigner ses rêves ambitieux et californiens dans l'étude que je livre au public, je l'écoutai un jour avec une religieuse attention et j'écrivis aussitôt la conversation que nous avions échangée ou plutôt celle qu'elle m'avait tenue, car il eût été difficile de placer un mot. A ma première question elle répondit :

« Nous allons faire une entente avec Henri V et l'impératrice. Il a dit qu'il ne viendrait que lorsque la France irait le chercher. Ce n'est pas la France seulement qui se rendra près de lui, ce sera l'Europe tout entière que nous lui conduirons. Nous irons ensuite chercher le Saint-Père auquel nous donnerons une résidence en France. Nous irons tous à la bénédiction du pape, ensuite nous procéderons à la grande alliance universelle. Nous aurons aussi la cérémonie du baise-main. Nous ferons venir l'Adriatique à Paris, et bientôt nos palais seront baignés par la mer bleue. M. votre père et le médecin en second seront des doges, et nous, nous serons des dogaresses. Nous partirons pour l'Afrique, et de là pour la Chine où nous rachèterons tous les petits Chinois. Nous terminerons notre voyage par l'Amérique; nous achèterons toutes les forêts vierges; nous ferons construire cent mille bâtiments à hélice, cent mille navires marchands. Vous demandez comment avec quinze mille livres de rente, dont je ne possède que cinq mille puisque je donne le reste aux pauvres, je pourrai accomplir toutes ces choses ; voici comment : Nous créerons des actions à un million, et notre emprunt sera couvert en très-peu de jours. Nous ferons tout le monde riche et heureux. Vous, Madame, vous aurez des châteaux royaux et des diamants à ne savoir où les placer. »

Cet état n'eut heureusement qu'un temps. Mme X. reprit possession d'elle-même et put quitter l'établissement, en voie d'amélioration.

Si j'ajoute foi aux révélations que m'a faites Mlle S., bien que l'hallucination paraisse se mêler aux particularités dramatiques de son existence, elle aurait été abandonnée des siens; tout au moins sa mère, dont la vie semble assez mystérieuse, se serait réfugiée avec elle auprès de religieuses qui les auraient accueillies et gardées. Mais bientôt la jeune mère aurait été arrachée de cet asile. Mlle S. se rappelle vaguement, dit-elle, les motifs de ses terreurs alors qu'elle était enfant, mais il se mêle à ses souvenirs du jeune âge, des fuites entreprises la nuit, de la prison pour sa mère, une séparation obligée par la loi, des pleurs et du sang. L'hallucination vient sans doute jouer son rôle dans ce drame lugubre, mais, pour nous habitués à distinguer de la divagation la partie sensée, il est facile de comprendre que cette jeune imagination a vu de tristes choses, et qu'au plus bas âge l'effroi et le mystère ont prédisposé Mlle S. à la maladie dont elle est atteinte depuis de longues années. D'un esprit borné, elle s'est particulièrement attachée, dans la pratique religieuse, au côté mystique du catholicisme. Les grandes vérités de notre religion n'ont pas été approfondies par elle, mais bien la vie des

saints où les apparitions et les révélations se retrouvent plus particulièrement. Les plus belles maximes du Christ sont sans valeur pour elle. La multiplication des cinq pains, Lazare sortant ressuscité de son tombeau ont bien autrement frappé son imagination.

Presque toute sa vie s'est écoulée auprès d'une grande dame, en qualité de demoiselle de compagnie. Mlle S. a si bien rempli ses fonctions que la pension dont elle jouit est la récompense de son dévouement. Quant à ses appointements, elle les avait toujours employés en aumônes, offrandes relilieuses et bonnes œuvres. Dans cette vie chaste et austère qu'elle a, dès l'âge le plus tendre, consacrée par un vœu à la sainte Vierge, Mlle S. ne se souvient que d'une poursuite dont elle a été l'objet mais dont elle avoue ingénuement n'avoir pas compris le motif. C'est la seule aventure de sa vie qui ne soit pas du domaine religieux. Il y a une vingtaine d'années, Mlle S. commença à être aux prises avec l'hallucination ; elle entendait des concerts célestes et répondait : « Parlez, ma bonne mère, votre servante vous écoute. » Elle alla demeurer chez des religieuses et, là, la sainte Vierge lui apparut sous la figure d'une des dames de la maison, voilant ainsi sa béatitude sous cette humanité pour permettre à son humble enfant de pouvoir la contempler. La maladie s'aggrava, car Mlle S. fut conduite à la Salpêtrière. Dans cet hospice la même

vision la suivit sous une autre forme. Quand elle me fut amenée, l'hallucination subsistait comme elle existe encore aujourd'hui.

En changeant de maison Mlle S. change également de madone, c'est dire que la mère de Dieu s'incarne pour elle dans la personne dont la toilette, dont le milieu lui semble le mieux en rapport avec sa vision. Il en résulte que dans mon établissement c'est à moi qu'incombe le grand honneur de représenter la sainte Vierge. Ne parlez jamais à Mlle S. d'un mari pour moi, il n'a jamais existé. M. Rivet ayant été vu par elle à mes côtés est devenu le Christ dont je suis bien entendu la mère, et son image crucifiée est placée au-dessus du banc-d'œuvre de l'église de Saint-Mandé. Quand elle entend parler de mes jeunes enfants que j'ai eu la douleur de perdre, elle sourit et dit : « Vous voulez m'éprouver; elle le veut ainsi (la Vierge), le temps des épreuves n'est pas fini pour moi. Ceux que vous appelez ses enfants étaient les enfants de sa bonne qu'elle faisait élever près d'elle. » Et comme, plus tard, j'avais à mes côtés ma jeune nièce que j'affectionnais tendrement, elle prétendait que cette chère petite était la fille de ma concierge, que la sainte Vierge n'avait que les enfants de l'humanité, non des nièces et des neveux. Un jour, voyant mon portrait entre deux ecclésiastiques très-âgés, elle s'écria : « La voilà bien, notre bonne mère, au milieu de ses enfants ! »

Cette vénération pour moi est si constamment fervente que je pourrais obtenir d'elle tel sacrifice que je voudrais lui imposer. Le moindre travail entrepris pour moi la met au comble de la joie, et, si elle l'a bien réussi, elle croit que c'est parce que j'ai voulu qu'il en fût ainsi. Elle avoue être écrasée de ma grande condescendance qui permet à M. Brierre de Boismont de prendre le titre de mon père. Ce dernier possède à Saint-Mandé un petit jardin; elle en surveille les fleurs, et, craignant qu'on ne les destine à d'autres qu'à la sainte Vierge, elle les cueille à peine écloses pour les disposer comme sur un autel dans mes appartements. J'ai failli plusieurs fois avoir des procès car, dans ses promenades au bois, elle coupait les plantes qui lui paraissaient les plus belles, ne pouvant admettre qu'elles ne fussent pas destinées à m'être apportées.

Après la Commune, l'inspectrice de l'établissement lui faisait remarquer l'altération de mes traits : « Vous êtes surprise, lui dit-elle ? Pauvre mère ! Après avoir vu les temples de son divin Fils profanés, ses autels renversés, ses statues brisées, vous voudriez qu'elle ne fût pas triste et changée ! » Et comme cette dame souriait : « Vous pensez que c'est une folie? Si c'en est une, j'y tiens. Tout ce qui me sera dit n'ébranlera pas ma foi. Vous m'éprouvez comme les autres. »

Quant à moi, comme j'ai cessé de chercher à la convaincre, elle prétend que je commence à reconnaître qu'elle est une bonne servante de la sainte Vierge. L'épreuve finira pour elle le jour où je lui avouerai hautement que je suis bien la mère du Sauveur.

Lors de l'explosion de Vincennes, bien qu'elle fût exposée à recevoir des projectiles, nous ne pouvions lui faire quitter sa chambre. Elle ne voulait pas manquer de foi, disait-elle, en paraissant redouter un danger alors qu'elle était dans la maison de la sainte Vierge. L'inspectrice possède toute sa confiance. C'est à elle qu'elle fait part de toutes mes transfigurations. A certains jours je lui apparais avec un nimbe lumineux autour de la tête. A d'autres moments mon visage rayonne d'une façon éblouissante, je deviens diaphane, et elle aperçoit à travers mon corps les objets qui se meuvent derrière moi. Quand on veut m'assigner un âge, elle sourit puisque pour elle je suis dans mon dix-neuvième siècle. Elle a voulu me représenter entourée des animaux de la création et, après avoir placé au milieu d'un cadre une image qu'elle croit être la mienne, elle a collé tout autour des mouches brillantes, des scarabées de toutes couleurs qu'elle a saupoudrés de morto-insecto.

Pour ceux qu'elle n'a touchés ni dans leurs pro-

ches ni dans leurs relations, la folie ne se révèle que par les actes insensés. Pour ceux-là les fous raisonnants sont des mythes que les aliénistes ont inventés pour le besoin de leur cause. Et cependant ils sont nombreux, et ce sont ceux, sans contredit, dont les familles ont le plus à souffrir.

Dans l'histoire de Mlle T. l'observation pratique confirmera, mieux que la théorie, la vérité de cette thèse : que la folie la plus manifeste n'est pas incompatible avec le raisonnement. Le plus ou moins d'intensité du mal fait seulement pencher la balance du côté de la monomanie ou du côté du raisonnement. L'année dernière Mlle T. me fut amenée pour la troisième fois. Ses crises sont généralement de courte durée et, bien que l'intelligence ait souffert des atteintes qui lui ont été portées, Mlle T. peut cependant, au bout d'un mois ou deux de traitement, retourner dans sa famille ou vivre dans une communauté ; ses goûts la portant vers les pratiques religieuses, la vie de retraite lui permet de les satisfaire plus complétement.

L'aliénation, chez cette demoiselle, est caractérisée par l'exaltation. Elle parle sans cesse, danse et chante des cantiques. Elle est aussi sous l'empire d'hallucinations qui varient instantanément. Pour elle les visages se transforment, la chambre où elle est enfermée subit des changements à vue. C'est ainsi qu'elle était convaincue que, la nuit, sa

chambre devenait une fosse d'aisance, et toute l'agitation à laquelle elle se livrait était causée, disait-elle, par le travail qu'elle avait à faire pour vider et vider toujours les matières qui l'encombraient. « Je n'en peux plus, ajoutait-elle, j'ai tant travaillé cette nuit ! Jugez donc, c'est très-pénible ! »

Un jour, interrogée par M. le Dr Potain qui lui demandait pourquoi elle était ainsi étendue, les bras en croix, sur un banc du jardin, elle lui répondit : « Il faut bien que je me repose ; le travail auquel je me livre depuis quelques jours m'épuise. Les trois nuits qui ont précédé mon entrée dans cette maison j'avais vidé trois fosses, et voilà la troisième que je vide ici. »

Recevant un jour la visite de son frère, elle le supplia de l'emmener, se prétendant guérie et lui assurant qu'elle retomberait s'il ne consentait pas à la retirer tout de suite. Tout à coup : « Oh non ! lui dit elle. Tout à l'heure je m'en serais bien allée avec toi ; tu avais ta figure ordinaire, puis ton pantalon me plaisait. Maintenant tu n'as plus ta figure de tous les jours, puis voici ton pantalon qui est couleur ca.. ! Oh Dieu ! laisse moi ! Je ne vais pas avec un homme qui n'a plus le même visage et qui a un pantalon couleur ca... ! Je veux retourner avec Henriette ; elle ne change pas de figure, elle, puis elle a une robe noire. »

Toutes ces incohérences sont bien incontestables, n'est-il pas vrai ? Et cependant, comme je l'ai dit plus haut, elles ne sont pas incompatibles avec un retour momentané à la raison. Le jour où Mlle T. me fut conduite, un journaliste de mes amis se trouvait chez moi. Nous étions à la fenêtre. Il n'y avait que quelques heures que la malade était arrivée. Elle nous aperçoit et, se jetant à genoux : « Je vous en supplie, s'écrie-t-elle, ayez pitié de moi! On m'a traînée ici par force... j'ai toute ma raison... mais la vue de toutes ces malades va me rendre folle... laissez-moi partir. C'est affreux de m'enfermer dans des conditions semblables! je suis majeure, j'ai cinquante-trois ans; mes parents m'ont conduite ici par surprise; je proteste contre cette violence. Laissez-moi partir, je vous en prie! »

Je cherchai à la calmer sans pouvoir y réussir. Je lui fis toutes les promesses que nous sommes obligés de faire en pareil cas, et je regardai monsieur X. dont le visage était inquiet. Il ne doutait pas de moi, mais je vis qu'il n'était pas loin de croire que ma religion avait été surprise. Je lui donnai quelques explications auxquelles il ajouta foi parce qu'il me connaissait. Mais la supposition d'une erreur lui paraissait chose acceptable.

Il y avait quelques minutes que nous avions quitté la fenêtre, quand une voix s'élève et entonne le

Regina Cœli. « La voilà partie, dis-je à monsieur X. — Ah, s'écrie-t-il, madame, c'est impossible ! ce n'est pas sa voix, c'est une autre de vos pensionnaires. » Nous nous approchons de la fenêtre et nous apercevons Mlle T., à genoux, les yeux au ciel, les bras en croix, finissant son antienne du Regina; puis, se relevant, elle fait le mouvement précipité d'un enfant qui saute à la corde avec double et triple tour, tout cela avec une rapidité vertigineuse que la folie seule explique.

« Avouez, dis-je à monsieur X., que si vous ne me saviez pas une honnête femme, ou si ce cas se fût produit ailleurs que chez moi, vous eussiez conclu à une séquestration arbitraire. » Un peu confus, il me répondit qu'il était prudent en effet d'observer un malade à deux fois avant de prononcer un jugement. Bien que ce journaliste appartienne à la rédaction d'un journal républicain, il ne ferait pas aujourd'hui, j'en suis certaine, un article sur les aliénés séquestrés, sans y apporter les plus loyales restrictions après ce dont il a été témoin.

Parmi les différents genres de folie qui exciteront, je n'en doute pas, l'étonnement des gens du monde, il faut classer celle qui permet au malade de sentir venir la crise et d'en avertir la personne chargée de lui donner des soins. Ce que je vais dire paraîtra

peut-être singulier de prime abord, et pourtant c'est une vérité absolue.

Nous sommes tellement accoutumés à l'excentricité de notre entourage que bien souvent nous nous endormirions, à propos des malades dont la folie nous est connue, dans un far-niente moral qui ne serait pas sans danger, si le malade ne prenait en quelque sorte le soin de nous rappeler à la réalité de son état. Car cette loi fatale de l'habitude, nous la subissons tous; l'organisation de notre existence en est la preuve. Eh bien, dans une maison de santé, les fous dont le séjour remonte à un certain nombre d'années sont devenus de vieilles connaissances dont les actes insensés ne sont plus en quelque sorte considérés que comme des originalités dont nous ne nous troublons plus, à moins que la nature de la maladie ne leur imprime un tel caractère de gravité que la prudence soit forcément tenue en éveil.

Que de fois, tressaillant à un bruit de vitre ou de vaisselle cassée, et ayant sonné pour en connaître la cause, mes domestiques me répondaient: « Ce n'est rien, madame sait bien que Mme X. est dans sa crise; ce sont ses carreaux qui dansent. » Et sur la demande que je faisais, dans la crainte qu'elle n'eût été blessée : « Elle n'a rien, me répondait-on; elle ne casse jamais avec ses mains. » Pendant nombre d'années, à chaque époque mensuelle, la même crise se reproduisit chez cette dame, et elle

n'eut jamais la plus légère égratignure. A cet exemple je pourrais en ajouter bien d'autres qui confirmeraient ce que j'ai dit plus haut : que nous nous habituons à la folie comme les directrices de pension s'accoutument au bruit de leurs élèves en récréation.

Pour en revenir aux aliénés qui, pressentant l'accès, savent en éviter les dangers en nous avertissant, je consignerai l'observation relative à une brave fille de la campagne malade depuis de longues années et soumise, au début de la vie, à l'influence héréditaire. Les crises, sans être dangereuses pour elle ou pour les autres, impressionneraient très-vivement ceux qui ne seraient pas familiarisés avec la folie, et nécessitent des précautions dont l'importance sera comprise. Mlle E. déchire en lambeaux tout ce dont elle peut disposer; c'est ainsi qu'elle est souvent entièrement nue ; elle chante nuit et jour, à gorge déployée, la messe et les vêpres, sans se donner, pendant plusieurs semaines, aucun instant de répit. Il y a dans son état une particularité bien étrange; cette fille sans instruction fait des vers; elle en improvise pendant des heures, insensés sans doute, mais d'un rhythme parfait; c'est ce qu'on pourrait appeler des *monstres*.

Chaque fois que cette pauvre fille sent venir l'accès, elle prie sa bonne de lui ôter ses vêtements, de lui donner ses plus vieux effets. Elle se fait alors

conduire dans une cellule au rez-de-chaussée, toujours prête et arrangée pour cet usage, recevant largement la lumière du jour, chauffée en hiver par un tuyau à air chaud, et remplie de paille fraiche. Elle n'y est pas plutôt entrée que l'exaltation arrive à son paroxysme. Mais il ne faudrait pas croire qu'elle souffre. Elle est gaie, heureuse, et donne essor à l'exaltation en se retrouvant dans un endroit où elle ne se sent plus contrainte. Il arrive même souvent qu'en avertissant sa bonne, elle lui demande si tout est prêt là-bas. « Va voir, lui dit elle, je t'attendrai ici assise pendant un quart d'heure; mais ne reste pas davantage, je ne pourrais plus répondre de moi. »

Cette sorte d'évaporation de la folie, je l'ai observée bien souvent. Telle malade m'est amenée au parloir : elle cause encore, entourée de sa famille; l'œil est fixe, les idées sont vagues, et la contrainte imposée par la volonté est manifeste. A peine la porte de la grille s'est-elle fermée sur elle que la malade bondit, chante; on ne saurait mieux la comparer qu'à un jeune chien tenu en laisse habituellement et qui, détaché, jappe, gambade et se livre à des courses folles.

Je sais bien que les sceptiques attribueront à une influence mauvaise de la maison de santé cette détente des nerfs chez la pauvre malade. Je leur donne même, par cette observation, matière à un chapitre

qui, écrit avec raillerie, ne serait pas dépourvu d'intérêt. Mais je dois leur dire en toute conscience qu'ils parlent de la sorte parce qu'ils n'ont rien vu, et que, s'il leur était donné d'observer eux-mêmes certains cas de la nature de ceux que nous avons pu étudier, ils reconnaîtraient certainement l'exactitude de ce que j'ai avancé plus haut : la folie est souvent comme l'ivresse, elle a besoin de se dépenser en cris et en mouvement.

Mlle E. se livre aux ébats les plus singuliers, aux contorsions les plus grotesques, puis interrompt ses gambades et ses rires pour faire à telle personne qui passera devant elle une remarque pleine de justesse sur sa défectuosité. A l'une elle reprochera sa laideur, à l'autre les dents qui lui manquent, et cela avec une volubilité, un à propos dont ne peuvent se faire une idée ceux qui sont ignorants de cette sorte de délire. Un matin je m'approche de sa fenêtre, je la vois assise sur une quantité de paille insuffisante; j'appelle la domestique qui m'affirme en avoir mis autant qu'à l'ordinaire, je regarde de plus près, et je découvre dans le coin de sa cellule une montagne de petites bottes de paille d'une longueur de 20 à 25 centimètres, très-correctement faites et liées comme dans nos campagnes. Mlle E. avait eu une réminiscence des occupations de sa jeunesse, elle avait fait ses foins. Il est à remarquer que lorsque le médecin fait sa visite, par un sentiment de pudeur qui

subsiste encore au milieu de cette dégradation, elle roule autour d'elle les lambeaux de sa couverture dont elle se débarrasse aussitôt qu'il a disparu.

Mme V. est atteinte, depuis de longues années, de monomanie hypocondriaque à laquelle viennent s'ajouter des hallucinations. Avant son entrée dans mon établissement, cette dame habitait avec ses deux filles, deux modèles de tendresse et d'abnégation, travaillant tout le jour et consacrant leurs nuits à veiller leur mère dont l'état de santé était pourtant excellent. Se croyant aux prises avec la fièvre, elle s'affublait de tant de vêtements et de couvertures qu'il était impossible de l'apercevoir sous cet amas informe. Elle calfeutrait l'appartement au point de faire vivre ses enfants et de vivre elle-même dans une atmosphère fétide.

L'hallucination de Mme V. consiste à voir le Diable et, à chaque apparition, elle exigeait que la chambre fût exorcisée et que les vêtements et les meubles qu'il avait empoisonnés de son souffle fussent brûlés. Le martyre de ces pauvres enfants dura plusieurs années, car elles ne pouvaient se décider à se séparer de leur mère. Leur médecin, les prenant en pitié, exigea le placement de la malade. Quelque temps après son entrée dans mon établissement, j'avais peine à reconnaître dans les deux jeunes filles qui venaient la visiter les deux pauvres

créatures qui nous l'avaient amenée. La métamorphose était tout simplement due au sommeil qu'elles avaient retrouvé, à l'air pur qu'elles respiraient et au repos moral dont elles jouissaient.

Quand Mme V. arriva, elle venait de faire passer à ses filles trois jours en prières et en exorcismes. Un mois plus tard, elle avouait à mon inspectrice qu'à son entrée dans la maison elle était épuisée par tous ces exercices religieux, et qu'il lui eût été impossible de les continuer; mais elle ajouta qu'elle avait repris des forces, et que maintenant elle pouvait sortir et s'y livrer sans fatigue.

A la même époque elle m'adressait la lettre qu'on va lire :

« Madame, je vous demande pardon de vous importuner encore une fois, mais il m'arrive dans votre maison une chose à laquelle j'étais si loin de m'attendre que je ne sais comment m'y prendre pour vous en faire part.

« Je ne sais comment ni de quelle manière cela a pu arriver jusqu'à moi, mais, depuis quelque temps mon repos est troublé par une certaine quantité de ces petits démons qu'on appelle lézards harceleurs; je les connais, parce que pareille chose est arrivée à une dame que je connais depuis dix-huit ans, et j'en ai même entendu parler quelquefois par d'autres personnes. Ils grouillent tout autour de votre tête dans la journée, cherchent toujours à attaquer le

tambour de l'oreille et, le soir, lorsque vous mettez la tête sur l'oreiller, ils arrivent à votre tête avec des frou-frou comme une bête qui voudrait vous mordre et qui ne le peut pas, mais ils vous allongent leurs dards et vous font même assez de mal, attendent principalement le moment où vous paraissez vous endormir, vous font à l'oreille ou sur la tête un tac éclatant qui vous réveille et, comme cela ne cesse pas, il est impossible de prendre du repos avec ces vermines-là sur soi. Je vous assure que cela fait bien souffrir du besoin de dormir. Comme cette situation n'est pas tolérable, je vous prie, madame, de vouloir bien être assez bonne pour vous entendre avec M. de Boismont afin de faire cesser un tel état de choses. Peut-être une conjuration y ferait-elle quelque chose. Je sais qu'il y a aussi des moyens naturels pour cela, par exemple certaines odeurs que je ne connais pas, qui les engourdissent ou les font partir; M. de Boismont doit savoir cela mieux que moi. S'il y a quelque chose à payer à l'église ou pour les odeurs je vous en tiendrai compte. J'ai l'honneur de vous saluer, votre très-humble servante... »

« Je suis parvenue à me débarrasser de quelques lézards en les secouant de ma berthe de fourrure, en jetant plusieurs choses de laine et des ouates, ou en en enveloppant d'autres dont je ne pourrai me servir que lorsque la chaleur de l'été les aura fait

partir en les étalant au soleil, mais je n'ai plus rien à perdre et il me reste assez de lézards pour en être incommodée surtout dans un cas de maladie. »

Parmi les malades dont l'état mental mérite une observation plus attentive, vient se ranger tout naturellement sous ma plume la vie en quelque sorte en partie double de Mme N. J'ai eu l'occasion de la voir souvent, soit qu'elle fût dans une de ses nombreuses périodes maladives, soit qu'elle eût repris possession d'elle-même, et je crois pouvoir affirmer que son histoire, en même temps qu'elle intéressera au point de vue qui nous occupe, devra faire réfléchir les maris qui, toujours affairés, passent sans souci à côté de leur femme, sans regarder plus avant, et les croient auprès d'eux parce qu'elles sont là.

Mme N. d'une intelligence remarquable, essentiellement nerveuse, par conséquent d'une impressionnabilité presque maladive alors même qu'elle jouit de toute la plénitude de ses facultés, était, par l'exubérance de sa riche nature, disposée à l'aliénation si des circonstances supérieures à sa volonté venaient à mettre son âme en jeu.

Elle fut mariée à un homme positif, auquel l'extension de ses affaires commerciales ne permettait pas de s'occuper de sa femme. Comme beaucoup de grands financiers, M. N. pensa qu'il n'était pas

possible de souffrir alors que les affaires étaient prospères, et qu'un mari qui initiait sa femme à toutes ses entreprises, qui l'obligeait à en calculer les bénéfices, avait tout fait pour son bonheur.

Ce que cette pauvre femme souffrit dans ce royaume du doit et avoir, abîmée dans ces chiffres dont l'importance nécessitait toute son attention, il faut le lui avoir entendu raconter, avec toute l'énergie d'expression que sa nature exaltée sait emprunter à notre langue, pour s'en faire une idée exacte. Et quand, après de longues heures sacrifiées à la comptabilité, elle eût aimé à vivre d'une existence plus en rapport avec ses goûts et son intelligence, alors que quelques promenades ou parties de théâtre eussent peut-être conjuré le mal, elle se trouvait en face d'un homme accablé de fatigue, ignorant de toutes les exigences et de toutes les délicatesses du cœur de la femme, qui bourgeoisement, prosaïquement, après un résumé des opérations de la journée, s'endormait et ronflait.

« C'était une lutte horrible, me disait-elle, et qui se renouvelait chaque jour. J'étais comprimée dans cette existence terre à terre, alors que tous mes instincts la repoussaient. J'avais besoin de vivre de l'existence des autres, d'entendre parler une langue différente de celle des chiffres; ces chiffres seuls étaient mon aliment. J'essayais en vain de faire comprendre à mon mari que j'engageais une partie

terrible avec la destinée, que ma santé et ma vie en étaient les enjeux, et que cette partie je la perdrais. Il haussait les épaules. — Il n'était pas coupable, ajouta-t-elle, il ne comprenait pas ; mais j'en mourais. »

En l'écoutant, et en suivant la progression du mal par la progression de l'excitation, je pensais à cette comparaison souvent employée : « et la mer montait, montait toujours. » Cette image ne peint-elle pas les agitations de cette âme tourmentée, et le flot envahissant de la pensée ne devait-il pas tout submerger, le jour où la volonté de Mme N. n'aurait plus assez de puissance pour dominer sa raison ? Sous le coup d'un violent chagrin, elle contracta une maladie nerveuse dont la forme triste ne lui laissa plus qu'une seule pensée incessante : le suicide. En proie à des douleurs de tête intolérables, elle conserva cependant toute sa lucidité, car cette idée fixe de chercher la solution dans la mort était logique à son point de vue. Cependant, elle l'avouait, prête à en finir avec la vie, elle avait peur. « Je suis lâche devant la mort, disait-elle ; je l'appelle, je la cherche et, quand j'ai vaincu les obstacles qui l'éloignent de moi, je recule. »

Elle analysait non seulement ses souffrances, mais elle dépeignait ses tortures morales. « Je n'aime plus, me disait-elle, à force d'aimer trop. Le sou-

venir de ceux qui me sont chers m'est une angoisse de tous les instants, et je supplie qu'il ne m'en soit pas parlé. Je ne veux être visitée par personne. J'ai conscience de ce qui est tenté pour me soulager, et je souffre de n'en ressentir aucun adoucissement. Si par moments j'ai faim, je rougis de cet instinct bestial qu'il me faut satisfaire et qui prolonge mon existence alors que je la voudrais voir anéantie. Je ne peux plus lire, et la vue d'un bon livre, le nom de mes auteurs préférés sont autant de souffrances ajoutées à toutes les autres, car mon attention ne peut plus se fixer. Les habitudes d'ordre contractées dès l'enfance me causent même des tracasseries ridicules dont j'ai honte comme d'autant de mesquineries. J'attache une importance extrême aux petits détails de la vie ; ma triste maladie me les présente par le verre grossissant, alors que ma raison en fait si facilement bon marché. Tout m'est une douleur et une humiliation. » Et, en me disant cela, elle disait vrai comme pour tout le reste. Tous les sentiments étaient poussés chez elle à l'exagération, mais l'orgueil ajoutait à ses tortures car la vue d'une personne qui l'avait connue avant sa maladie la blessait plus que toute autre ; aussi l'évitait-elle.

Tous ceux qui ont vu Mme N. pendant les périodes de maladie savent comme moi les contrastes singuliers qui s'y heurtaient. Ainsi, cette femme triste, désespérée, détachée de tout parce qu'elle re-

grettait tout, avait un coup d'œil si rapide et si sûr que rien n'échappait à sa sagacité. Elle jugeait instantanément, rarement avec bienveillance mais toujours avec impartialité. On devait tenir compte de son observation car elle était juste à tous les points de vue. En un instant elle avait analysé les côtés défectueux d'une administration, pesé le pour et le contre, calculé l'importance de la question mercantile pour tel ou tel caractère, rendu justice à qui de droit et flétri impitoyablement ceux dont elle réprouvait les actes. Et cela si doucement, dans des termes si choisis qu'elle me faisait penser à une éponge trempée de vinaigre et qu'on aurait enduite d'une couche de miel. « Suis-je assez désespérée, disait-elle! Je ne voudrais pas voir toutes ces choses; c'est de la mesquinerie; peut-être ces gens sont bons; si leurs sentiments sont étroits, c'est qu'ils sont contenus dans de petites natures; que devrait m'importer tout cela ? Eh bien, c'est odieux, j'en souffre, mais je le vois et je le dis. »

Quand la crise touchait à sa fin, Mme N., dont les violents maux de tête n'étaient au résumé que de fortes douleurs névralgiques, sentait ces douleurs se déplacer et se fixer dans les articulations. Alors commençait pour elle une vie de perpétuelles et heureuses émotions. Si les hypocondriaques s'écoutent vivre, on peut dire d'elle qu'elle s'écoutait souffrir. Je l'ai si souvent entendue se réjouir de

ne pouvoir remuer les membres, je l'ai vue tant de fois prier le ciel d'augmenter ses douleurs dans la crainte, disait-elle, d'en perdre la conscience, que je puis affirmer que ces phénomènes se produisaient à la fin de chaque crise. A la tristesse succédait alors une surexcitation qui se prolongeait plusieurs mois, et, pendant cette période, elle était aussi complétement heureuse qu'elle avait été désespérée. « Je bénis la douleur, mon amie, me disait-elle, car c'est la délivrance que je salue en elle. C'est mon intelligence reconquise, c'est la faculté d'adorer l'infini dans les splendides chefs-d'œuvre de sa création; c'est la puissance de sentir l'affection et de l'exprimer, c'est enfin mon âme engourdie qui s'éveille pour chanter à Dieu des cantiques d'actions de grâce. » Tel est, sinon le texte exact, du moins le sens des épanchements auxquels se livrait Mme N. après chaque crise subie. Il serait d'autant plus difficile de les reproduire fidèlement que la surabondance des idées, la volubilité de son débit ne permettent pas de la suivre dans les dédales qu'elle parcourt mais dans lesquels elle ne s'égare jamais.

A la suite de cette surexcitation, Mme N. entre dans une phase de rétablissement complet, et reste parfois de longues années sans éprouver de nouvelles atteintes. Au début du mal, il y eut un intervalle de vingt années entre la première crise et

la seconde. Depuis, les rechutes se sont rapprochées mais elles ont été suivies de retours à la raison et, la santé s'affirmant par de longues prolongations, il est à peu près certain que, n'étant plus jeune, elle ne ressentira plus les violentes secousses d'autrefois. L'accès, s'il se produit de nouveau, ne devra avoir sur elle qu'une action relativement insignifiante. Il se pourrait même que le mal fût pour toujours enrayé. Si j'émets cette opinion, c'est que j'ai eu l'occasion de constater des effets qui m'y autorisent : les aliénés furieux cessent, avec le temps, d'être furieux; avec les années les forces diminuant, il est rationnel de penser que la folie doit également s'user. Si un malade n'a subi aucune véritable perturbation dans son intelligence, si la mémoire ne s'est pas affaiblie, ce qui n'était pour le dément qu'une sorte de bien-être devient pour lui une solide guérison.

Malgré ses soixante-dix ans Mme W. était atteinte de folie hystérique. Elle croyait être enceinte d'un auguste personnage, et voulait qu'on respectât en elle la mère de l'héritier présomptif d'une grande race. Les projets qu'entraînaient naturellement de si hautes destinées lui donnèrent un tel désir de liberté qu'il fallut la surveiller attentivement, non qu'il lui fût possible d'exécuter ses tentatives d'évasion, son âge lui en interdisant la réussite, mais

pour éviter qu'elle se blessât en essayant de les accomplir.

Chaque fois qu'un directeur de maison de santé fait une absence de quelque temps, il est obligé d'en obtenir l'autorisation du préfet de police et, pour cela, de lui désigner son remplaçant auquel il est demandé un certificat de moralité.

Je présentais chaque année, avant de quitter Paris, une de mes amies dont le dévouement acceptait la responsabilité de mon établissement. Elle faisait sa visite, un matin, quand elle aperçut derrière une charmille un zouave qui cherchait à se dissimuler. Surprise de cette apparition dans une maison de santé uniquement consacrée aux dames, elle va droit au prétendu zouave et reconnaît Mme W. qui s'était confectionné, au moyen du bariolage de quelques vêtements, un costume dont l'illusion à quelques pas était complète. Elle avait espéré, grâce à ce déguisement, disait-elle, être prise par la concierge pour le parent d'une malade et franchir ainsi la porte sans difficulté.

A cet âge avancé, l'érotomanie était aussi accusée chez elle que chez les malades beaucoup plus jeunes. Ses propos étaient révoltants d'obscénité, et ses actes nécessitaient une surveillance de tous les instants. Un homme ne pouvait s'approcher d'elle sans qu'elle tentât aussitôt de le saisir.

Il y a des jours, dans la vie, si fatalement marqués pour les larmes et le deuil qu'il semble que tout ce qui ne serait pas au diapason de la douleur sonnerait faux, si je puis m'exprimer ainsi. Bien des années se sont écoulées depuis le jour où, pleurant mon dernier enfant, mort la veille, je dus refouler mes larmes pour recevoir de pauvres parents éprouvés comme moi. Ce n'était pas un cercueil qui allait engloutir pour toujours les restes de leur enfant, mais ce tombeau moral où la raison de leur fille unique, âgée de vingt-et-un ans, devait être ensevelie pour jamais. Entre gens heureux, l'amitié est souvent banale et bien plutôt l'expression d'un sentiment courtois que la conséquence d'une mutuelle sympathie. Entre ceux qui souffrent, l'attraction est plus puissante; l'effusion rapide en est le résultat. Voilà pourquoi des liens d'affection s'établirent sérieux et durables entre moi et ces parents affligés.

En écoutant le récit de cette intéressante famille, en envisageant la jeune personne dont la maladie n'avait pas encore altéré les avantages physiques, on se sentait ému de voir tant de grâce, tant d'innocence aux prises avec un mal dont la gravité était déjà appréciable. J'ai connu de respectables parents; cependant je me suis rarement trouvée en présence de pères et de mères qui fussent plus dignes d'un meilleur sort. Si l'éducation de leur fille

ne laissait rien à désirer, c'est qu'à leur foyer ils avaient gardé comme dans un sanctuaire les traditions du passé, les sentiments de haute piété et de respect filial.

A cette époque, mon appréciation n'était basée que sur des faits qui m'étaient rapportés. Il appartenait aux années de me prouver combien, dans cette circonstance, l'impression première ne m'avait pas trompée. Au milieu du plus complet égarement de la raison, alors que la démence ne permit jamais à la pauvre petite d'exprimer une pensée, une idée sensée, nous n'avons jamais entendu une parole, ni été témoin d'une action ou d'un geste qui ne soit pas parfaitement convenable. Son ignorance égale son innocence. Elle ne savait rien, et la folie ne lui a rien révélé.

Sa raison commença à s'égarer à la suite d'une fièvre typhoïde, cet autre fléau qui, s'il ne tue pas toujours sa victime, lui imprime la plupart du temps son cachet fatal. Ce n'est pas pour les médecins que j'écris cela. Ils connaissent assez les désordres que cette fièvre peut apporter dans le cerveau. Ils le savent mieux que moi, c'est le très-petit nombre qui, frappés de cette maladie, n'y laissent pas la raison ou tout au moins une partie de l'intelligence. Quand la folie n'en est pas la conséquence, la fièvre typhoïde sait encore laisser d'autres traces de son lugubre passage. Chez les uns elle

affaiblit la mémoire; chez les autres elle rend difficile, pour ne pas dire impossible, tout travail intellectuel. C'est ainsi qu'un élève, dont les débuts ont été brillants, est spontanément arrêté dans la marche progressive qu'eussent suivie ses études. Chez quelques-uns, c'est la fibre du sentiment qui est brisée; ils deviennent alors insouciants de ce qu'ils ont aimé, et il faut se rappeler le pourquoi de leur indifférence pour la leur pardonner.

Quant à la pauvre enfant dont je consigne l'observation, sa folie fut bientôt si complète qu'elle ne laissa chez elle aucun éclair de raison et éteignit pour les parents toute lueur d'espérance. On remarqua d'abord en elle de la tristesse, puis, dans les promenades, on s'aperçut qu'elle tenait toujours baissé sur son visage son parapluie ou son ombrelle bien qu'il n'y eût ni pluie ni soleil. Dans les réunions où ses parents la conduisaient, dans l'espoir de la distraire, ils acquirent la conviction que son esprit ne l'y suivait pas. A la danse elle se soustrayait à toute occasion de mettre sa main dans celle du danseur, et sa mère reçut enfin la confidence de ses angoisses; elle avait peur de devenir enceinte au contact de cette main. Peu à peu le mal s'aggravant, les parents furent obligés de l'isoler, et c'est alors qu'ils me la confièrent.

Elle était si jeune, si intéressante, son installation dans l'établissement avait lieu dans un moment si

cruel pour moi que je la plaçai dans mon appartement, dans une chambre contiguë à la mienne, donnant à la mère cette preuve de sympathie et créant ainsi une diversion forcée à mes propres douleurs. Ma femme de chambre dressa son lit près d'elle. Les premières nuits furent calmes ; cet effet se produit chez certaines aliénées jusqu'au moment où familiarisées avec l'appartement, avec les objets, avec le visage de ceux qui les entourent, elles donnent de nouveau essor à toutes les bizarreries qu'enfante leur imagination malade. Parfois, saisissant le pot à l'eau, elle en versait le contenu sur l'oreiller de sa bonne endormie. Une nuit, elle la frappa sur les pieds d'une longue flèche de lit qu'elle avait décrochée et, répétant ses coups, elle obligeait la pauvre femme à couvrir de son corps sa petite fille âgée de six ans qu'elle avait à ses côtés, et à replier ses jambes sous elle tremblant avec raison d'être frappée plus haut. Ce bruit insolite m'ayant éveillée, nous parvînmes à nous emparer de son arme improvisée. Souvent, j'étais réveillée par le son du piano; le salon touchant à sa chambre, elle n'avait qu'à en ouvrir la porte. Parfois j'entendais un choc de faïences, c'était elle qui, pendant la nuit, procédait à une toilette complète. Après quelques mois passés ainsi, je fus obligée de l'éloigner un peu, la situation n'offrant plus assez de sécurité ni pour elle ni pour moi.

Quoique déraisonnable, elle avait encore un grand soin de sa personne. De plus, son caractère soumis me permettait de lui faire faire quelques promenades sans que j'eusse à redouter qu'elle me quittât. Quant aux excentricités auxquelles elle pouvait se livrer dans la rue, elles n'étaient pas de nature à m'empêcher de l'emmener. Un jour que nous étions sorties, elle voulut acheter des fleurs, et, l'acquisition faite, m'offrit son bouquet. Je lui en donnai un autre qu'elle parut recevoir avec plaisir. Je l'avais conduite à Saint-Roch, et son attitude y avait été si recueillie que je me promettais de l'écrire à sa mère. Ne trouvant pas de voiture, nous dûmes monter en omnibus; nous nous étions placées l'une à côté de l'autre quand, tout à coup, Mlle R. détacha une fleur de son bouquet et la donna brusquement à un monsieur assis en face de nous. J'étais de bien peu d'années plus âgée qu'elle, et la situation ne laissait pas que de me troubler. Cependant, instantanément j'avançai la main pour reprendre la fleur. Cet homme, peu intelligent sans doute, me dit : « Pourquoi, madame, me reprendre ce que mademoiselle m'a si gracieusement donné? » Vivement contrariée et émue, je fis le geste significatif de me toucher le front, en même temps que je lui demandais comment il ne comprenait pas. Le pauvre homme confus me remit immédiatement la fleur, en me faisant ses excuses. Quant à la petite malade, elle ne s'oc-

cupait pas plus de cet incident que si elle ne l'eût pas provoqué. Ce serait à tort qu'on croirait qu'elle était soumise à une influence hystérique ; elle n'offrait aucun des caractères de cette maladie, mais, obsédée par des voix intérieures qui commandaient et auxquelles elle obéissait, elle avait indubitablement reçu l'ordre de donner cette fleur et elle l'avait donnée. On comprendra que je ne me risquai plus à la sortir dans Paris. Du reste, loin de s'améliorer, son état empirait, et le jardin dut suffire à ses courses folles car, semblable à une jeune biche échappée, elle bondit, se pose, mais ne s'arrête jamais.

Mme A. est, sans contredit, un des types les plus curieux qu'il m'ait été donné d'étudier dans ma carrière de directrice de maison d'aliénés. Elle n'a pour ainsi dire que traversé mon établissement, n'y étant restée que quelques jours avant son transfert dans un asile de province. Mais je l'ai fait beaucoup causer, j'ai lu une grande partie de son dossier, si bien qu'il m'est facile d'écrire cette histoire dont la lecture fera songer que bien des égarés de la Commune ont eu, à leur insu, l'humiliation d'être soumis aux doctrines d'une aliénée. Mme A. est veuve, bien née, ayant reçu une belle éducation. Après avoir vécu fort honorablement avec son mari qu'elle aimait beaucoup et qu'elle a perdu depuis quelques

années (ce qui ferait croire que le trouble mental remonte à cette époque), possédant une grande fortune, Mme A. voulut, après son veuvage, se poser en châtelaine. Elle fit construire dans une de ses propriétés une chapelle dans laquelle elle somma le curé du pays de venir officier. Ce dernier s'y étant refusé, Mme A. embrassa la religion protestante, et dès lors poursuivit de ses imprécations la religion catholique. A cette époque, les idées de persécution commencèrent à la tourmenter, et elle attribua aux prêtres et aux religieuses les risées et les insultes dont elle était l'objet de la part des gamins dans la rue. Mme A., qui s'était adonnée à l'absinthe, ressentit les effets de ce breuvage pernicieux; elle eut des troubles intermittents dans le cerveau, qui la firent se négliger. Elle sortait ridiculement accoutrée, ce qui explique les huées dont elle était poursuivie.

Au début de la Commune, Mme A. qui se trouvait alors en province, éprouva le désir de venir à Paris. Elle fut de tous les clubs, fraternisa avec la garde nationale et, prise sur une barricade, en habit de fédéré, le fusil encore chaud, fut emmenée par nos troupes au camp de Satory avec les insurgés qu'elle avait catéchisés jusqu'au dernier moment. Elle y subit une prévention de quelque temps à la suite de laquelle, les médecins l'ayant déclarée folle, le conseil de guerre la renvoya des fins de la plainte.

16

Son interdiction, poursuivie par sa famille depuis longtemps, a été récemment prononcée. Mme A., qui n'est plus jeune, possède ce charme que l'esprit seul sait donner, et, quand je la mettais sur le chapitre de son épopée politique, je demeurais de plus en plus convaincue qu'elle avait dû avoir une action fatale sur ceux qui, à l'exemple des moutons de Panurge, suivent la direction qui leur est donnée, se grisant de paroles comme ils se grisent de poudre. Quand cette exaltation est produite, qui peut dire où elle s'arrêtera? La lutte ne devient-elle pas le signal du carnage, et le peuple qui vient de s'ériger en juge implacable sait-il autre chose que se faire bourreau!

Mme A. me racontait qu'à la barricade où elle fut faite prisonnière quelques défections se produisaient parmi les gardes nationaux, et qu'elle relevait leur énergie en leur donnant cette assurance qu'ils mouraient pour le grand principe humanitaire; qu'on pouvait tuer leur corps, mais que l'idée subsistait; qu'ils emportassent donc avec eux cette suprême consolation, que c'était un nouveau 93 qu'ils avaient commencé, que la révolution allait faire le tour du monde et que le *moi* devait, comme un infiniment mesquin, s'effacer devant d'aussi grandes considérations générales.

Elle s'affectait d'être séquestrée chez moi et de ne pouvoir aider, à Belleville et à Montmartre,

à l'élection de M. Barodet. « La majorité, disait-elle, serait écrasante. Mes moyens sont infaillibles, jugez-en : Je n'insulte personne, il est donc impossible de m'arrêter pour injures envers l'autorité. J'entre chez un marchand de vin, je m'assieds à une table, je parle, un cercle se forme ; je m'échauffe, le cercle grandit. Bientôt l'enthousiasme est tel que la salle est comble ; on monte jusque sur les tables pour m'entendre. Le cabaretier n'a garde de s'en plaindre, il vend ses consommations dans des proportions considérables. J'entraîne d'autant plus les masses que je suis une communarde, c'est vrai, mais une communarde de bonne compagnie. Ma phrase étant bien faite, je les électrise et le tour est joué. »

Quand elle me fut amenée, elle était dans un dénuement complet. L'abus des alcools avait eu pour elle des conséquences bien connues ; ses effets étaient laissés partout en gage. Elle ne payait nulle part et, quand elle m'arriva, si elle avait des chaussures c'est qu'un étudiant en médecine, ému de voir cette vieille femme nu-pieds, lui avait donné une paire de ses bottines à lui. Comme l'exaltation chez Mme A. dramatisait les moindres faits, elle faisait tenir un discours à cet étudiant : « Prenez ces souliers, Mme A., lui avait-il dit ; un cœur d'homme bat sous cette poitrine de femme, une chaussure d'homme peut bien chausser vos pieds. »

— « J'ai accepté son offre, disait-elle, aussi simplement qu'elle m'était faite. »

Elle en appelait de son interdiction quand elle entra chez moi, et poursuivait en même temps des projets de mariage. « Mes enfants, nous disait-elle, ont eu vent bien certainement de l'union que je voulais contracter. » A d'autres heures, il convenait mieux à son orgueil d'être séquestrée par autorité de justice, et elle faisait croire à ses compagnes qu'elle allait être dirigée sur Cayenne.

Depuis longtemps Mme A. était privée du bien-être que donne une vie régulière ; je n'entends pas parler de ses mœurs; malgré le désordre de son existence, en dépit du trouble de ses facultés, elles sont toujours restées austères. Mais, ne disposant que de très-peu d'argent, souvent prise de boisson, la pauvre femme vivait plus misérablement que certains indigents. Au bout de quelques jours passés dans la maison de santé, elle se sentit relativement heureuse, affirmant qu'elle y resterait volontiers une année, deux années même, s'il y avait quelque chose à faire chez moi pour le principe. « Mais catéchiser des folles c'est impossible, disait-elle; je n'y laisserais pas ma raison, elle a résisté à tous les chocs, mais j'y perdrais des heures utiles. »

Pourtant une jeune femme, placée dans l'établissement pour cause d'hystérie, parut à Mme A. une victime digne d'intérêt. Protester contre une sé-

questration arbitraire, l'œuvre infâme d'un mari, rentrait absolument dans les attributions de la femme qui a posé dans un journal radical le principe de « l'homme étalon et de la femme tabernacle. » Elle voulut initier la jeune malade à ses droits légaux, et lui fit écrire à son mari un réquisitoire où la menace se confondait avec les supplications. Ses droits de mère et d'épouse y étaient établis dans un style magistral dont les termes ne devaient pas manquer de surprendre le mari, homme simple et habitué aux phrases sans prétention de sa femme. C'est en vain que, m'ayant soumis ce dossier, je l'engageai à se borner à écrire dans le style habituel. Elle était trop fière de ce magnifique exposé pour y renoncer.

Quant à Mme A., l'heure de son départ étant arrivée, je n'étais pas sans inquiétude à propos des embarras qu'elle allait nous causer. Je voulais non-seulement qu'elle partît calme, mais encore suffisamment rassurée pour ne faire aucun esclandre, tant pour elle que pour le domestique que nous avions prêté pour l'accompagner. Je craignais un appel au peuple dans les gares. Pour éviter le scandale, je lui fis passer un mot (elle était sourde) dans lequel on lui annonçait que M. Thiers ne la voulait pas à Paris pendant l'élection de M. Barodet, redoutant avec juste raison les influences dont elle disposait. Cette mesure qui attestait son importance la flatta, et son voyage s'effectua dans de bonnes conditions.

Le lecteur se rappellera qu'au début de ce travail j'ai dit que les anecdotes qui se rapportent à des aliénés dont la folie a nécessité des débats judiciaires ne subiraient aucun changement. Les cas de folie de la nature de celui de Mme A., si curieux qu'ils paraissent, ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le supposer. Je trouve dans l'étude médico-légale sur la folie, par M. le docteur A. Tardieu, (page 290), un rapport, sur l'état mental d'un individu excentrique aliéné persécuteur (Buchoz-Hilton, dit la Poire-Molle), qui montre à quel point certains fous sont possédés du désir d'occuper de leur personne l'opinion publique.

Ce rapport est extrêmement curieux, tant au point de vue de l'observation que par la nature même de la folie de Buchoz-Hilton. Louis-Philippe fut, pendant de longues années, l'objectif de ce fou, et parmi les nombreuses excentricités rapportées par M. le docteur Tardieu je choisis celle-ci : « Au nombre de ses inventions plus absurdes les unes que les autres il suffit de rappeler qu'exploitant une caricature grotesque, à laquelle l'esprit de parti avait réussi à donner une signification politique, Buchoz-Hilton avait fait construire une voiture qui figurait une poire, s'était affublé, lui et quelques acolytes, d'un bonnet de même forme et parcourait les lieux publics en débitant un cirage que, dans une sorte de prospectus inqualifiable, il intitulait : « Cirage à

la Poire-Molle, fait avec le sang et les os des satellites du Congo, Visigots et Russes, qui ont été tués en combattant contre les républicains. »

Mlle G. appartient à une honorable famille dont la fortune est suffisante. Elle n'a jamais voulu se marier, et a reporté sur les siens toutes ses affec tions. Aimée de son entourage, des malheureux auxquels elle a toujours été secourable, elle était heureuse de ce bonheur tranquille qu'elle avait choisi, quand éclata la guerre de 1870. La ville dans laquelle elle résidait fut prise et occupée par l'ennemi. Un membre de sa famille fut emmené comme otage. Mlle G., qui se trouvait alors dans un de ces moments où les impressions comptent double pour les femmes, ne put résister à toutes ces secousses. Elle crut ce parent, qu'elle aimait tendrement, fusillé par les Prussiens et devint folle. C'est souvent en vain que nous combattons la nature; si, sous une influence ou sous une autre, elle arrive à dominer la raison, elle se révèle alors avec tous les instincts que l'éducation et le respect de nous-mêmes cachait à tous les regards. Mlle G. fut atteinte de monomanie triste avec idées de persécution, tendance au suicide, et à cet état s'ajouta la folie hystérique. Ce qu'une femme ne pouvait obtenir de Mlle G. un homme l'obtenait; et, quand elle me fut adressée, ce n'eût pas été sans dan-

ger qu'elle eut été laissée libre plus longtemps.

Quelques jours avant son admission dans l'établissement, un paysan acquittant ses fermages se plaignit devant elle de la mauvaise récolte. La pauvre malade, dont l'excellente nature ne se démentait pas, prit des ciseaux, fit tomber sa splendide chevelure et l'offrit au paysan, en l'engageant à l'aller vendre pour réparer les désastres de l'année.

Le jour de son arrivée, elle pleurait beaucoup à la pensée de quitter sa mère et nous étions impuissants à la consoler. Le général de S***, qui était en visite chez moi et qui est bien le meilleur cœur que je connaisse, s'approcha d'elle et lui dit quelques bonnes paroles; l'hystérie eut raison de la douleur, elle prit le bras du général et, comme on lui servit à dîner, il assista à son repas, et elle laissa partir sa famille sans manifester le désespoir qu'elle montrait quelques instants auparavant. J'appelle l'attention du lecteur sur ce fait, parce qu'il lui prouvera à quelles éventualités terribles seraient soumises les familles si ces sortes de malades n'étaient pas rigoureusement surveillées. Cette pauvre fille, en proie tout à l'heure à un chagrin bien compréhensible, oubliait sa peine à la voix d'un homme.

Quand cette malade reçoit la visite d'un parent elle pleure, mais ne peut lui parler. Et cependant il s'échappe de ses lèvres, la nuit, des paroles sans

suite mais qui attestent qu'aucune paralysie de la langue ne la menace. Nous assistâmes un jour à une manifestation touchante de sa tendresse pour les siens. Un de ses parents étant venu la voir, elle ne lui parla pas et il dut partir sans avoir obtenu d'elle un seul mot. A peine avait-il franchi la porte qu'elle s'empara d'un bouquet de fleurs qui était sur sa table, courut à la grille de la rue et lança les fleurs derrière lui. Malheureusement il était déjà loin, et il n'apprit cette circonstance que par une lettre de moi.

Un fait qui s'est produit tout récemment chez moi a eu sur Mlle G., un effet saisissant. Notre chef de cuisine, après trente-quatre ans de bons et loyaux services dans ma famille et dans mon établissement, succomba à une affection de cœur déjà ancienne. Comme toutes les personnes atteintes de ce mal, il fut frappé instantanément car la mort le surprit au moment où il se préparait à descendre à ses fourneaux. Toutes les malades l'aimaient car, élevé au milieu d'elles, il savait être patient et doux. Elles ne sauraient se compter celles qu'il réussit à faire manger à la cuisine, alors que, poursuivies par l'idée du poison, la vue des bassines les rassérénait. Elles acceptaient de lui le mets qui, selon elle, n'avait subi aucune préparation malsaine. Mlle G. avait, comme ses compagnes, réclamé souvent sa protection et, plus d'une fois, elle

consentit à prendre de sa main les aliments qu'elle ne voulait recevoir d'aucune autre. Malgré son état, elle eut connaissance de la mort de notre pauvre chef, et fut d'autant plus impressionnée que la bonne placée près d'elle était mariée à ce digne serviteur. Mlle G. ne parle jamais ; tout au plus, à de très-longs intervalles, prononce-t-elle un mot à voix basse et complétement inintelligible. Toutes les facultés de la pauvre malade semblent atrophiées ; le sentiment seul résiste à l'action de la maladie. Le jour de l'enterrement, nous l'entendîmes, le matin, dire très-distinctement : « François est mort brûlé. » Bien qu'elle l'appelât d'un autre nom que le sien, je ne mis pas en doute qu'elle faisait allusion au mari de sa bonne, et qu'elle associait dans sa pensée l'idée du fourneau à celle de sa mort. Le docteur Foucher, qui était présent, l'inspectrice et moi nous suivions avec attendrissement cette réaction due aux qualités affectives de la malade. « Vous seriez contente de le voir, lui dis-je ! — Oh oui, me répondit-elle, je voudrais bien le voir. » L'état de Mlle G. laisse si peu d'espoir que nous n'en sommes plus, hélas, à redouter pour elle les émotions ; aussi n'hésitais-je que par rapport à sa bonne dont je craignais qu'elle ravivât les douleurs par quelque esclandre devant le lit mortuaire. Je lui promis donc que nous irions dans la journée. « Oh ! ce sera trop tard, me répondit-elle,

il sera parti. » Je ne crus pas devoir résister plus longtemps, je fis enlever la camisole qu'il est nécessaire de lui mettre trois fois par jour pour éviter une lutte aux approches des repas, et nous la conduisîmes dans la chambre du défunt. Au moment d'en franchir le seuil, elle eut cette hésitation que nous avons tous ressentie et qui doit naître, si on l'approfondit, tout autant de la révolte de la vie contre la mort que du respect que toute dépouille mortelle nous inspire. Elle domina cependant cette impression et, s'agenouillant au pied du lit, elle fondit en larmes. Je lui tendis la branche de buis trempée d'eau bénite, et elle en aspergea le corps comme elle l'eût fait en pleine raison. Puis, se relevant, elle s'écria : « Mais, il n'est pas mort ! » Cette supposition n'était pas absolument insensée, car le visage du défunt n'avait subi aucune altération ; il semblait en effet dormir paisiblement. Alors Mlle G., se tournant vers sa fille, lui dit : « Vous êtes sa fille ; embrassez-le, il va revivre. » Puis, tout à coup : « Frictionnons-le avec de la flanelle, il va revenir. » Et, le geste obéissant à la pensée, elle voulut déchirer son vêtement pour se mettre à l'œuvre. Elle céda cependant à l'assurance que nous lui donnâmes que Dieu l'avait bien rappelé à lui, et, docile, elle quitta la chambre mortuaire. Quelques instants après, sa bonne reconnaissante voulut elle-même la faire déjeuner. « Ah ! ma

bonne Clémence, lui dit-elle, comment voulez-vous que je mange tout de suite, après avoir vu ce pauvre homme couché sur son lit de mort! » Depuis lors, sans être dans une voie d'amélioration réelle, elle est entrée cependant dans une période qui lui permet de s'occuper, de rester assise, quand précédemment, aussitôt que sa bonne s'absentait de la chambre, elle se cachait dans l'armoire, sous le lit ou sous l'édredon.

Bien que cette malade ne paraisse offrir que peu d'espoir de guérison, il se pourrait cependant, par un de ces phénomènes que la science est impuissante à expliquer, qu'elle revînt à elle subitement, instantanément; il suffit quelquefois d'une nuit pour opérer ce prodige dans un cas semblable.

J'ai été témoin de guérisons de ce genre mais, je dois le dire, et malheureusement je ne crains aucun démenti, ces guérisons, les directeurs d'asile les comptent, même dans la plus laborieuse carrière. Mais enfin elles peuvent se produire, et cela suffit pour nous permettre de laisser un vague espoir aux parents de ces malades. Quand un aliéné dont l'état était désespéré renaît subitement à la raison, on croit au paralytique et à l'aveugle de l'évangile; quelle différence entre l'un s'écriant: je marche! l'autre: je vois! et la pauvre folle de la veille venant à nous, heureuse et transformée, nous dire: Je suis guérie!

J'ignore jusqu'à quel point l'observation que je consigne ici aurait le droit d'y prendre place, la folie du sujet ne me paraissant pas suffisamment déterminée pour être classée dans une étude sur l'aliénation. J'ai dans mon établissement une jeune enfant dont l'état a été caractérisé à son entrée : idiotie, enfant arrièré. La seconde dénomination peut être suffisante pour ménager la tendresse et l'amour-propre des parents ; comme classification médicale elle me semble un peu trop générale, et il serait utile d'en définir la valeur exacte. Est-ce réellement pour constater le retard apporté dans le développement de l'intelligence qu'elle est employée? A ce point de vue elle est juste, et, dans ce cas, l'idiotie proprement dite peut très-bien être écartée. Les facultés, pour être frappées, n'en existent pas moins à l'état latent, et un observateur attentif et persévérant dans ses recherches les découvrira sous cette sorte de voile qui les dissimule. Cette jeune enfant a douze ans et on ne lui en donnerait que cinq ou six, tant la taille est peu développée. La pauvre petite voit à peine, le corps est déprimé, les articulations sont déplacées. La parole est indistincte pour ceux qui n'ont pas la clef de ce langage enfantin emprunté au vocabulaire d'un bébé de deux ou trois ans. Les genoux à peu près croisés rendent la marche difficile et la fatigue rapide à se produire ; elle ne fait presque pas usage de ses ta-

lons. Sur l'observation qui lui en est faite elle s'y essaie, mais elle reprend aussitôt cette habitude, commune aux enfants faibles, de s'appuyer sur les pointes. L'odorat, le goût, l'ouïe sont remarquables de finesse. Voilà pour le physique.

Quant au moral et à l'intelligence que j'observe chez elle depuis dix-huit mois, il ne saurait y avoir d'hésitation pour moi à affirmer qu'ils existent, mais que la manifestation s'en produit très-difficilement. Le cœur a des tendresses immenses. La séparation n'entraîne pas l'oubli, nous en avons la preuve dans les absences de sa tante, la seule personne qui lui soit restée de sa famille, et qui, obligée de s'éloigner quelquefois pendant quatre et cinq mois, ne peut faire que de courtes apparitions. Une dépêche l'annonce, je dis à l'enfant : « Ta tante arrive ; » la pauvre petite pâlit, embrasse la dépêche, puis, se remettant, manifeste une joie folle, tourmente sa bonne pour la débarbouiller, l'habiller. A chaque coup de sonnette elle s'écrie : « La voilà ! »

A chaque fois nous répétons l'expérience suivante : quand la tante arrive nous nous taisons, nous bornant à l'introduire dans la pièce où est sa nièce. L'enfant s'approche d'elle, la regarde où plutôt la flaire, la nomme et se colle sur sa poitrine longtemps sans parler. Son bavardage de tous les jours, ses fantaisies d'enfant gâté, elle a tout oublié

dans l'élan de son cœur. Sa tante, à laquelle on doit des éloges bien mérités pour l'éducation relative qu'elle a su donner à la pauvre petite, est restée, à dix-huit ans, la mère de cette enfant. Elle l'a élevée avec tous les raffinements de délicatesse particuliers aux enfants dont on a pris grand soin. La petite est propre, ce qui a dû nécessiter de la part de la jeune tante des soins incessants. Elle est réservée, ne relève jamais ses vêtements, n'a aucune mauvaise habitude, ce qui est très-rare chez ces pauvres créatures chez lesquelles les instincts mauvais se révèlent sans qu'elles en aient conscience. Elle a été habituée à faire sa prière et, bien que ses mains ne puissent se joindre, elle croise ses petits bras et semble comprendre l'action de prier. Tous ces résultats n'ont pu être obtenus qu'au moyen de peines infinies et aussi d'une tendresse poussée à l'exaltation par cette jeune fille restée sans famille.

Quand cette enfant entra dans la maison, il lui manquait l'habitude de la vie en commun ; ne voyant que sa tante et sa bonne, elle apprenait à peine à parler. Deux ou trois petites phrases complétement incompréhensibles et une espèce de grognement sourd, dont nous l'avons corrigée, constituaient son vocabulaire. Elle ne pouvait se conduire que dans une chambre dont elle avait l'habitude. Depuis dix-huit mois les progrès réa-

lisés sont tels qu'ils frappent tous ceux qui voient l'enfant. Elle construit des phrases entières qui rendent sa pensée intelligible, étant donné que l'on tient compte des difficultés de sa prononciation. Elle est vivante comme les autres enfants, elle a des désirs de toilette, de promenades en voiture, qu'elle exprime mal mais avec volubilité.

Elle a l'intelligence d'un enfant de cinq à six ans. Elle comprend tout ce qu'on lui dit, elle répond à presque toutes les questions, elle sait le pourquoi du bruit qui se produit, elle distingue le roulement d'un fiacre d'avec celui d'une charrette. Elle sait le jour de la blanchisseuse, jour de fête pour elle car son estomac lui permet à cette occasion deux déjeuners. Elle remarque les jours où je reçois, et elle ne manque jamais d'annoncer qu'elle va monter prendre son canard et son malaga; elle se fait laver les mains quand elle sent venue l'heure de monter. Elle aime passionnément la musique, au point d'en oublier la gourmandise, défaut très-développé chez elle et qui ne l'entraîne jamais cependant à toucher aux plats qui ne lui sont pas offerts, à moins qu'elle ne soit avec sa bonne dont la faiblesse lui permet de mettre les mains dans son assiette; mais cela n'est que l'inconvénient particulier aux enfants gâtés. Quant à la musique, aussitôt qu'elle entend préluder elle se rapproche du piano, se tient le nez, ce qui est chez elle le signe de

l'attention la plus profonde, écoute et fredonne l'air, et devance les doigts et la voix, par la justesse de son oreille, sans jamais se tromper. Elle danse en mesure. Est-il nécessaire de dire que la pauvre petite n'a jamais rien appris? Elle retient particulièrement le nom des personnes qui sont musiciennes, pour obtenir d'elles qu'elles se mettent au piano. Elle est d'une bonté sans égale. Ayant été battue un jour par un petit enfant de trois ans, elle s'éloigna de lui tout interdite; mais, comme la mère du bébé le grondait, elle se rapprocha et l'engagea à être sage, puis vint nous promettre en son nom qu'il ne le ferait plus, pour qu'on cessât de le gronder.

L'inspectrice de la maison, mère de famille et femme d'une grande intelligence, a beaucoup contribué à développer cette enfant. Elle la prend avec elle de longues heures, lui tient toute une conversation où chaque personne de sa connaissance joue son rôle mais où la petite occupe le premier. Vivement intéressée à ces récits, elle répète à mesure le dernier mot de chaque phrase. Cet exercice, recommencé journellement pendant dix-huit mois, a puissamment agi sur ce jeune cerveau. Elle est absorbante et jalouse comme tous les enfants gâtés et aimants. Elle ne peut supporter un entretien dont elle n'est pas l'objet, et débitera alors tout son répertoire de discours et de chansons pour attirer l'attention. Elle est nerveuse, et une résistance à sa

volonté la porte à lever la main, une petite main de quatre ans à peine; pour la corriger, j'ai l'habitude de simuler la camisole en lui enfermant les bras dans son tablier. Un jour, à bout de ruses pour m'empêcher de parler avec quelqu'un, elle vint me donner une claque sur la main, puis, me présentant son tablier, elle se posa devant moi pour subir sa pénitence, persuadée que cet acte audacieux allait briser notre entretien.

Comme elle entend parler toute la journée de malades et de traitement, elle a compris que l'agitation nécessitait l'emploi des bains, de sorte qu'aussitôt qu'elle entend un cri ou des pleurs elle réclame un bain pour l'agitée. Si elle est près d'elle, elle la menace de la camisole, puis, son excellent naturel reprenant immédiatement le dessus, elle va l'embrasser et lui recommander d'être sage.

Je lui lisais dernièrement une lettre que sa tante m'écrivait. En écoutant un passage où elle remerciait Dieu d'avoir conduit sa nièce au milieu de personnes qui l'aiment, la pauvre petite comprit si bien le sens de la phrase qu'elle s'approcha de moi et m'embrassa à plusieurs reprises.

C'est fête pour elle les soirs de clair de lune. Cette lumière venue d'en haut lui cause des transports de joie tels qu'il faut l'installer à la fenêtre. Elle ne cesse alors de répéter que c'est la lune, la lune qui vient la voir; elle lui tient des conversations in-

terminables, lui promet une part de tout ce qu'elle aime, l'engage à venir se coucher avec elle, lui promettant de partager sa trempette du soir, sa boule d'eau chaude ; elle lui offre de belles bottines bleues, ayant été vouée au bleu elle ne connaît que cette couleur. Rien n'est plus touchant que l'adoration de cette petite créature ébauchée pour l'un des plus poétiques chefs-d'œuvre du Créateur.

Si je suis entrée dans des détails aussi complets relativement à cette enfant, c'est que la qualification d'enfant arriéré me paraît ne devoir être comprise pour elle que dans le sens exact du mot, c'est-à-dire facultés en retard et paralysées, mais que l'interprétation généralement donnée à ce terme et qui caractérise l'idiotie ne serait pas justement appropriée dans ce cas.

LE SIÉGE ET LA COMMUNE

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur de connaître l'attitude des directeurs de maison de santé aux terribles époques du siége et de la Commune. Je suis d'autant mieux autorisée à donner mon opinion que, pendant cette première période du siége, ayant placé mes malades dans un autre établissement je n'en ai dirigé aucun. Je gardai, il est vrai, près de moi, dans un appartement à Paris, quelques aliénées dont la folie douce ne pouvait me susciter aucun embarras; mais cela ne constituait pas une direction d'asile, et ma personnalité fut en quelque sorte dégagée des événements dont je veux parler. Il est donc bien établi que, désintéressée dans la question, j'ai droit d'appréciation et que je peux témoigner mon admiration aux directeurs de maison de santé pour le

courage et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant ces tristes et longs mois !

Sur l'avis prématuré de M. Gambetta, alors ministre de l'Intérieur, qui croyait à une attaque du côté de Saint-Mandé, je fis transporter mes pensionnaires dans l'établissement de M. Brierre de Boismont qui organisa pour elles une installation provisoire. Il ne fallait guère songer à rendre ces pauvres femmes à leurs familles dans un semblable moment; cependant j'avais proposé à quelques parents restés à Paris de reprendre leurs malades, mais ils s'y refusèrent, effrayés de la surexcitation probable que produirait chez elles l'agitation de la ville, et par-dessus tout le bruit du canon. Parmi eux quelques-uns, affolés de terreur, s'étaient enfuis sans regarder en arrière. Les autres, absents au moment de l'investissement, ne purent rentrer à Paris. Je fus donc obligée de procéder au transfert de mes malades dans des conditions dont le côté pittoresque intéressera le lecteur.

Il faut avoir assisté au déménagement et à l'emménagement d'une maison de santé pour s'en faire une idée exacte. C'était la troisième fois que je me déplaçais. Jusque-là je n'avais eu à parer qu'à des inconvénients prévus ou faciles à éviter. Mais, au moment du siége, je me heurtai à des difficultés que tous ceux qui sont restés à Paris ont pu apprécier. Les réquisitions diminuaient de jour en jour

le nombre des chevaux et des voitures. Les rares tapissières qui marchaient encore étaient retenues à l'avance et ne pouvaient suffire à tous ceux qui venaient des environs se réfugier à Paris. Nous fûmes obligés d'avoir recours à des voitures de paysan; les carioles des maraîchers nous furent aussi très-utiles. Quelques fiacres servirent à transporter les malades tranquilles, et, au dernier moment, je dus partir moi-même dans la voiture d'un boucher avec quelques malades dont l'agitation n'eût pas été sans me causer de vives inquiétudes si, dans des jours de troubles comme ceux que nous traversions, je me fusse bornée à les confier aux domestiques.

J'avais à mes côtés, pendant le voyage, une jeune fille dont la monomanie consiste à donner des soufflets à propos de tout et à propos de rien. J'espérais bien un peu que les joues rebondies de mon boucher la tenteraient de préférence aux miennes. Je suivais donc, à demi rassurée, tous les gestes de la pauvre petite qui, bercée par le mouvement de la voiture, ne songeait guère à nous frapper. Effrayée de l'agitation populaire dont elle ne se rendait aucun compte, elle restait calme et interdite. En passant devant les remparts, elle parut impressionnée par les préparatifs de défense. Nous avons la guerre, lui dis-je, c'est pourquoi nous partons. La malheureuse enfant eut, dans sa démence, un mot tristement prophétique : « pourquoi faire, dit-elle? »

Ce voyage s'accomplit donc sans aucun incident, et, quand j'eus déposé mon mandat entre les mains de M. Brierre de Boismont, je me sentis allégée d'un grand poids. Quant à mon père, il lui était réservé bien des épreuves. Un de ses premiers soucis fut la question d'approvisionnement. S'il était en mesure pour son personnel, il ne le fut plus quand je vins l'augmenter de près de soixante-dix bouches. Il atteignit cependant, grâce à sa prévoyance, le courant de novembre. Alors, à cette époque, il lui fallut se procurer, au moyen de grands sacrifices pécuniaires, un surcroît de nourriture indispensable à des malades qui, ne comprenant pas l'importance du rationnement, jetaient les mets qui leur étaient servis quand cette fantaisie les prenait. J'ignore comment les confrères de M. Brierre de Boismont se sont tirés d'embarras, mais je vois encore ce dernier faisant lui-même des achats invraisemblables, payant toute chose un prix fabuleux, et ne s'en remettant à personne du soin de s'approvisionner de nourriture et de chauffage.

Celui qui ne se fût pas rendu compte des inquiétudes qu'éprouvait cet homme excellent l'eût pris pour un accapareur, alors que ses exigences personnelles étaient réduites autant qu'elles pouvaient l'être. Dans le XI[e] arrondissement, le pain fut plus mauvais encore que dans certains quartiers, et mon

cœur saigna plus d'une fois en voyant mon pauvre père rompre ce pain fait de son, de terre et d'avoine. Nous en eûmes même, aux derniers jours, qui ne se composait plus que de bois et d'avoine et dont la paille restée entière formait à l'intérieur une sorte de végétation. Du reste, nous en semâmes des débris et, quelques jours après, l'on pouvait voir un petit champ d'avoine sur la fenêtre où nous avions fait cette semaille.

Jusqu'en janvier, les préoccupations de mon père allèrent croissant, car, même au prix le plus élevé, il devenait impossible de se procurer des vivres. Les marchands les plus cupides, ceux-là mêmes qui avaient fait des réserves pour en spéculer aux jours de détresse, n'avaient plus que des ressources insuffisantes à l'alimentation d'un personnel considérable.

En retraçant cette triste épopée du siége, je ne puis m'empêcher de stigmatiser la conduite de certains marchands de comestibles qui, jusqu'au dernier jour, n'ont eu qu'une seule pensée : organiser la spéculation sur le malheur du pays. Que leur importaient les angoisses de la lutte, les désastres de la France, les victimes de la guerre, puisque toutes ces calamités remplissaient leur caisse! Leurs bénéfices s'accusaient en proportion de la misère générale, et, loin de s'alarmer du triste état des choses, ils s'en applaudissaient. Il en est même qui avaient compté sur la prolongation du siége, car les provisions qui

s'étalèrent aux grandes vitrines le jour même de l'armistice, alors que les portes étaient encore fermées, ont donné les preuves de leur honteuse cupidité.

Pour revenir aux angoisses de M. Brierre de Boismont, je me souviens que, dans l'impossibilité de se procurer des légumes, il avait acheté une sorte de froment qui, par ses qualités nutritives, lui était une ressource pour sa maison. Je lui avais confié une Anglaise habituée, par sa position de fortune, à une nourriture délicate. Ne se rendant aucun compte des privations imposées par les circonstances, elle repoussait l'assiette quand ce mets étrange lui était servi, en disant : « Pas pour moi ceci, Clémence; pour les poules. » Enfin ces anxiétés eurent un terme et, quand le ravitaillement arriva, ce fut pour nous tous un grand soulagement de voir cesser les souffrances relatives de ces pauvres malades. Je crois devoir ajouter que les directeurs de maison de santé ont eu de grands surcroîts de dépense, car les pensionnaires confiés à leurs soins ont été pour eux fort onéreux; et cependant aucune augmentation n'a été subie par les familles. Ces souvenirs sont encore trop récents, hélas, pour que ceux qui ont vécu à Paris pendant ces six mois de blocus aient oublié l'indifférence qu'on apportait dans les affaires d'intérêt, car, sauf les exceptions que j'ai flétries plus haut, l'argent avait perdu pour beaucoup de gens sa valeur ordinaire. Et, en effet, il n'était plus be-

soin d'être riche. L'aumône même, à certaines heures, était difficile à faire, car, si l'arrondissement dans lequel se trouvait un malheureux qu'on voulait soulager ne distribuait rien le jour où le secours était urgent, l'argent qui lui était donné ne pouvait, avant vingt-quatre ou quarante-huit heures, l'aider à vivre ni à se chauffer.

A peine se remettait-on de ces rudes secousses qu'il fallait s'armer d'un nouveau courage pour parer aux dangers de l'insurrection. Après avoir subi toutes ces douleurs communes qui peignent mieux l'égalité et la fraternité que toutes les légendes écrites sur les monuments publics, ce fut la vie qui fut menacée à tout instant, selon le quartier où l'action s'engageait. Un danger pouvait naître d'un mot, d'un refus. Ce grand justicier qu'on appelle le peuple, et à qui il importe peu que ses arrêts soient dictés par la justice pourvu que l'exécution en soit le complément immédiat, appliquait si facilement le décret sur la loi des suspects que chacun se prenait à trembler et à se demander si son tour n'allait point venir.

Qui pouvait être assuré de l'existencc à cette époque de douloureuse mémoire! Il fallait avoir vécu dans l'ombre pour espérer être oublié. La moindre fonction remplie sous l'empire, le moindre poste, eût-il été exclusivement philanthropique, pouvait motiver une dénonciation. Eh bien, n'est-il pas juste

de signaler le dévouement des directeurs de maison de santé qui, sans souci de leur personne, sont tous restés à leur poste dans ces jours difficiles! Et, quand la dernière semaine de l'insurrection vint mettre le comble à l'angoisse générale, que les barricades cernèrent quelques établissements, qu'un parc d'artillerie fut même installé par les fédérés dans la propriété de l'un d'eux, on les vit, malgré la fusillade et à la lueur des incendies, traverser Paris pour opérer le sauvetage de leurs malades en les mettant à l'abri dans des quartiers moins exposés et où l'action n'était pas encore engagée. Cet oubli de soi-même est d'autant plus louable chez les directeurs d'asile que les uns sont relativement âgés et les autres arrivés à une certaine position. Or, qui pourrait nier que les grands dévouements, les désintéressements complets ne soient bien plus souvent accomplis par les êtres jeunes et par ceux qui possèdent peu que par les heureux de ce monde. Rien de plus naturel; la jeunesse est faite d'espérances et d'illusions, elle agit parce qu'elle croit au succès et à la reconnaissance. Celui qui n'est pas arrivé, n'ayant à sacrifier que sa propre individualité l'immole sans regret, si bien qu'on doit moins s'étonner de l'élan des uns que du détachement des autres, et si les directeurs de maison de santé méritent des louanges c'est parce qu'ils se sont dévoués dans des conditions où le dévouement se produit rarement.

Le lecteur me pardonnera si je ne poursuis pas mon récit tout d'une haleine. Il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas un livre que j'ai eu l'intention d'écrire, mais bien le résumé de ma vie vécue au milieu des malades. Et si mon travail doit avoir quelque intérêt il le devra certainement à la liberté avec laquelle je laisse courir ma plume, m'arrêtant, comme dans une causerie, sur l'impression du moment.

Ayant, depuis le 16 mars, ramené mes pensionnaires à Saint-Mandé, je partageais ma vie entre ma maison et celle de mon père. Je ne pouvais abandonner mes malades, bien qu'elles ne fussent pas menacées. Mon existence se bornait à ces deux points de l'horizon et, dans cette dernière semaine dont le souvenir ne doit jamais s'effacer, je parcourais sans cesse le chemin qui reliait les deux établissements. Quand ma pensée se reporte vers ces journées terribles, je songe à ces prétendus réformateurs de la société auxquels on reproche leur manque de courage; je m'étonne toujours qu'ils n'en appellent pas à l'opinion publique et qu'ils ne la prennent pas à témoin qu'ils ont assumé et assument tous les jours sur eux la responsabilité des forfaits accomplis au nom de la République. Quelle plus grande preuve de dévouement à leur cause que cette abnégation qu'ils font de leur caractère et de leur honneur en se déclarant les adeptes des assassins et des incendiaires!

L'indulgence est possible à ceux qui, étant loin, n'ont pas subi toutes nos tortures. On ne peut pas exiger de ceux qui ont souffert une générosité qui ne saurait être sincère. Je crois voir encore les canons braqués sur la maison de mon père, les barricades qui la cernaient; je crois entendre encore les vociférations du peuple et jusqu'aux blasphèmes d'une vieille femme de plus de quatre-vingts ans qui, sur la place du Trône, insultait à l'archevêque deux jours avant sa mort, et criait à un enfant qui vendait le *Père Duchesne* de le lui apporter, heureuse à l'avance des outrages qu'elle savait y trouver contre la religion. Malgré mes terreurs, je m'approchai d'elle. « Vous n'avez donc pas peur, lui dis-je, de paraître devant Dieu! — Non, ma fille, me répondit-elle; et elle vomit de nouveau mille insultes. — Vous n'aviez donc ni mari ni enfants que vous ayez pleuré et que vous désiriez revoir dans l'autre monde! — Je n'ai jamais été mariée, dit-elle, Dieu merci. — Eh bien, souvenez-vous de mes paroles : un jour peut-être vous serez heureuse qu'un prêtre vous assiste. — Jamais, hurla-t-elle! » Je m'enfuis épouvantée, me demandant ce que nous allions devenir.

Ceci se passait dans les premiers jours de la semaine qui devait être la dernière de l'insurrection. Le jeudi 24 mai, je franchis les barrières pour la dernière fois, jusqu'au samedi matin jour de la délivrance du faubourg.

Qu'elle fut horrible, la journée du vendredi où je fus enchaînée à Saint-Mandé sans nouvelles! J'allais jusqu'au rempart, j'entendais le bruit du combat, je voyais les feux de la Bastille et de la Roquette qui se croisaient sur la maison de mes parents, les incendies de Paris qui rougissaient le ciel, et je ne pouvais rien! Je ne quittai pas les fenêtres pendant les deux jours et les deux nuits qui me séparèrent d'eux. Il me semblait que le malheur les épargnerait peut-être si je veillais sans cesse. Le désespoir arrivait jusqu'à la folie, mais qui ne me comprendra dans un pareil moment?

Enfin, le samedi matin, la nouvelle nous est apportée que l'armée est maîtresse du haut faubourg, et, mon frère et moi, nous nous hâtons de gagner Paris à travers champs. Il faut toute la surexcitation à laquelle le chagrin et l'angoisse livrent l'esprit, pour mener à bien un voyage accompli au milieu de péripéties comme celles dont fut semé le nôtre. Nous dûmes remonter par Charenton. A la barrière, nous sommes arrêtés par un poste prussien qui barre le chemin, nous demandant notre laisser-passer. Nous étions absolument dépourvus de toute pièce de cette nature, si bien qu'un soldat, dans un langage moitié français moitié allemand, nous indique la route à suivre pour nous rendre au quartier du général ennemi et obtenir de lui un permis de circulation. Je l'avoue, notre dignité s'y

refusa. Je blâme hautement ceux qui, humiliés par la défaite, accablent d'injures, dans leur ressentiment, des vainqueurs trop heureux. Il est cependant difficile d'admettre que, brisés et vaincus, nous puissions être assez résignés pour réclamer à un ennemi triomphant le droit de fouler notre propre sol. Cette formalité nous parut trop dure à remplir, et nous résolûmes de passer outre.

Par des détours impossibles à décrire, nous arrivâmes à des talus rapides que nous descendîmes; nous gagnâmes la voie du chemin de fer de Lyon pour aboutir, nous ne saurions dire comment, à Reuilly, au milieu des traces d'un affreux carnage. Les rues étaient jonchées de vêtements de gardes nationaux, d'insignes de tous grades, de verre brisé, de sang; des cadavres complétaient cette horrible mise en scène. Les fusils, rouillés et tordus, étaient jetés pêle-mêle par centaines sur le seuil des mairies et des postes, les cartouches nageaient dans les ruisseaux. Le canon grondait toujours; la fusillade continuait sans interruption. Nous longions les maisons, muets et terrifiés. De temps à autre un passant, se glissant comme nous, nous indiquait le côté plus dangereux et celui qui l'était moins. Une pauvre vieille, qui rasait la muraille, nous cria : « Pas par là, mes enfants, ça chauffe trop ! » Nous entrâmes, sans nous en rendre compte, par une brêche sans doute, dans une cour où étaient accu-

mulées une grande quantité de barriques. Là, nous trouvâmes un douanier qui parut stupéfait de nous voir sortir de derrière les futailles, et surtout de la demande que nous lui fîmes de nous indiquer notre chemin. Après quelques mots échangés : « Eh, quoi ! nous dit-il, vous étiez en dehors de Paris, et vous y rentrez ! Je voudrais bien en être sorti, moi ! Enfin, puisque vous êtes parvenus jusqu'ici, Dieu sait comment, prenez de ce côté, vous gagnerez le boulevart Mazas. » Nous suivîmes ses indications. A ce moment la canonnade redoublait, et nous hésitâmes quelques secondes à poursuivre notre route. Sauf l'armée, nous étions seuls sur le boulevart où les marins échangeaient avec les insurgés établis sur les hauteurs du Père-la-Chaise et de Belleville des feux dont les détonations faisaient trembler le sol sous nos pas. Nous nous regardâmes, mon frère et moi ; pourquoi ne le diraisje pas ? nous avions peur. Mais la volonté d'aller à nos parents était en nous, nous n'avions pas d'enfants auxquels notre vie appartînt ; nous fîmes un signe de croix, et nous continuâmes à la garde de Dieu. Nous gagnâmes ainsi la rue de Picpus. Là, quand je compris qu'il me suffisait de lever la tête pour m'assurer que la maison était encore debout, je n'osai pas. Je m'appuyai contre le mur, et je dis à mon frère : « Regarde, je n'en ai pas la force. — La maison est debout, » me dit-il alors. Je repris

son bras et nous précipitâmes notre course. A l'une des fenêtres nous aperçûmes la femme de chambre de mes parents, mais c'étaient eux que nos yeux cherchaient. Bientôt nous vîmes ma mère elle-même qui, avec cette délicatesse de sentiment particulière à la femme, s'était habillée avec une certaine recherche. Sentant que nous allions venir, elle avait compris que c'était le seul moyen de nous montrer de loin que notre père était sain et sauf et qu'elle nous épargnait ainsi quelques secondes d'angoisse. Elle avait bien calculé, car, en l'apercevant, nous nous écriâmes : « Maman est habillée! mon père n'a rien. »

Personne dans la maison n'avait été blessé et, cependant, les projectiles n'avaient pas manqué. Un vêtement, qui était sur une chaise, avait été emporté par une balle et cloué sur la muraille. L'armoire à glace de ma mère était traversée, et des balles étaient venues s'amortir sur son lit. Un biscaïen était tombé dans une soupière remplie de potage, sans la casser. Un obus de gros calibre était tombé dans le jardin. Mais, qu'était tout cela pour nous! de simples récits, puisque nous les retrouvions vivants.

La barricade de la petite rue Saint-Denis était si rapprochée de la salle à manger que toute la vaisselle dansait comme si la table eût été sur le pont d'un navire. Une fois rassurée sur eux, j'eus hâte

de rentrer chez moi. Le feu des insurgés s'étant ralenti (c'était celui-là que nous avions à craindre, d'après la disposition des batteries), je pus revenir par une route praticable mais sur laquelle les traces de la lutte étaient encore plus parlantes. Les morts n'ayant pu être ramassés, on les trouvait par monceaux sur le chemin.

Cet épisode paraîtra peut-être indépendant du sujet qui nous occupe. Il s'y rattache cependant plus qu'on ne pourrait le supposer. Si mes parents n'eussent pas eu la responsabilité d'une maison de santé que l'on n'avait pu déplacer, il n'est pas présumable qu'ils fussent restés exposés à être blessés ou tués sans utilité pour le salut du pays. Quant à moi, je ne les eusse pas quittés, alors que des dangers si pressants les menaçaient, si mes malades n'avaient pas exigé ma présence à Saint-Mandé.

Et, à propos de mon établissement, je me souviens que, dans la dernière semaine de l'insurrection, alors que Paris était en flammes, le maire de Saint-Mandé me fit prier de recevoir chez moi la femme d'un garde national atteinte subitement d'aliénation mentale. On attribuait l'accès aux angoisses que lui faisait éprouver son fils qui se battait dans Paris et dont elle n'avait aucune nouvelle. L'uniforme du mari n'était pas sans me causer une impression désagréable, cependant je n'en ouvris pas moins ma porte à cette malheu-

reuse femme que l'interception des communications ne permettait pas de faire transporter dans un hospice. Sa folie ne laissant aucun doute dans mon esprit, je la reçus sans certificat; son médecin résidant à Belleville, il nous était impossible d'exiger de lui cette pièce. Plus tard, lorsque la préfecture de police dut reconstruire ses dossiers, un employé nouveau me fit des observations sur cet oubli d'une formalité indispensable pour l'internement d'un aliéné. J'avoue que je fus peu sensible aux reproches, car non-seulement j'avais agi comme la circonstance l'exigeait, mais encore, ayant reçu gratuitement cette aliénée, je ne pouvais être soupçonnée d'avoir obéi à un intérêt pécuniaire.

On verra également, par l'épisode qui va suivre, que si ce chapitre de la Commune paraît de prime abord indépendant du livre, il y tient cependant par des côtés qui le justifient aux yeux du lecteur. Personne n'ignore que, le lundi qui suivit l'entrée des troupes régulières à Paris, le fort de Vincennes était encore, le matin, au pouvoir des insurgés. J'étais partie pour aller voir mes parents. A la barrière on me prévint que si j'entrais à Paris je ne pourrais sortir. J'interrogeai, et j'appris que le général Vinoy devait venir sommer le fort de se rendre et qu'un certain nombre d'insurgés se disaient résolus à le faire sauter plutôt que de le livrer.

Si les choses s'étaient passées ainsi, et assez ra-

pidement pour que les habitants de Saint-Mandé ne fussent pas prévenus, ils étaient menacés, nous assurait-on, de sauter également. J'eus un instant d'hésitation ; ma sortie de Saint-Mandé ayant précédé la connaissance de ces résolutions, je ne pouvais être soupçonnée d'avoir fui. Mais je songeai que toute ma vie serait empoisonnée par cet acte de lâcheté, alors même que les conséquences d'une explosion eussent été nulles. Je repris le chemin de la maison, pensant avec tristesse qu'il était dur de tourner le dos à la délivrance pour venir peut-être sauter avec le fort.

Dans ce chapitre des deux siéges de Paris, j'ai tenu à éclairer l'opinion publique à propos des directeurs de maison de santé. N'ayant couru aucun danger personnel au point de vue de ma situation de directrice, puisque, sauf l'incident du fort, ceux que je cherchai ne furent provoqués que par ma tendresse pour les miens, j'ai pu, je le répète, raconter librement ce que j'ai vu, sans crainte d'être accusée de réclamer pour moi la moindre part de louanges.

A la vérité, mon père est intéressé dans cette question, mais ne serait-ce pas manquer à la justice que de lui refuser les bénéfices de sa courageuse conduite, alors que j'en réclame hautement le prix pour tous les autres ?

Si les souvenirs du siége et de la Commune, dans leurs rapports avec la maison de santé, m'ont semblé à leur place dans cette étude, l'explosion de la cartoucherie de Vincennes a tous les droits d'y figurer, les aliénées confiées à ma garde ayant été les spectatrices forcées de cet épouvantable ébranlement.

EXPLOSION DE LA CARTOUCHERIE DE VINCENNES, 14 JUILLET 1871

Si, comme l'expérience en matière d'aliénation nous le prouve généralement, le fou est le plus souvent égoïste, ingrat et lâche, il se peut que, sous une vive et subite impression, il reprenne sinon la plénitude de ses facultés du moins une lucidité assez complète pour faire revivre en lui pendant quelques heures l'individu d'autrefois.

Je fus témoin de ce phénomène, et, comme les circonstances dans lesquelles il se produisit ne se renouvelleront plus, je l'espère, j'en veux consigner ici l'observation pour servir à la science s'il y a lieu.

On n'a pas encore oublié l'explosion de la cartoucherie de Vincennes (14 juillet 1871). Vers le milieu du jour nous fûmes frappés d'épouvante par une détonation formidable. En quelques instants le ciel

était obscurci par une épaisse fumée; les cartouches, les obus, les projectiles de toute espèce décrivaient dans l'air des paraboles insensées. L'odeur du soufre nous suffoquait, et les détonations étaient telles que les vitres tombaient en pluie dans les appartements. Les portes s'ébranlaient, et celles dont la serrure résistait volaient en éclats. Dans ce danger suprême, mon premier soin fut, on le comprendra, le salut de mes pauvres malades. Je les fis toutes rassembler, ainsi que les domestiques, dans la partie de la maison la plus éloignée de l'explosion, et je m'y réfugiai avec elles. Sous l'empire de la terreur toutes s'étaient calmées; plusieurs revinrent momentanément à la raison. La nature primitive reprenant alors ses droits, je pus constater que quelques-unes de ces pauvres femmes étaient vraiment bonnes et je fus touchée, malgré mon effroi, de la sollicitude et de l'affection qu'elles me témoignèrent; au milieu de cette panique générale, elles s'oublièrent pour ne s'occuper que de moi. Comme il n'y avait pas de chaises pour tout le monde, l'une d'elles voulait me faire asseoir sur ses genoux, effrayée, disait-elle, de me voir si pâle. Mon père m'envoya chercher. On comprendra ce premier sentiment d'un père qui, sentant son enfant en danger, oublie que le devoir ne lui permet pas d'abandonner son poste, si périlleux qu'il soit. Et cependant, je l'avoue sans honte, j'eusse bien donné

dix ans de ma vie pour être loin de là. En voyant partir le messager, les pauvres femmes insistèrent pour que je m'éloignasse : « Vous ne pouvez rien empêcher, disaient-elles, pourquoi ne pas aller rassurer votre père ? si vous nous préserviez, on comprendrait l'utilité de votre présence ; mais, puisque vous êtes, comme nous, attendant sans pouvoir agir, dispensez-vous de voir tout cela. » Je ne pouvais céder à aucune de ces sollicitations, mais je fis cette remarque que parmi celles qui insistaient le plus se trouvaient deux malades qui me sont souvent hostiles.

La première est une dame qui, en temps ordinaire, me poursuit de ses insultes. Elle prétend avoir découvert le soleil, la lune et les étoiles et avoir reçu des décorations de tous les pays, décorations que je lui ai soustraites après m'être rendue coupable également du vol des découvertes. Ce premier méfait n'est pas le seul que j'aie à me reprocher; dans l'appartement que j'habite, et qui est placé au-dessus du sien, elle est persuadée qu'on introduit, le soir, ses trois fils et, là, qu'oubliant toute pudeur, ma conduite est des plus scandaleuses. Cette dame, qui aime beaucoup ses enfants, est parfois obsédée par cette pensée que je les dévalise. Un jour, je trouvai à ma porte quinze francs qu'elle y avait mis, et, comme on lui en demandait le motif, elle répondit : « Cette misérable leur a tout enlevé

cette nuit ; ces pauvres enfants... qu'ils puissent au moins prendre une voiture ! » Souvent je trouve sur mon palier du sucre, du thé ou du vin destinés à ses fils. Pour la décider à reprendre ces objets il est indispensable d'affirmer que ces messieurs sont partis. Étant donnée une pareille disposition d'esprit, comment expliquer la sollicitude dont je fus l'objet de la part de Mme X. pendant l'explosion, si ce n'est par un retour momentané à la raison ? Depuis cette secousse physique et morale l'état mental est redevenu ce qu'il était avant l'explosion et, de plus, le bruit du tir de Vincennes et l'orage ont sur elle une action très-fâcheuse.

La seconde, Mlle K. a des hallucinations constantes. Elle croit entendre *tambouriner au son du fifre* son mariage avec Napoléon, et prétend en faire lire le récit dans le premier imprimé qui lui tombe sous la main. Elle ne se rend aucun compte de la détérioration physique causée par les ans et m'accuse de lui faire envoyer des émanations qui lui dessèchent et jaunissent la peau, lui font tomber les cheveux et les dents. Enfin sa démence est telle qu'elle est persuadée que je lui prends jusqu'à son souffle.

Le jour de l'explosion, un obus, ayant effondré le toit, pénétra dans son armoire à glace, sans éclater cependant, grâce au linge dont elle était

remplie. Mlle K. qui se trouvait alors dans sa chambre, ressentit une telle commotion que la raison lui revint. Elle me suivit avec les autres, et c'est elle qui voulait, me trouvant si pâle, me faire un siége de ses genoux. Du reste cet oubli de soi, dans un pareil moment, n'avait rien qui pût m'étonner. Mlle K., revenue à elle, ne faisait que suivre l'impulsion généreuse de sa nature. Se trouvant un jour, avec des parents et des amis, en promenade sur le bord de l'eau, l'un d'eux fut pris du désir de se baigner. Mais l'imprudent perdit pied et disparut. Mlle K. n'écoutant que son cœur, sans quitter ses vêtements se jeta à l'eau. Après bien des efforts, elle put ramener son ami sain et sauf. Ce dernier fut si profondément reconnaissant de cet acte de dévouement qu'il fit, peu de jours après, son testament en faveur de Mlle K.

Pour revenir à notre sujet, aussitôt que le bruit des détonations commença à s'apaiser, les ténèbres se firent de nouveau dans l'esprit de la pauvre fille, et elle me dit, avec la plus grande tranquillité : « Il faudrait faire prendre cette bouteille que les insurgés de 48 viennent d'envoyer dans mon armoire; j'ai voulu la rejeter mais, comme elle était brûlante, je n'ai pas osé la prendre. » L'obus était rempli de poudre et de soufre, et contenait 86 balles; on appréciera le danger auquel nous avons échappé.

Si les exemples que je viens de donner prouvent suffisamment que, sous l'action de la terreur, certains aliénés peuvent recouvrer la raison aussi longtemps que se prolonge leur effroi, il est cependant des fous qui, ne s'émouvant jamais de ce qui n'émane pas directement de leur personne ou ne s'y rapporte pas uniquement, assistent indifférents et impassibles aux événements les plus tragiques. Je citerai à l'appui le cas d'une jeune fille hypocondriaque. Sa folie se manifestait surtout à l'égard de sa mère qu'elle insultait, qu'elle frappait et sur la santé de laquelle elle avait eu une influence fâcheuse. (Visitée, peu de temps après le sinistre, par un substitut, elle sut l'intéresser à sa jeunesse et à ses malheurs. Ces sortes de malades sont toutes comédiennes. Il fut décidé qu'elle serait placée dans une communauté.) Le jour de l'explosion, je la fis venir à l'abri avec les autres pensionnaires, mais, pour l'y décider, il fallut qu'on la transportât dans son fauteuil et les jambes sur un pliant, bien que dans d'autres occasions elle se promenât dans toute la maison. Au plus fort de l'explosion, elle exigeait qu'on allât chercher des chaussures de laine qu'on avait oubliées, et me reprochait la cruauté de mon refus alors que j'eusse exposé une domestique à traverser la partie du jardin sillonnée par les projectiles. « Je serai malade, disait-elle, je sens le froid me gagner et ce sera votre faute. » Il ne saurait y

avoir doute pour ceux qui sont versés dans la science de l'aliénation mentale, cette malheureuse enfant, qui était restée uniquement occupée de ses sensations de chaud et de froid alors qu'un danger de mort était suspendu sur sa tête et sur celle de ses compagnes, doit évidemment être classée dans cette catégorie de fous raisonnants dont l'égoïsme maladif est un des caractères particuliers.

Indépendamment des indications thérapeutiques qui sont du domaine purement médical, et qui sont prescrites par le médecin, mes observations m'ont permis souvent de triompher de certaines difficultés dans les cas d'hystérie et d'apathie. Mon livre ayant été conçu dans une pensée, celle d'être utile aux gens du monde qui ont le malheur d'avoir un aliéné dans leur intérieur, je crois indispensable de leur indiquer une médication qui, par sa simplicité, n'exige pas absolument le secours du médecin. Ce traitement, dont l'application peut être faite sur l'aliéné alors qu'il vit encore au milieu des siens, nécessite cependant des conditions d'installation exceptionnelles. Il faut que le parent qui l'entreprend soit libre, indépendant, et puisse garder son malade *quand même*. Ce n'est en réalité qu'une sorte d'hygiène, et non de la médecine proprement dite. Je dois ajouter que, dans ce chapitre, je ne m'occuperai que des femmes, par la raison que, la résis-

tance qu'elles opposent étant mesurée à leurs forces, on parvient toujours à la dominer.

Si une malade, qui refuse opiniatrément toute nourriture, est encore dans sa famille, la sonde ne peut être employée sans inconvénient. Tous les médecins en possèdent la théorie mais non la pratique; beaucoup ne l'ont appliquée qu'à de longs intervalles, et il n'est pas rare de voir un médecin, s'il est jeune, hésiter à s'en servir, et, s'il est âgé, avoir une égale appréhension justifiée par la crainte de trembler en l'introduisant. Il faut une main très-habile pour conduire directement la sonde dans l'œsophage, sans quoi l'on risque, en déchirant la membrane, de pénétrer dans le conduit aérien. Comme il ne faut pas songer à avoir près de soi, dans la vie privée, un praticien entendu pour procéder à l'application de la sonde trois fois par jour, j'indiquerai les moyens de nourrir une malade sans avoir besoin de recourir à cet instrument qui ne permet du reste qu'une alimentation insuffisamment substantielle puisqu'il ne peut introduire dans l'estomac que du tapioca, de la semouille ou la pulpe de la viande délayée dans du bouillon. J'engage donc les parents d'une malade qu'il est difficile d'alimenter à préparer une soupe grasse dont le pain sera bien réduit, d'y jeter ensuite un hachis de viande crue; ils ajouteront sans crainte à ce premier mélange un farineux quelconque, de la pomme de terre, des

haricots ou des lentilles ou même du macaroni écrasé, en un mot ils constitueront sous forme de soupe un véritable et solide repas. On administrera cette préparation à la malade de la manière suivante : Une domestique lui tient la tête et lui pince le nez (absolument comme toutes les mères sont obligées de le faire quand il s'agit de donner de l'ipéca à un enfant volontaire) ; une seconde domestique, saisissant le moment où l'aliénée est forcée d'ouvrir la bouche pour respirer, y verse une cuillerée de cette soupe et lui tient le menton jusqu'au moment où elle s'est décidée à avaler. L'opération se renouvelle ainsi jusqu'à la fin; il en est de même pour les liquides. Je peux d'autant mieux garantir le succès de ce moyen que, depuis plus de six mois, je fais alimenter de la sorte une de mes pensionnaires dont l'estomac n'a subi aucune fatigue. La malade était constipée naturellement; elle est restée constipée, ce qui atteste que les organes digestifs chez elle n'ont pas été troublés. On lui fait prendre, par le même procédé, de l'huile de foie de morue et du bromure de potassium.

J'insisterai auprès des familles sur l'obligation qu'il y a pour elles à présider à ce triste festin, à moins qu'elles n'aient éprouvé le dévouement des domestiques auxquelles elles ont confié leur malade. Bien que ce moyen soit à la portée de tout le monde, il exige cependant de la part de celui qui

l'emploie une grande patience et le sentiment du devoir accepté.

Si celles qui ont mission de soigner de telles malades avaient sans cesse cette pensée présente à l'esprit que seules elles peuvent empêcher de mourir de faim une créature de Dieu, nul doute que la surveillance ne devînt inutile. Mais comme l'espèce humaine est ainsi faite qu'elle s'habitue à toute souffrance pour elle comme pour les autres, comme le véritable sentiment de charité ne dirige les actes que d'un très-petit nombre, il est indispensable que le contrôle de la famille s'exerce quand une question de vie ou de mort se débat pour un des siens.

Pour en revenir au moyen indiqué dans ce chapitre, je n'hésite pas à déclarer, après avoir fait usage de divers systèmes de sonde et aussi de la bouche d'argent, que je préfère de beaucoup cette manière primitive d'alimenter les malades.

Je dirai maintenant en quoi consiste le traitement auquel je soumets les hystériques et les apathiques. Je fais, à leur égard, usage de l'eau froide, mais d'une façon en quelque sorte plus brutale que dans l'hydrotérapie ordinaire. Après avoir fait remplir d'eau chaude le fond de la baignoire, pour éviter les congestions et les rhumes, je fais jeter sur la tête de la malade un seau d'eau froide, et ensuite, à peine est-elle habillée qu'on lui fait faire un grand

tour de jardin. Aux premières douches elle oppose une vive résistance, une domestique est obligée de la maintenir. Après deux ou trois jours, elle y est si bien accoutumée qu'elle se déshabille d'elle-même et court se placer pour recevoir la douche. Les malades les plus apathiques retrouvent, pour reprendre leurs vêtements, une agilité qui n'est pas sans intérêt pour l'observateur. Présidant chaque matin au traitement, j'ai pu en suivre tous les effets; or, sur cinq malades qui y ont été soumises il y a quelque temps, une d'elles, trois mois après, quittait l'établissement sensiblement améliorée, alors qu'elle semblait tombée dans l'imbécillité par suite d'habitudes contractées sous l'influence de la maladie; une autre, au bout d'un mois, était si complétement métamorphosée au point de vue de l'embonpoint qu'elle n'était pas reconnue par l'employé de la préfecture de police qui me l'avait amenée. L'amélioration physique chez cette dernière doit également être attribuée à l'eau froide; comme chez sa compagne on avait à déplorer des habitudes fâcheuses, et nous pûmes nous convaincre qu'après plusieurs jours de traitement elle s'y abandonnait plus rarement. C'est donc en toute connaissance de cause que je crois devoir affirmer que ce moyen, outre qu'il est facile à mettre à exécution, n'est pas sans efficacité dans les cas d'hystérie et d'apathie.

LE RÉVEIL DE LA RAISON

Je croirais ce travail incomplet si, avant d'en écrire les dernières pages, je ne plaçais quelques considérations générales à la suite des observations que j'ai soumises au lecteur.

Les guérisons trop rares, quand on en oppose le chiffre au nombre des malades, doivent d'autant plus péniblement frapper l'esprit qu'elles sont isolées les unes des autres par le mode choisi pour le classement des faits rapportés. J'ai donc pensé qu'un résumé de la question, résultat d'une expérience longuement acquise, aurait au moins l'avantage de laisser l'espoir à ceux que l'aliénation mentale a atteints dans la personne d'un des leurs. En lisant ces lignes ils se convaincront que les cas réputés sans remède peuvent quelquefois tromper le diagnostic le plus sûr.

Sans rappeler ici l'anathème constamment jeté

sur les directeurs de maison de santé, je veux cependant initier le lecteur aux émotions qu'ils ressentent quand le réveil de la raison se manifeste chez leurs malades. Dans certains cas, rien n'annonce que ce sommeil de l'âme va cesser, si bien que le directeur, préparé à la réponse incohérente qu'il est habitué à entendre chaque jour, se croit à son tour le jouet de l'hallucination si le son qui frappe son oreille ne détonne pas. Il écoute, ému, redoutant presque la phrase qui va suivre, et, si elle est, comme la première, frappée au coin de la raison, cet homme que l'on accuse de sécheresse de cœur et de cupidité est tout aussi heureux que les parents du malade, s'il ne l'est davantage.

Aussi, de combien de soins et de ménagements il entoure ce ressuscité de la folie ! Pour qu'il admette les droits de la famille, il faut que la guérison soit définitive et bien certaine.

Quelquefois le manque de fortune va, par un retour prématuré dans la famille, compromettre la guérison. Quel est le directeur qui, dans un cas semblable, se soucie de la question d'argent et ne fait pas prolonger le séjour du convalescent jusqu'au moment où il peut sans danger lancer ce frêle esquif sur la mer houleuse où il a déjà fait naufrage !

Ce phénomène ne se produit généralement que dans la forme triste apathique; aussi surprend-il l'aliéniste lui-même. C'est surtout dans les affections

d'ancienne date qu'il peut se manifester. Il faut ajouter qu'il est rare. L'état de torpeur et de mutisme dans lequel ces sortes d'aliénés sont tombés ne permettant pas au médecin de saisir l'instant où la raison va poindre, le travail se fait sans qu'il puisse le suivre. Ce n'est que lorsque la raison a ressaisi les rênes, lorsqu'elle parle en maître dans ce cerveau où elle était endormie, qu'on peut se réjouir de la résurrection morale du malade.

Il ne m'a été donné, hélas, comme à tous les directeurs de maison de santé, d'observer qu'un très-petit nombre de ces cas. Mais les malades, revenues à elles, m'avouaient avoir éprouvé, pendant les quelques jours précédant le réveil de la raison, la sensation que le chaos dans lequel elles vivaient se faisait moins sombre. Elles étaient inquiètes, me disaient-elles, mais par l'attente. Qu'allait-il se passer! elles l'ignoraient. Cependant, sans savoir pourquoi, elles se sentaient moins désespérées.

Chez les aliénés exaltés, furieux, l'amélioration procédant par voie de progression, il est facile de prévoir l'époque où la raison reparaîtra. Si ces sortes de malades ne nous réservent pas les joies de la surprise, en échange, la sollicitude dont il faut les entourer, pour ménager leur raison chancelante, exclut toute indifférence de la part du directeur. D'ailleurs, cette amélioration est un peu son ouvrage, et tout artiste, on le sait, est amoureux de son œuvre.

Quel est celui d'entre nous qui, enfant, n'a pas aidé la nature pour débarrasser l'insecte ou la fleur de son enveloppe? Eh bien, en assistant plus tard à la lutte de la raison contre la folie, j'ai souvent songé à ces tentatives enfantines. Les hommes sont, dit-on, de grands enfants; mais, les enfants ne sont-ils pas de petits hommes? n'en ont-ils pas toutes les curiosités, tous les instincts et presque toutes les passions?

Si les guérisons radicales viennent trop rarement couronner nos efforts, en revanche, sous l'action d'une volonté puissante, par une influence que nous apprenons à exercer, nous obtenons parfois des éclairs de raison chez l'aliéné dont l'état mental laisse le moins d'espérance. Malheureusement nous sommes appelés à être seuls éclairés de ces lueurs fugitives, car l'expérience nous sert mieux, dans ces tentatives, que ne pourrait le faire l'affection de la amille.

Par une sorte de galvanisme, on peut faire renaître chez un aliéné pour un instant, pour une heure, quelquefois pendant une soirée tout entière, toute la raison perdue. On ne saurait avoir une idée de l'émotion qu'on éprouve à faire momentanément revivre une chose morte, et de la tristesse profonde que l'on ressent ensuite à la voir presque aussitôt rentrer dans le néant.

J'ai, par suite de mon long séjour au milieu des

aliénés, une grande habitude de leur commerce. Eh bien, je déclare que jamais je n'ai pu dominer le sentiment qui m'envahit quand, possédant bien le caractère d'une malade, ayant saisi toutes les petites faiblesses de la femme ou certains côtés moins vulgaires de sa nature, les cordes que j'attaque viennent à rendre des sons. Quelquefois le phénomène se produit à propos de la musique que la malade a possédée, dont tout souvenir semble éteint. Une pression douce, mais ferme, peut faire revivre sous ses doigts les airs depuis longtemps oubliés. Son jeu se rapproche de celui de l'automate, quoique moins mécanique, mais appartient beaucoup plus au rêve qu'à la vie réelle. Ce n'est pas sans émotion qu'un directeur de maison de santé l'écoutera, car c'est en quelque sorte à son évocation que l'être d'autrefois a répondu. Qu'il s'éloigne, et l'aliéné répète vaguement les airs, et bientôt les sons s'éteignent et avec eux l'étincelle qui semblait avoir lui.

Cet affaissement presque subit d'une faculté pour un moment rappelée n'est pas sans provoquer chez le philosophe un juste retour sur lui-même. Cette puissance, en quelque sorte créatrice, qu'il a exercée un instant, exaltait son orgueil. La rapidité avec laquelle s'évanouit le résultat obtenu lui fait comprendre qu'il n'a eu qu'un effet purement galvanique, et que tout ce qui dépasse la portée de la science et la volonté humaine est du domaine de Dieu.

A la suite de ces considérations je dis quelques mots des tuteurs. Professant le plus souverain mépris pour toute spéculation honteuse, je n'ai pu résister au désir de signaler à l'attention celle qui peut s'établir dans les cas de tutelle.

On doit une protection si étendue à l'aliéné que ce n'est pas assez de sauvegarder son honneur et sa vie ; il faut encore lui conserver sa fortune pour la lui rendre intacte s'il guérit, pour l'utiliser à son profit et adoucir sa misère si son mal est incurable.

LES TUTEURS

Dans cette étude à l'usage des gens du monde je crois n'avoir omis aucun des faits de nature tant à les intéresser qu'à les éclairer. Il me reste à les entretenir d'une question délicate et dont l'importance ne leur échappera pas. Elle se rattache aux intérêts des aliénés, intérêts laissés en souffrance par la maladie dont ils sont frappés, et qui appellent pour un grand nombre d'entre eux l'intervention de la loi.

Loin de moi la pensée de faire ici du droit, mais ayant été appelée à donner aux familles ignorantes de toute formalité légale quelques renseignements utiles à leurs affaires, je crois devoir les reproduire ici.

Quand les intérêts qui s'agitent autour d'un aliéné sont d'une haute importance, que le mal est chez lui sans remède, la marche à suivre est fatalement indiquée ; il faut procéder à son interdiction

et lui nommer un tuteur. Cette mesure est tellement élémentaire que le parent le moins versé dans la connaissance du code la connaît et s'y soumet. Ce que beaucoup d'ouvriers et de gens de la campagne ignorent c'est que, dans certains cas, le tuteur peut être remplacé par l'administrateur provisoire, et que la nomination de ce dernier n'entraîne qu'une dépense d'environ cent francs alors que les frais de l'interdiction dépassent généralement huit cents francs.

Le malade dont la guérison n'est pas désespérée, mais dont les affaires nécessitent une gestion immédiate, peut, si sa fortune ne doit subir aucun changement, si aucune acquisition ne doit être faite en son nom, être pourvu d'un administrateur provisoire. Les pouvoirs de ce représentant légal s'étendent à trois ans, et sont renouvelables si les circonstances l'exigent. Dans le cas contraire, alors que le malade ne laisse aucun espoir de rétablissement, que les affaires doivent être gérées en entraînant des déplacements de capitaux, le tuteur a seul qualité pour se substituer à l'aliéné dont la folie fait un mineur, et le tribunal procède à sa nomination.

C'est dans le choix qui en est fait qu'on doit apporter une attention scrupuleuse. La loi à l'égard des aliénés est très-maternelle, mais elle est discrète et ne se substitue à la famille, dans la gestion des

biens, que lorsque celle-ci ne lui offre pas toutes les garanties désirables pour sauvegarder la fortune de l'aliéné, ou que l'isolement dans lequel a vécu le malade l'oblige à prendre la direction de sa fortune. Dans ce dernier cas il est rare de constater des abus, car le tuteur est choisi parmi les hommes intègres du tribunal; les officiers ministériels sont également appelés à accepter ce mandat. Quant au tuteur choisi parmi les collatéraux ou les amis, quelques tristes exceptions peuvent, hélas, se rencontrer parmi eux, et, si peu nombreuses qu'elles soient, c'est encore trop d'avoir à les constater.

J'ai connu, il y a bien des années, un aliéné dont la position de fortune était brillante, et dont la pension acquittée par le tuteur n'était que la vingt-cinquième partie du chiffre de ses revenus. Cet aliéné était sans héritiers directs.

Un autre tuteur proposait un jour au directeur d'une maison de santé de lui délivrer des reçus mentionnant une somme plus élevée d'un tiers. Est-il utile d'ajouter que de telles demandes sont repoussées avec indignation !

Ces deux exemples suffisent pour faire apprécier l'importance qu'il y a à ne confier la tutelle d'un aliéné qu'à un homme très-honorablement connu, ou que sa fortune met à l'abri de toute pensée cupide. Avant de clore ce chapitre, je me permets d'émettre une opinion dont mon esprit a été souvent préoc-

cupé : c'est que, lorsque l'aliéné n'a pour tuteur ni son père ni sa mère ni même son notaire, si le tribunal n'a pas fait choix d'un de ses membres pour remplir cette mission, il serait bon qu'il adjoignît au moins au parent ou à l'ami nommé un subrogé-tuteur pris dans le tribunal, pour contrôler les actes du tuteur.

Mais, s'il est des tuteurs coupables, j'en sais un grand nombre qui sont dignes d'éloges, absolument désintéressés et dont la conduite irréprochable flétrit les gérants infidèles bien mieux encore que ces pages dictées par la conscience.

MON BUT

En commençant ce livre, j'ai dit quelques mots du désir que j'avais d'effacer de l'esprit des gens du monde les idées préconçues, de leur apprendre de la folie ce qu'il est nécessaire qu'ils en sachent pour être prémunis contre elle.

En terminant, je me demande si j'ai suffisamment développé mon sujet, et si l'exposé des formes si variées de la folie a été assez complet pour qu'il soit facile à ceux qui me liront d'en reconnaître les différents caractères et par conséquent, s'ils étaient atteints dans un des leurs, de savoir quel est le fou redoutable, celui dont le contact est dangereux et auquel on ne saurait s'exposer sans avoir à déplorer les inconvénients d'une tendresse imprudente.

Les hystériques, les homicides, les suicides sont classés parmi ceux qui doivent être fatalement isolés.

La folie qui fait d'un homme ou d'une femme un enfant capricieux, indocile, mal élevé, est à peu près sans danger, et si le dévouement de la famille est à la hauteur de sa mission il peut s'exercer sur ces sortes de malades, sans compromettre l'existence de ceux qui les entourent ni ruiner les intérêts d'un ordre moins important. A la vérité, celui qui aura entrepris cette tâche y usera son cœur qui, semblable à la lame que la pierre réduit, ne subira pas impunément ce rapprochement journalier. Mais c'est à la longue que cet effet se produit. Au début du sacrifice imposé par l'affection, l'ardeur est telle qu'elle fait croire à sa durée. Ne sommes-nous pas tous convaincus que nos sentiments ne changeront jamais ? Bien peu sont assez philosophes pour pressentir qu'à un moment donné ils se lasseront d'être bons et dévoués. Il n'est accordé qu'à un très-petit nombre d'individus de ne subir ni les désillusions ni les désenchantements. Ceux-là mêmes qui sont le plus disposés au sacrifice, dont le dévouement ne se lasse jamais, (on en a pu lire quelques exemples dans ce travail), l'accomplissent sans passion. C'est le devoir accepté, c'est la vie consentie, avec tous ses déboires, avec toute sa rudesse. Mais de là à l'exaltation nécessaire pour entretenir en eux d'autres sentiments que celui de la pitié, il y a une distance qui ne peut plus être franchie. D'ailleurs les dévouements si vrais,

si constants que j'ai été heureuse de faire apprécier au lecteur, ne sont mis à l'épreuve que durant quelques heures. Les parents de malades, dans leur existence en dehors de la maison de santé, retrouvent des joies saines et vraies qui atténuent l'effet des impressions pénibles auxquelles ils ont été soumis.

Que de parents m'ont avoué, après un certain temps, que la visite qu'ils venaient rendre à leur malade n'était plus pour eux qu'une sorte de pèlerinage fait dans un cimetière à la tombe d'une morte aimée.

Ce sentiment ne vient-il pas à l'appui de mes réflexions? Quoi de plus triste et de plus pieux que cette comparaison, mais aussi quoi de moins enthousiaste!

Une remarque que j'ai été appelée à faire, et qui doit être d'autant plus juste qu'elle est basée sur des faiblesses de cœur communes à tous, c'est que l'amour, ce sentiment si violent qui nous domine absolument à certaines heures, est aussi celui que les dégoûts physiques et les impressions pénibles tuent le plus rapidement.

Toutes les malades qui ont été placées chez moi par des maris alors très-épris, toutes celles dont les affections, pour être irrégulières, n'en étaient pas moins vives, ont été délaissées, tout au moins plus brusquement soumises à cette transition qui fait de

l'égal d'aujourd'hui l'être infime du lendemain, pour lequel on n'éprouve plus qu'une affection que le sentiment protecteur avilit.

Il faut dire à la louange de la femme que, si elle est presque toujours réfractaire à ce dévouement discret et constant dont j'ai cité quelques traits, elle subit moins vite que l'homme le sentiment de répulsion pour celui que la maladie dégrade. Chez elle, le dévouement est facilement poussé jusqu'à l'exaltation. Cet être que la douleur affaiblit lui devient d'autant plus cher qu'elle sent lui être plus nécessaire. Dans la souffrance il est plus à elle et, en effet, l'homme demandant trop souvent au monde des distractions qui l'éloignent de la famille, il en résulte qu'il ne lui appartient réellement que lorsque la maladie ou le chagrin l'atteint. Malheureusement, chez la femme l'exaltation tombe, le dévouement s'épuise et le résultat, pour être plus lent à se produire, n'en est pas moins, à très-peu d'exceptions près, tout aussi certain.

Ce serait à tort que l'on me prêterait la pensée d'émettre ici des théories qui m'appartiennent; elles sont puisées à cette source d'enseignements dont j'ai pu disposer toute ma vie. Je les ai toutes apprises dans ce livre des misères humaines qui pour moi ne s'est jamais fermé.

Chaque réflexion eut pu être suivie d'une observation, si ce n'eût été donner à ce livre un déve-

loppement qu'il ne doit pas avoir. C'est pourquoi je me suis bornée à réunir celles qui pouvaient intéresser le lecteur. Cependant je crois devoir parler ici d'une dame placée chez moi par son mari qui l'aimait beaucoup, et vis à vis duquel nous dûmes prendre des précautions afin qu'il conservât à sa femme l'affection qu'il lui portait.

Mme D. avait une maladie terrible. Le raisonnement était bon, et les actes étaient tous repoussants. Sa monomanie la plus constante était de déchirer le papier de sa chambre, de détériorer le mur et d'y introduire des matières fécales. Jeune encore, ses cheveux avaient blanchi et, dans la surexcitation, passant ses deux mains dans sa chevelure elle l'ébouriffait au point de faire songer aux Furies. A peine était-elle plus calme qu'elle me suppliait de ne la pas faire voir à son mari, de ne pas le laisser pénétrer dans sa chambre et de lui dissimuler la manifestation de sa folie. « Je le connais, me disait-elle, il est tellement propre, tellement méticuleux qu'il ne pourrait plus me voir à ses côtés sans se rappeler ces actes odieux. Je lui deviendrais un objet d'horreur ; ayez pitié de moi ! » Il va sans dire que la pauvre femme était religieusement obéie.

On ne saurait faire un crime aux hommes de leurs susceptibilités. Elles prennent généralement leur source dans un sentiment respectable et respectueux envers la femme. Sans doute, on pourrait souhaiter

à leur tendresse un peu plus de persistance, mais il ne faut pas oublier que, chez quelques-uns vraiment épris, l'amour est une sorte de culte tout de poésie. Or, la folie renversant brutalement le piédestal de leur idole et la brisant dans le choc, ils sont excusables d'en contempler les débris avec découragement.

L'homme n'a pas, comme la femme, la religion des reliques. Il garde bien sans doute, dans ses années de jeunesse, les lettres et portraits qu'il reçut comme gages de sentiments depuis oubliés; mais, s'il est sincère, il avouera qu'ils furent bien plus des trophées à sa vanité que des souvenirs à son cœur. La femme est plus aimante, mais elle s'abuse moins; aussi ses appréciations sont-elles plus exactes. Elle n'idéalise pas l'objet de ses affections; elle aime par cela-même qu'elle aime, cette raison la plus forte de toutes en amour, parce qu'elle n'en est pas une. Elle le sait infidèle, elle a compté tous ses défauts, mais elle l'aime, de sorte que la désillusion ne saurait exister. La maladie n'ajoute donc souvent que quelques larmes à celles déjà versées.

Ces réflexions ne s'écartent pas du travail que j'ai entrepris. Elles en sont en quelque sorte le corollaire. Une maison de santé est un champ vaste ouvert à l'observation, et les parents ne sont pas moins intéressants à étudier que leurs malades. J'ai donc, bien souvent, surpris chez quelques-uns

la défaillance, le détachement, alors qu'entraînés dans des dissertations oiseuses ils se croyaient écoutés parce qu'ils me voyaient recueillie.

Plusieurs fois il m'est arrivé de m'entendre poser cette question : « pourquoi ne me croyez-vous pas? » Et comme, n'ayant proféré aucune parole, je m'étonnais de ce soupçon, ils ajoutaient : « Je vois sur votre physionomie que vous ne me croyez pas. » Il m'arriva pourtant un jour de parler très-franchement. J'avais chez moi une paralytique de vingt-ans plus âgée que son mari. Quand il venait, elle l'accueillait comme savent le faire ces sortes de malades qui s'emparent des bonbons et gâteaux qui leur sont apportés, sans se soucier de celui qui est là.

Ce jeune homme, aussi longtemps que sa femme vécut, se conduisit très-dignement. Il vint la voir régulièrement, mais ne s'habitua pas à cette gloutonnerie qui est le signe particulier de la paralysie générale. Le jour de sa mort, son chagrin fut sincère, et je respectai ses larmes. Mais, recevant sa visite quelques jours après, je l'engageai à dissimuler sa peine. « On douterait, lui dis-je, de la sincérité de vos regrets; votre jeunesse était rivée à une femme de beaucoup plus âgée que vous, que la maladie dégradait, qu'elle eut plus dégradée encore. Dieu vous a pris en pitié, il vous a récompensé de votre dévouement en l'abrégeant. » Ce langage pa-

raîtra cruel, et pourtant il n'entrait pas dans ma pensée de blesser M. X. — Mais, je savais que ses affaires devenaient difficiles, qu'il ne se fût pas résigné au placement gratuit dans un hospice ; il eût épuisé ses ressources. Cette mort venait donc précipiter le dénouement, et, dans ce cas, elle était un bienfait.

J'ai dit plus haut que le seul mérite de mon livre est la sincérité. Il m'eut été impossible de diriger ma plume dans une autre voie. Ce n'est pourtant pas sans inconvénient, j'en ai fait l'expérience, qu'on parle le langage de la vérité. Je me souviens qu'un mari, dans son inintelligente tendresse, exigeait pour sa femme un traitement rigoureux auquel elle devait infailliblement succomber. Je lui fis observer que, mieux versés que lui dans la science de l'aliénation mentale, ni les médecins de l'établissement ni moi-même nous ne consentirions à abréger les jours déjà comptés de l'existence de sa femme. Il avait foi dans les remèdes énergiques, et me posa son ultimatum : la traiter médicalement sans interruption ou sinon il la ferait transférer à Charenton. J'optai immédiatement pour ce dernier parti, en lui affirmant que, le service de cet établissement étant fait par les princes de la science, aucun d'eux ne consentirait à avancer volontairement la fin d'une aliénée paralytique. Il ne me crut pas, et conduisit

sa femme dans cet asile de l'État. Quelques jours après, il vint me faire ses excuses, et m'avoua franchement que le docteur Calmeil avait émis une opinion semblable à la nôtre.

Il y a aussi une variété plus rare, et qui se révèle quelquefois; c'est le parent cupide et naïf. J'avais, il y a bien des années, une vieille demoiselle dont la fin tardait beaucoup. De temps en temps son parent venait s'informer de son état, s'étonnait qu'elle vécût encore, puis, dans sa simplicité, il ajoutait : « Je pensais qu'une lettre de vous, m'annonçant le *malheur*, pouvait avoir été égarée à la poste, et je suis venu. Quand cet événement se produira, envoyez-moi immédiatement un exprès. » Comme il me demandait ensuite combien de jours je pensais qu'elle vivrait encore, lassée de ses obsessions je lui répondis d'abord que la vie a ses secrets qui ne nous appartiennent pas, et que, ma mission étant de soigner mes pensionnaires et non de les tuer, il fallait attendre. Il protesta de son affection, et se montra plus patient.

On eut dit que la mort prenait plaisir à se railler de lui, et à le faire attendre bien plus que la maladie ne devait le faire présumer. La pauvre demoiselle dont on convoitait le petit bien était couverte de plaies; malgré le pansement régulier, l'odeur était si forte que nous avions hâte de voir cesser ses souffrances tant pour elle que pour la domestique qui

la soignait. Celle-ci affirmait que la cupidité de son parent la faisait vivre. Le bon Dieu disait-elle, lui jouait ce mauvais tour.

Ce recueil de tous mes souvenirs me semble suffisamment complet. Je le soumets non sans émotion, à l'opinion du lecteur. Je réclame son indulgence. Une première œuvre pèche par bien des côtés; par l'inexpérience de la plume, par l'agencement des faits. L'auteur sent sa faiblesse, mais il est inhabile à la surmonter. C'est donc, en quelque sorte, en fermant les yeux que je lance ce livre, trop heureuse s'il peut faire la lumière dans l'esprit d'un petit nombre sur cette question si nébuleuse de l'aliénation mentale.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Coulommiers. — Typ. A. MOUSSIN.

